

LA RENAISSANCE

HEBDOMADAIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Directeur: OLIVAR ASSELIN

L'union est-elle possible ?

On a maintenant l'explication de cette parole que M. Bennett prononçait il y a quelques jours : « Je formerai un cabinet d'union, un cabinet national », que ce soit avec un autre parti ou avec deux. » Le cabinet national qu'il propose se composerait, dit l'ÉVÉNEMENT, de 30 ministres, dont 15 libéraux, 10 conservateurs, 2 agrariens, 2 « co-ops » et M. Stevens.

Les 15 libéraux seraient MM. King, Lapointe, Rinfret, Power, Hepburn, Euler, Gray, Gardiner (J.-G.), Dunning, Mackenzie, McGeer, Bracken, L'Étiot, Ralston et Campbell.

Les 10 conservateurs seraient MM. Bennett, Cahon, Gagnon, Houde, Manion, Geary, Meighen, Bowman, Hanson et Ernst.

Les 2 « co-ops » : MM. Woodsworth et Simpson. Les 2 agrariens : MM. Robert Gardiner et Gerland.

Pour répéter un vieux mot, M. Stevens serait « seul de sa gang ».

Le Canada français, qui, l'Acadie comprise, forme bien 30 pour 100 de la population du pays, serait représenté par cinq ministres, soit exactement un sixième du cabinet, et il va sans dire que c'est lui qui aurait les Postes, la Marine, la Secrétairerie d'État.

Chose curieuse et qui montre bien quel cas M. Bennett fait de ce foudroyant collègue, les 10 conservateurs qu'il a lui-même désignés sous le coup de la frousse que lui a donnée le verdict de l'Alberta ne comprennent pas M. Dupré qu'il réserve sans doute pour la succession de M. Philippe Roy à Paris. Le brillant M. Penverne reste lui aussi de côté.

M. King acceptera-t-il cette combinaison ? Pour notre part, nous ne le croyons pas. Ce n'est pas l'élection du groupe Aberhart qui peut changer l'opinion que M. King lui-même nous a donnée de M. Bennett, et si le pays est aussi près d'un cataclysme socialiste que le prétend dans sa frousse le chef tory, c'est uniquement parce que, de tous les hommes politiques de la Chambre, un seul, et c'était précisément un « Westerner » (ce qui ne l'a pas empêché de se faire réélire à chaque élection), a constamment voté contre toutes les propositions qui pouvaient s'interpréter comme des concessions au socialisme. La leçon du scrutin de l'Alberta est au contraire que le temps est venu pour le parti libéral de se redresser, de se raidir, comme si à l'heure actuelle il incarnait l'esprit d'ordre, dans ce pays voué à l'anarchie si le corps électoral est décidé à suivre n'importe quel faux prophète, qu'il s'appelle Aberhart ou Stevens.

Le commerce des blés

M. Bennett avait nommé à son nouvel Office des blés (Wheat Board) son ami John J. MacFarland, qui obtint un tel succès dans les opérations qui ont valu à l'État un stock de 220 millions de minots : M. David-L. Smith, de Winnipeg, et M. H. C. Grant, professeur à l'Université du Manitoba.

Pour rassurer l'opinion contre les aventures, M. Bennett a adjoint à cette commission sept conseillers qui sont : MM. Robert McKee, de Vancouver, Lew Hutchison, de l'Alberta, Brooks Cotton, de la Saskatchewan, S. T. Smith, Paul Bredt et L.-C. Brouillette, de Winnipeg, et C. G. C. Short, de Montréal.

C'est le crédit de l'Est qui soutiendra les opérations de l'Office et il serait légitime qu'à ce titre cette région du pays ne fût pas ignorée, ou à peu près, dans la constitution des corps qui y auront leur mot à dire. À l'exception de M. Short, les directeurs de l'Office, de même que les conseillers, sont tous des Westerners. Si les opérations de l'Office tournent mal, c'est pourtant l'Est qui paiera les pots cassés.

Quant à M. Brouillette, ce Westerner, né dans l'Illinois, ne parle pas le français.

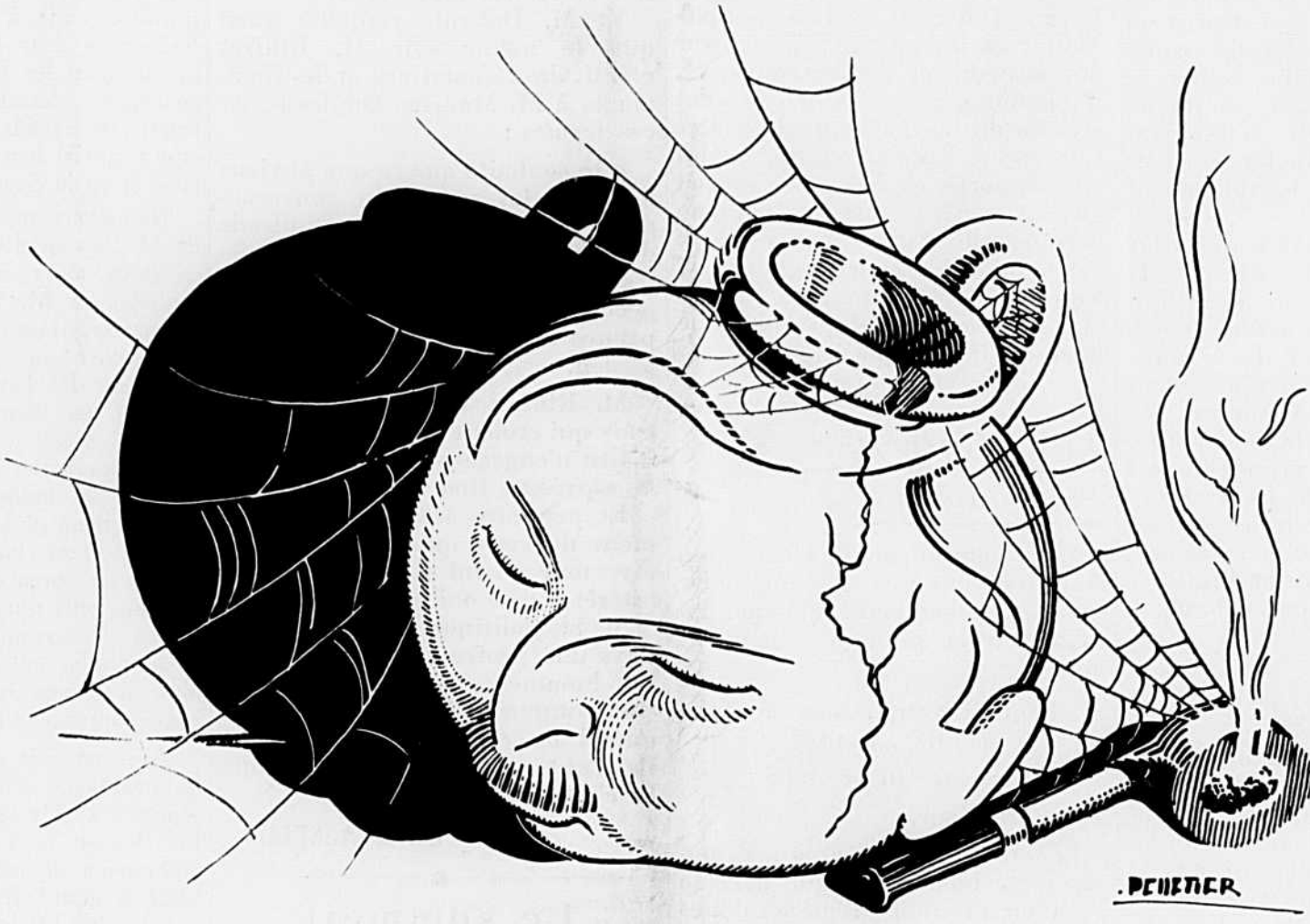
Nos stocks de blé n'augmentent pas, ceux de l'Argentine non plus, et comme les États-Unis sont toujours déficitaires nous pourrions espérer écouler de ce côté une partie de notre stock. Mais la Russie aura une récolte surabondante, paraît-il. Et cela donne à réfléchir.

Le gaspillage de l'eau

Un reporter de la PRESSE est allé interroger ou plutôt se faire bourrer le crâne, sur la nécessité d'une nouvelle prise d'eau, par un monsieur (était-ce un fonctionnaire municipal ?) qui lui a fait observer que le déplacement de la prise d'eau du Saint-Laurent remontait déjà à dix-huit ans, et que durant tout ce temps il a fallu utiliser à la fois la prise d'eau du large et celle du bord.

« Sur le ton du badinage, notre informateur », écrit la PRESSE, « ajoute que le seul moyen d'escamoter le problème d'une nouvelle dépense (\$1.200.000) pour la construction d'une prise d'eau serait de maintenir la population de Montréal à son chiffre actuel ou même de la réduire si possible. »

Et la PRESSE de conclure à la nécessité d'une nouvelle prise.



N'y touchez pas, il est casé !

Quant à réduire la consommation de l'eau par le moyen très simple d'empêcher les robinets de couler inutilement, comme la chose se fait partout dans les agglomérations urbaines de civilisés, ni les conseillers municipaux, ni les fonctionnaires de la Ville, ni la PRESSE, n'y ont encore pensé.

L'Angleterre, l'Italie et la S.D.N.

L'Angleterre n'agira pas directement contre l'Italie : elle invitera la S.D.N. à agir pour elle, dans l'espérance qu'on l'autorisera à fermer le canal de Suez. Elle courra ainsi le minimum de risque, tout en affirmant son prestige aux yeux du monde et en soumettant à une cruelle épreuve la nouvelle amitié franco-italienne. Si la France reste fidèle à l'Italie, l'Angleterre aura toujours la ressource de se tourner du côté de l'Allemagne, comme elle l'a fait une première fois dans la question navale. Mais dans ce marché ce n'est peut-être pas elle qui sera la gagnante. Chose certaine : ce ne sont pas les sermons de sir Robert Cecil et de Ramsay MacDonald sur les beautés de la démocratie et les dangers du fascisme qui détourneront Mussolini de son objectif. Ce dictateur est assez réaliste pour ne pas se laisser intimider par des croquemitaines, et quant aux troubles intérieurs qu'il pourrait avoir à redouter, l'époque des Giolitti et des Nitti est maintenant lointaine. C'est surtout à Ottawa, comme à Genève, que la guerre est à redouter.

La vraie raison ?

Madame Marie-Edith de Bonneuil, du JOURNAL de Paris, est allée interroger M. Lessona, sous-secrétaire d'État aux colonies italiennes. Celui-ci, d'abord, la rassure, et avec elle les lecteurs du JOURNAL, sur les ravages causés dans la troupe par la maladie. Il cite des chiffres : ces ravages sont presque nuls. Madame de Bonneuil demande en dernier lieu à M. Lessona :

« La cause la plus profonde du différend anglo-italien réside-t-elle, Excellence, dans les négociations au sujet du lac Tsana ?... »

— Non, me déclare nettement le ministre. Nous avons donné à l'Angleterre toutes les assurances que l'accord tripartite sera respecté. L'Italie reconnaît les droits hydrauliques prépondérants de l'Égypte et du Soudan. Par l'accord de Londres du 13 décembre 1906, elle s'est engagée, tout en faisant une réserve pour les intérêts italiens, à n'établir aux sources du Nil Bleu et du Nil Blanc ou de leurs affluents aucun barrage pouvant modifier sensiblement leur débit principal. »

Si donc la question des sources du Nil est réglée, l'Angleterre ne saurait s'opposer à la conquête de l'Éthiopie par l'Italie pour cette raison et la véritable cause de son opposition se trouve ailleurs. Ne serait-ce pas que l'Angleterre elle-même se réserve cette poire pour le jour où elle sentira se réveiller sa soif inextinguible ? Le lac Tsana, c'était une amorce, et l'Éthiopie tout entière vaudrait encore mieux. En tout cas, on n'aime guère à voir s'installer sur une des grandes routes du commerce britannique une puissance qui ne rougit pas de montrer son appétit d'expansion coloniale.

M. Stevens et M. Aberhart

On se moque avec raison du programme de ce monsieur Aberhart, de l'Alberta, qui entend servir une rente de \$25 par mois à tout citoyen de cette province, au moyen d'un « crédit social » dont il n'a pas expliqué le fonctionnement. Mais le plan de

M. Stevens de payer la dette du Canada en vingt-cinq années avec le seul prélèvement sur les mines d'or est-il moins absurde ? Qu'on songe à ce qui est sorti de Hollinger, de Noranda, de toutes les autres mines, depuis la mise en exploitation de ces gisements. Combien eût-il fallu de gisements de cette sorte pour amortir une dette fédérale de trois milliards, à supposer qu'ils fussent la propriété d'Ottawa exclusivement et que leur découverte ni leur exploitation ne coûtassent rien ?

M. Stevens a exposé l'autre jour son plan dans le pays minier de Port-Arthur et de Sudbury. Il serait surprenant qu'il eût rencontré là des gens assez gogos pour croire en ses promesses, car il suffit de vivre en pays minier pour savoir ce que coûte une mine d'or et, dans la moyenne, combien elle rapporte.

Pour les « pasteurs » et les « vieilles filles »

M. Wladimir d'Ormesson écrit dans les journaux à propos de la mainmise graduelle du Japon sur la Chine :

Ainsi, peu à peu, le Japon est-il en train de s'assurer pour ses produits l'entière maîtrise d'un prodigieux marché, et, grâce à l'anarchie de la Chine, d'asseoir son hégémonie sur l'Extrême-Orient.

Qui, pourtant, s'occupe de cet événement, qui est sans doute le plus considérable, le plus gros de conséquence de notre époque, celui qui, dans dix ans (et peut-être moins), pèsera le plus sur les destinées du monde ? Qui s'indigne, qui se scandalise ? Où sont les pasteurs et les vieilles filles anglaises qui jettent de hauts cris et se voilent la face ? On va me dire : « Le Japon ne fait plus partie de la Société des Nations. Libre à lui d'agir en violation de tous les droits internationaux. » D'accord. Mais la Chine n'a pas quitté Genève, que je sache. Où voit-on pourtant des voix s'élever pour défendre cette auguste veuve et ses millions d'orphelins ?

M. d'Ormesson n'écrit pas cela pour justifier l'attitude de l'Italie envers l'Éthiopie, mais, apparemment, pour montrer que l'opinion britannique réagit différemment, selon la mesure où elle croit l'Angleterre affectée.

La fin du crédit agricole en Ontario

Le cabinet Hepburn abolit le prêt provincial à l'agriculture, en Ontario, et ordonne le recouvrement des 49 millions que cette province a engagés de ce côté. 49 millions, cela ne se trouve pas sous le pas d'un cheval, et il est possible que certains des emprunteurs du gouvernement de Toronto ne trouvent pas tout de suite l'argent nécessaire au remboursement, en un temps où le parlement fédéral s'applique à rendre précaires les titres d'emprunt. Mais M. Hepburn, en se proposant pour objet de restaurer le crédit de sa province, estime qu'autant vaut laisser dans le portefeuille d'Ottawa les titres de ces 49 millions. Et pour ceux qui savent comment s'exercent les créances des gouvernements contre leurs ressortissants, qui dira qu'il a tort ? La Province de Québec a échappé jusqu'ici à cette plaie du crédit agricole : MM. Duplessis et Gouin en font un crime à M. Taschereau, mais ce n'est évidemment pas leur plus grand titre de gloire.

Olivar ASSELIN

SOMMAIRE

En page deux :

OLIVAR ASSELIN : Chez nous et ailleurs
D. DANSEREAU : Restauration ou liquidation

En page trois :

ANDRÉ BOWMAN : L'Inde fédérée

En page quatre :

G. LANGLOIS : Revue de la presse canadienne
A. V. : L'Exposition artistique de produits français

En page cinq :

GERARD MORISSET : Deux chefs-d'œuvre de Plamondon (II)
ROBERT MAILLARD : L'Impressionnisme exposé à Bruxelles

En page sept :

HELENE ROLLIN : Jeune ménage

En page huit :

J.-R. BONNIER : La lutte et la boxe

En page neuf :

LOUIS PELLAND : Angèle

En page dix :

ANDRÉ VERRIER : Déficit budgétaire et pouvoir d'achat
R. DE MONTMEYRAN : Les armements navals
HELENE ROULANS : La fin du Trocadero

En page onze :

J.-M. NADEAU : Le paradis albertain
AUGUR : Chronique financière

En page douze :

LE GRAND ROY : L'assèchement du Zuyderzee
Dr G. A. SEGUIN : L'âge critique

L'art et le public

A force d'entendre répéter qu'il faut du nouveau, qu'on doit suivre son siècle, que tout change et que tout est changé, beaucoup de bonnes gens ont perdu le sens de la vie. Il y a cent ans déjà, Ingres le remarquait avec cette raison qui est l'apanage des plus beaux génies : Est-ce que la nature change, est-ce que la lumière et l'air changent ? Est-ce que les passions du cœur humain ont changé depuis Homère ?

Hé non ! Mais l'argent a changé de mains, et les arts, qui en ont besoin pour vivre, ont changé de note. Pour plaire à ceux que leur ignorance condamne à ne comprendre rien à rien, les artistes ont élevé l'inintelligible à la hauteur d'un dogme. D'où résultèrent les outrances les plus risibles, accompagnées des éloges d'une critique qui puisait dans son charabia pseudo-philosophique les éléments d'une appréciation que tous les snobs se faisaient un devoir d'écouter sans y rien entendre. Dans un volume récemment publié, M. Philippe Besnard compare ce déploiement verbal à un boniment de camelot pour vanter une marchandise dont la valeur est inexistante.

Or, comme le montre pertinemment M. Philippe Besnard, les arts et les lettres, constituant la partie spirituelle d'une nation, ne peuvent être livrés à l'anarchie sans dommage pour la société, qui se trouvera entraînée à son tour dans un désordre dont les artistes seront les premiers à souffrir.

En effet, poussés par un très naturel désir de gagner leur vie, la plupart des artistes ne travaillent plus pour l'avenir, de crainte d'être en retard sur le lendemain. Le mauvais goût de l'existence des contemporains leur ont appris à songer moins à la postérité qu'à leur prospérité. Ils ont remplacé par un adroit savoir-faire la sincérité, la noblesse et l'amour qui sont les vrais éléments de l'immortalité. Au moins, direz-vous, ils réussissent dans ce monde et un tiens vaut mieux que deux tu l'auras. Eh bien ! non. Les malheureux ne tiennent plus rien du tout. Le futurisme, qui prétendait devancer la mode, a déjà passé de mode.

Pourquoi ? Parce que le public ne se laisse pas tromper indéfiniment. Il se fatigue des artistes qui jouent du paradoxe pour susciter la polémique et se mettre en vedette. Il se lasse d'être mené comme un troupeau de moutons vers des terres arides qui ne lui offrent rien à se mettre sous la dent. Il se dit qu'après tout son plaisir doit bien compter pour quelque chose, puisqu'on lui demande son argent en retour. Et comme aucun plaisir ne lui est donné, il se refuse à payer.

Un abîme sépare aujourd'hui l'art contemporain de l'homme de la rue. Ce dernier s'endort tous les soirs sur le livre qu'on lui a cité comme un chef-d'œuvre : il entre dans une exposition de tableaux et se demande incontinent lequel des deux, de lui ou du peintre, est devenu fou ; au concert, il se boucherait les oreilles s'il le pouvait faire sans être remarqué. Alors, que voulez-vous ? Après une passagère humiliation, il prend son parti d'être un philistin, un nigaud, et s'en va dîner à la campagne, assuré du moins que l'art culinaire n'aura pas de secret pour son estomac. Là-dessus les artistes se plaignent qu'on ne les soutient pas. C'est vrai, mais à qui la faute ! Ce public si souvent traité de retardataire, il n'a que trop longtemps marché.

P. C.

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

1 La Politique et les Arts (Librairie académique Perrin).

Chez nous et ailleurs

Le programme de

M. Aberhart

M. Aberhart s'était engagé au début de la campagne d'Alberta à réaliser les réformes suivantes :

- augmenter le pouvoir d'achat du consommateur ;
- abolir les abus du commerce et de l'industrie en établissant un prix équitable pour toute marchandise et tout service d'ordre public ou privé ;
- exercer un contrôle sur la fluctuation du prix des articles vendus ou échangés en Alberta ;
- instituer une autorité expressément pour le contrôle des prêts industriels ;
- fonder un crédit provincial, en vue de déterminer une échelle des valeurs en Alberta ;
- amender la loi sur la provision des dettes de façon à prévenir les liquidations frauduleuses ;
- autoriser des emprunts libres d'intérêt, pour faciliter la liquidation ou le renouvellement des emprunts qui portent intérêt ;
- faire émettre par la province des obligations destinées à réduire le taux de la dette ;

Et pour l'agriculture : trouver de nouveaux débouchés, obtenir une réduction des taxes de transport, réviser l'échelle des valeurs agricoles, améliorer l'état des routes conduisant aux marchés.

Mais l'article principal du programme était sans contredit la promesse de remettre à chaque citoyen de la province une mensualité de \$25.

Voici ce que M. Aberhart disait de cette innovation dans son manifeste :

« La déclaration d'un dividende mensuel est basée sur la collaboration de chacun au bien-être général de l'Alberta, et elle a pour objet de mieux répartir la richesse et le pouvoir d'achat de l'individu. Ce dividende devrait suffire aux besoins élémentaires de la vie : le logement, l'aliment et le vêtement. »

M. Aberhart a fait d'autres promesses encore, mais celles-là permettront de juger du reste.

Ce qui frappe le plus dans son mirobolant succès, c'est la crédulité de ces populations de l'Ouest trop malines pour se laisser tromper par les banques et autres institutions semblables : n'importe quel prédicateur peut les mettre dedans avec un mélange de biblisme, de coopératisme, de révision des droits de propriété. Aberhart, comme Woodsworth, arrive par l'alliance de pulpit et du hustling.

Le départ de M. Wesley

Frost

Par sa nomination comme conseiller à l'ambassade de Rio, M. Wesley Frost passe du service consulaire au service diplomatique. C'est une perte pour le Canada, qu'il honorait de ses connaissances et de son talent ; mais c'est pour le titulaire la récompense d'un mérite exceptionnel. Depuis sept années qu'il est consul général des Etats-Unis à Montréal, M. Frost n'a pas commis un impair, bien qu'il se soit librement mêlé à la vie de l'un et de l'autre groupes. Et l'on a jamais senti que ce parfait équilibriste lui coûtât le moindre effort. Quel plus bel hommage pourrait-on rendre à ce représentant d'un pays qui n'a pas toujours péché par un

excès de délicatesse envers ses voisins, que de le constater ?

M. Frost est encore jeune. Il emporte avec lui les bons souhaits de tous ceux qui l'ont connu.

Le jeu de la France

La France a toujours marché avec l'Angleterre à la Société des Nations. Il y a quelque temps on annonçait qu'elle faisait cause commune avec l'Italie contre le cabinet de Londres, à propos de l'Éthiopie. Et voici maintenant qu'elle revient à l'Angleterre, sans toutefois lâcher complètement l'Italie.

Ce qui nous paraît le plus sûr en cette affaire, c'est que la France, pour avoir un appui qui lui a tant de fois fait défaut depuis la guerre, et l'appui d'une puissance qui hier traitait séparément sur son dos avec l'Allemagne, est en train de sacrifier la seule amitié valable qu'elle eût gagnée en ces derniers temps : celle de l'Italie.

Si la France ne se trouve pas en définitive assise entre deux chaises, c'est que l'Angleterre et l'Italie y auront mis de la bonne volonté.

Notre part

Les catholiques, formant 47 pour 100 de la population du Nouveau-Brunswick, comptent exactement 2 juges sur 13, et la population de langue française, qui forme 37 pour 100, compte un juge sur les 13. Ce n'est pas de trop. A moins de considérer l'élément français comme frappé d'infériorité, on pourrait même trouver que ce n'est pas assez. La même situation existe dans toutes les provinces anglaises, n'en déplaise aux prélatés qui nous encouragent à continuer de faire partie de la Confédération.

A remarquer que les juges, étant des fonctionnaires fédéraux, sont censés parler le français et l'anglais, et que ceux d'entre eux qui ne parlent que l'anglais sont cependant traités comme possédant une supériorité.

On ne refusera personne

« Notre but est de renvoyer le régime, a dit M. Drouin dans une réunion électorale de Québec s'il faut en croire un compte rendu de la Presse, et je vous demande de ne pas vous laisser distraire par la lutte fédérale. Votez pour M. Bennett, pour M. King ou pour M. Stevens, mais soyez contre Taschereau. »

Il y a quelque temps, on disait que l'Action libérale-nationale était contre Taschereau, mais qu'elle était aussi contre Bennett. La déclaration de M. Oscar Drouin est plus franche : qu'on ait voté pour ou contre Bennett, on ne refusera personne.

Post et Rogers

« M. J. C. Deagan, secrétaire d'une fabrique de carillons, » disait le 19 août une dépêche de l'Associated Press, datée de Chicago, « adresse aujourd'hui, aux propriétaires de quatre cents carillons des Etats-Unis et du Canada, une lettre circulaire les invitant à faire sonner les cloches pendant cinq minutes à l'heure où commenceront, jeudi, les funérailles privées du comédien Will Rogers. Il les prie également de faire jouer la marche funèbre de Chopin et l'Abide with Me. »

Will Rogers avait le talent de résumer pour la presse, en quelques lignes, de solennelles platitudes que ses concitoyens prenaient pour de l'esprit, et c'est ce talent que les quatre cents carillons de M. Deagan ont célébré. Post, qui avait fait le tour du monde en un peu plus de sept jours, dormira son dernier sommeil dans la crypte du capitole de l'Oklahoma. « C'est un honneur qui n'est réservé qu'aux tout premiers hommes d'Etat », dit une autre dépêche de l'Associated Press. Et comme il y a dans la République américaine quarante et quelques capitales, on voit qu'il y a une place pour beaucoup de « tout premiers hommes d'Etat ».

Les restes de Post et de Rogers avaient été ramenés de Point-Barrows en avion ; mais pour un peuple qui a le don de déshonorer tout ce qu'il touche cela ne suffisait pas : il paraît que cet avion était un flying hearse, « un corbillard volant ».

Le dernier ouvrage

de M. Panneton

On a bien compris, n'est-ce pas, que M. Berthelot Brunet voulait badiner en attribuant au docteur Philippe Panneton la paternité de *Derniers romans philosophiques* qui seraient un mélange de Voltaire, d'Anatole France, de Papini. Depuis l'ouvrage où il a pastiché Muller et Reboux en... pastichant nos orateurs et nos écrivains, M. Panneton n'a rien écrit, que des articles de journal pour déjauger Christophe Colomb et qui ne lui ont rapporté, en nos pays, aucune gloire. Ce n'est donc que par une outrance de M. Brunet qu'il se voit auréolé de la triple gloire de Voltaire, de France et de Papini, et il est assez naturel qu'en homme modeste il la répudie.

Les affaires de

Saint-Etienne

Elles continuent de se discuter. Nous recevons à ce sujet une lettre qui jettera peut-être quelque lumière sur la question. Elle se lit ainsi :

Hôpital Notre-Dame, Montréal
21 août 1935.

A Monsieur Olivar Asselin.

Cher Monsieur,

Le crédit des fabriques a toujours été bon, parce que dans le passé on a toujours réglé les dettes de paroisses.

Exemples : Drummondville, Saint-Jacques, Longue-Pointe, Guybourg, Tétravaux, Saint-Georges, etc. Au début de l'administration de Mgr Fabre, la corporation épiscopale s'est chargée d'une dette globale de \$285,000 contractée par différentes paroisses alors en banqueroute, entre autres Saint-Henri et Saint-Grégoire le Thaumaturge (Immaculée-Conception).

Vous pourriez dire un mot de la question des fabriques dans LA RENAISSANCE.

Votre tout dévoué,

NAZ. DUBOIS, ptre.

Nous ne savons de cette affaire de Saint-Etienne rien ou à peu près rien. Nous savons seulement qu'il y a quelques années, ayant comme directeur de la maison L.-G. Beaubien & Cie, Limitée, suggéré certaines modifications à apporter à la loi sur la gestion des fabriques pour la protection de l'épargne, nous nous fîmes dire par S. G. Mgr Plante, de Québec, en présence de M. Henri Geoffrion, que ces questions ne regardaient pas le pouvoir civil et que l'épiscopat avait toute compétence pour les régler. C'était avant — ou durant l'affaire de Saint-Etienne.

Au Séminaire de Québec

« On est actuellement à peindre les murs et le plafond du grand corridor du Séminaire, celui qui va du bureau du concierge jusqu'à l'Université », dit l'ÉVÉNEMENT. « On se sert des couleurs blanches et citrines. C'est à la maison Charles Jobin Limitée que l'on a confié l'exécution de ces travaux. »

« Le plancher du même corridor a été aussi refait en neuf. Cet antique corridor où il y a tant de va et vient, présente un très beau spectacle et il surprendra sûrement tous ceux qui le visiteront. »

Et tout le monde pourra ainsi juger, de visu, de l'intérêt que l'on porte chez nous au progrès de l'enseignement secondaire.

Le recteur de Laval, Mgr Camille Roy, écrit en très mauvais français ses allocutions sur l'enseignement classique, mais comme il n'a de compte à rendre de sa direction qu'à Rome et qu'il les rend en latin, la chose n'a pas d'importance. Les murs et le plafond du grand corridor du Séminaire sont ce qui importe.

M. Rinfret naguère et

aujourd'hui

« Quelles que soient les divergences d'opinion, le gentilhomme qui occupe le poste de premier ministre du Canada a des capacités et des talents qu'on ne peut lui refuser. Seuls, ceux qui occupent des fonctions publiques peuvent comprendre les difficultés auxquelles fait face l'hon. M. Bennett et quelles responsabilités il porte. »

Je suis heureux de lui offrir, à titre de maire de Montréal, l'assurance sincère de mon estime et de mon admiration. »

M. Maurice Dubrulé rappelle dans l'ILLUSTRATION que c'est M. Rinfret, alors maire de Montréal, qui parlait ainsi de M. Bennett au banquet de la « Dominion Travelers Association », à l'hôtel Windsor, le 16 décembre 1933.

Et M. Dubrulé rappelle aussi que le même soir M. Rinfret offrait des félicitations et des hommages à M. Maurice Duplessis, en ces termes :

« Je souhaite que ce que je viens de dire des soucis du gouvernement n'empêche pas M. Duplessis de penser aux fonctions administratives. Mais quelque poste qu'il occupe, je suis certain qu'il fera preuve du grand caractère qui est le sien. »

M. Rinfret est évidemment de ceux qui croient que la parole d'un maire n'engage pas un candidat à la représentation nationale.

Et peut-être aussi est-il simplement de ceux qui ne savent pas dire non quand ils croient avoir intérêt à dire oui.

Si la politique était en notre pays une profession plus sérieuse, les hommes comme M. Rinfret seraient parfois bien embêtés. Mais quand les circonstances changent ils n'ont qu'à changer d'antienne. Et c'est ce qu'ils font.

OLIVAR ASSELIN

Le sommeil d'Adolf Hitler

M. Gordon Lennox, ami personnel de M. Eden, qu'il a accompagné à Berlin, raconte dans le DAILY TELEGRAPH que le chancelier du Reich est un grand travailleur : « Sa ration normale de sommeil est de quatre à six heures par nuit. » Or, si l'on en croit l'agence Rengo, M. Hitler trouve que c'est encore trop, et le docteur japonais Takujama va le soigner avec la « moxa », une plante chinoise dont les effets sur le système nerveux sont très actifs. Ce spécialiste va partir de Tokio prochainement ; il appliquera au chancelier des cautérisations de « moxa ».

Restauration ou liquidation

Hormis la C.C.F., existe-t-il un troisième parti ? En d'autres mots, le parti de la Restauration ne devrait-il pas s'appeler plutôt le parti de la liquidation, la liquidation par les conservateurs de l'impopularité « benettiste » ?

Un politicien rusé, devant la faillite du régime Bennett, ne pouvait rien inventer de mieux qu'un troisième parti pour sauver du naufrage, sinon la tradition conservatrice, du moins les conservateurs. L'an passé, toutes les provinces, une à une, ont placé des libéraux à leur tête, sauf l'Alberta, perdue dans les fumeuses théories d'économistes décadents. Les conservateurs, comme tels, abandonnèrent tout espoir après leurs défaites de l'Ontario et de la Saskatchewan.

Rappelons maintenant la conduite de M. Stevens depuis deux ans. On le désignait alors comme le successeur probable de M. Bennett. Ministre du Commerce, il se voyait avec complaisance chef du cabinet. Après l'enquête sur les bénéfices commerciaux, on crut un moment que les choses allaient se gâter. Soucieux d'avancer ses petites affaires, M. Stevens avait commis des indiscrétions qui, heureusement, firent plus de bruit que de mal. Le soi-disant bouillant M. Stevens avala un premier affront de M. Bennett, puis plusieurs autres, et finalement démissionna. Encore six mois, et le public oubliait M. Stevens, ni plus ni moins que s'il eût été un boxeur ou une « Follies Girl ».

Avait-on, dès cette époque, calculé les avantages d'une manœuvre « stéveniste » ? Mystère. L'hiver dernier, M. Bennett joua ses gros atouts : un programme de restauration fantaisiste, lancé à grand fracas. Le public n'a pas mordu. Décidément, le parti conservateur allait recevoir une dégelée comme onques n'en vît depuis la Confédération. M. Stevens, consterné, attendit le miracle qui devait remettre sur pied le parti conservateur. Rien ne se produisit : le cavalier de saur Anne avait dû buter en chemin. Mais non, je me trompe, il arriva un grand événement : le parti de la Restauration brisa sa coquille.

Le nouveau parti était-il déjà le parti de la liquidation ? Autre mystère. On en parla quelque temps sous le manteau. Un jour de canicule, M. Stevens publia le programme unilingue dont M. Asselin a montré le vide quasi-absolu, car il est impossible à l'homme de faire le vide absolu. M.

N. Cartier, excellent homme d'affaires que le coup de la Presse a rendu célèbre dans l'Ouest, quittait bientôt la Radio-Etat pour prendre en mains l'organisation du parti « stéveniste » en notre province. Les Canadiens-Français comprirent que c'était sérieux.

A quel moment, au juste, les conservateurs ont-ils vu dans le parti de la Restauration leur seule planche de salut ? C'est toujours le même mystère. Mais la savante manœuvre qu'ils accomplissent actuellement rendrait des points à Machiavel ou à John-A. lui-même, l'astucieux fondateur de leur parti.

Une fois quelques amis encombrants pourvus d'emplois bien rétribués, M. Bennett va parcourir le Canada au nom du parti conservateur. Il est résigné à la plus humiliante des défaites. Il ne montre aucun souci de se trouver des alliés. Aussi, le gros du parti conservateur, l'argent du parti conservateur, se portent-ils vers celui qui devait être le chef du parti conservateur, M. Stevens. Celui-ci, successeur éventuel de M. Bennett en 1935, reçoit aujourd'hui d'une façon bizarre mais non moins effective, le sceptre et l'olivier. Mais la situation est infiniment plus avantageuse.

Les membres du parti de la liquidation peuvent renier M. Bennett, renier les hauts tarifs (comme M. Bennett lui-même l'a fait depuis un an), et avec l'argent du parti conservateur, reconstituer la vieille garde conservatrice. C'est toute la restauration que va opérer M. Stevens, celle de son parti en ruine. On ne saurait mieux répudier ses obligations et tromper le corps électoral.

Observez que tous les conservateurs et à peine quelques libéraux mécontents ont adhéré au parti de M. Stevens. Conservateurs, non pas, mais « stévenistes » ! M. Bennett, que sa santé obligerait à prendre un repos, se dévouera pour l'avenir de son parti et passera pour un homme courageux ; en fait, courageux, il l'est, car ses amis vont lui servir de fameux poulets ! M. Bennett sait que le parti conservateur, comme tel, ne remportera pas dix sièges. Au contraire, le parti de M. Stevens, où se réfugient tous les conservateurs, espère à tout le moins constituer une solide opposition. Saluons en messieurs les amis et conseillers de M. Stevens des maîtres dans l'art si difficile, mais combien rémunérateur, de la stratégie électorale.

DOLLARD D'ANSEUREAU

A la vôtre!

Labière MOLSON'S Export

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE GRAND-PÈRE BUVAIT

LA RENAISSANCE

hebdomadaire politique
et littéraire
180 est, rue Sainte-Catherine,
Montréal
Case postale 4018 Tél. PL 8511
Directeur : OLIVAR ASSELIN

ABONNEMENT : 1 an 6 mois

Espagne	
Royaume-Uni	
France	\$3.50 2.00
Etats-Unis	
Canada	
Autres pays	\$4 2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-poste ou chèque affranchi payable au pair à Montréal.

Publié par les Editions de LA RENAISSANCE (limitée) Montréal

et imprimé par la Cie de Publication la PATRIE, Montréal

Administrateur : Pierre ASSELIN

Directeur de la Publicité : F.-X. Lizotte

• POLITIQUE EXTÉRIEURE •

L'Inde fédérée, prochain dominion

C'est le 2 février que le Parlement britannique accepta en deuxième lecture le bill qui doit donner à l'Inde un statut approximativement semblable à celui d'un dominion et c'est le 2 août que la loi constituant un empire indien fédéralisé est passé en troisième lecture devant les lords. La signature royale une fois opposée au bas du parchemin, les Communes ont été notifiées de l'acceptation définitive du bill par les paroles traditionnelles de « Le Roy le veut », qui, même en français, ne manquent pas de sel dans les circonstances.

L'Angleterre, après avoir étudié pendant plusieurs années la nouvelle forme de gouvernement la moins dangereuse qu'elle pourrait octroyer à ses possessions d'Asie méridionale, s'est arrêtée à une formule compliquée. A vrai dire, il était à peu près impossible de trouver autre chose, la situation étant encore plus compliquée que la formule adoptée. Il fallait tenir compte des problèmes raciaux et religieux, des conditions économiques, transformées par la guerre, des intérêts communaux, sans oublier ceux des Etats semi-indépendants qui représentent à eux seuls le quart de la population totale du pays. Il fallait choisir entre un système centralisé ou le fédéralisme, entre une administration directe ou un gouvernement indirect. Il fallait aussi, tout en donnant satisfaction aux éléments pondérés, limiter les libertés que réclamaient les groupes de la nuance du Congrès (organisation nationaliste indoue).

Le problème était donc délicat. L'Angleterre a de lourdes responsabilités dans l'Inde et ne serait pas fâchée de pouvoir se décharger de quelques-unes particulièrement sérieuses.

Malheureusement, les questions s'enchevêtrent de telle façon qu'il est à peu près impossible de dissocier les problèmes les plus importants de l'Inde et de leur donner à chacun une solution particulière. Il faut trouver un compromis. Or celui-ci n'est acceptable que s'il ne met pas en péril la domination britannique dans la péninsule indienne. C'est pourquoi Londres n'accorde qu'une autonomie très restreinte à son nouveau dominion, autonomie que des clauses restrictives peuvent rendre caduques si le besoin s'en fait sentir.

Le parti nationaliste indou demande depuis longtemps l'autonomie dans le sens où on la comprend dans un dominion comme le Canada ou l'Australie. Le Congrès, un moment mené par Gandhi, a toujours visé à une indépendance progressive, mais généralisée, c'est-à-dire à une centralisation qui aurait fait disparaître, en fait, les Etats semi-indépendants. Aussi l'Angleterre a-t-elle eu beau jeu à s'appuyer sur les princes, d'une part, et sur les minorités influentes et agissantes musulmanes et sikhs, d'autre. Une centralisation aurait placé les non-indouistes en état de sujétion inadmissible et aurait provoqué à brève échéance des troubles probablement sanglants. Car on peut être certain que quels que soient les sentiments professés par certains groupes musulmans envers l'Angleterre, ils sont encore moins après que ceux qu'éprouvent les descendants des conquérants envers « les indigènes idolâtres » qu'ils subjuguèrent jadis. Le Musulman, à quelque groupe qu'il appartienne, est l'ennemi de l'Indou. Et ce dernier lui rend au centuple ce sentiment.

Quant aux princes, ils auraient tout à perdre dans un Etat centralisé. La forme de la société orientale ne se prête pas à une organisation politique parlementaire et démocratique. Un Parlement indou, dans une Inde complètement affranchie de la domination anglaise, serait une institution effrayante, incompréhensible, sauf pour ceux qui en profiteraient, aux politiciens professionnels devenus si nombreux depuis que l'Angleterre s'est mis en tête d'éduquer l'indigène sur le plan européen. La forme traditionnelle de l'Etat indien est monarchique, despotique même et le Parlement ne tarderait pas à se modifier. Tant que le despotisme oriental peut être tempéré par la

domination anglaise, il est encore supportable. Il ne le serait plus si le Radj britannique disparaissait.

C'est ainsi que l'on a vu se grouper derrière Londres les princes et les minorités ethniques qui craignaient à juste titre le règne de la majorité.

Le bill créant la constitution indienne est monumental, et non pas seulement par ses 455 pages, ses 478 articles et ses 16 clauses subsidiaires. Il a subi, au cours de ses péripéties devant les Chambres, des amendements assez importants, mais il suit encore de très près les recommandations faites en octobre 1934 par la commission conjointe des Communes et des Lords. Les articles dits de sécurité, entre autres ceux réservant les droits des princes, ont été modifiés afin de ne pas prêter à équivoque dangereuse. La composition du corps électoral a été également modifiée et au système d'élection indirecte des membres de la Chambre Haute indienne, on a substitué un corps électoral limité et habilement choisi.

Il y a des gens en Angleterre qui déplorent qu'au bout de huit ans d'études — la mission Simon date de 1927 — on ne soit pas arrivé à une formule donnant satisfaction à tout le monde. Cependant, à bien regarder les choses, il était impossible d'arriver à meilleure solution. Comme dans toutes les choses orientales, on s'est arrêté à un compromis et il faut reconnaître que celui de l'Inde est peut-être un des moins mauvais que l'on ait vus. Il ne fallait pas s'attendre, eu égard à la complexité du problème, à en arriver à une formule passe-partout. Il était indispensable de sauvegarder certains droits, celui de regard, entre autres, sur les affaires militaires et financières du nouvel empire-dominion.

Si indispensable que puisse paraître l'octroi à l'Inde d'une nouvelle constitution, fédéraliste et tempérée par les clauses de sauvegarde, en face de la demande de plus en plus forte du nationalisme indien, il semble pourtant que l'Angleterre soit en train de tenter dans sa colonie la plus riche et la plus puissante, une expérience sinon dangereuse, du moins pleine d'aléas. Il est bien entendu que Londres veut canaliser, du mieux qu'elle pourra, le mouvement d'indépendance nationaliste. Mais on est en droit de se demander quelles seront les répercussions de ce nouveau statut.

Car, à n'en pas douter, il est impossible d'accorder à trois cent cinquante millions d'indigènes une autonomie, même mitigée, sans provoquer des répercussions dont les effets ultimes sont extrêmement difficiles à prévoir. Le monde asiatique verra-t-il dans cette tentative un mouvement de coopération politique entre l'Europe et l'Indigène, ou bien, fidèle au principe immémorial de la force, interprétera-t-il cet octroi d'autonomie comme une reculade et un signe d'affaiblissement?

De ce que penseront les peuples d'Asie dépendra l'avenir de la suprématie blanche en Orient. Celle de l'Angleterre semble encore être assurée dans l'Inde pour des années. La constitution nouvelle est faite de telle manière qu'il est difficile pour les extrémistes de s'emparer du pouvoir. En fait, la nouvelle constitution n'entrera pas immédiatement en vigueur. Il faudra encore attendre un an, au moins. Elle prévoit un régime dyarchique, c'est-à-dire réparti entre le Parlement fédéral et le gouverneur-général, ce dernier conservant des prérogatives très étendues. La structure générale politique ressemble, dans ses grandes lignes seulement, à celle qui est actuellement en vigueur.

L'Inde nouvelle sera divisée en 11 provinces dotées chacune d'un Parlement local et d'un gouverneur. Ces 11 chambres seront élues au suffrage direct, selon un système complexe destiné à sauvegarder les droits des minorités.

Un certain nombre de provinces, (Bengale, Bombay, Madras, Bihar, Assam et Provinces-Unies) auront deux chambres : l'Assemblée législative et le Conseil législatif, l'une élue pour cinq ans, l'autre permanente. Les gouverneurs des provinces auront les

mêmes prérogatives locales que le gouverneur-général en matière fédérale. Ce sera la renaissance, dans l'Inde, du fameux « Ce, notwithstanding » du temps des Tudors, tombé en désuétude en Angleterre depuis le commencement du XVIII^e siècle.

Au point de vue fédéral, la Chambre basse comprendra 250 membres indiens représentant les provinces et 125 membres représentant les Etats semi-indépendants. La Chambre haute, Conseil d'Etat, sera élu en partie par le suffrage indirect des provinces, en partie par suffrage direct, mais restreint (100.000 électeurs au maximum). Le Conseil comprendra 156 membres des provinces et 104 membres représentant les Etats. Il sera permanent, et les membres seront renouvelés par tiers tous les trois ans.

Un point important : la Birmanie, vaste territoire contenant des richesses naturelles considérables et habité par une population racialement entièrement différente du reste de l'Inde, ne sera pas comprise dans la fédération. Elle restera, comme Ceylan, en dehors du système.

En face d'un corps électoral de quelque 36 millions d'individus, il était nécessaire de créer un système de sauvegardes élémentaires, dont l'application dépend exclusivement du gouverneur-général.

Parmi les autres changements apportés à la constitution actuelle, il faut noter l'abolition des appels au Conseil privé, sauf pour les cas où les questions constitutionnelles seraient en jeu. Le Parlement fédéral indien possèdera une chambre judiciaire analogue au Conseil privé.

Telle est, dans ses grandes lignes, la nouvelle constitution de l'Inde fédéralisée. Aucune action ne pourra être entamée contre le gouverneur-général ni les gouverneurs de province pour les actes qu'ils auront accomplis dans l'exercice de leurs fonctions, sauf si le Roi, siégeant en Chambre du Conseil, donne son approbation pour quelque cas grave ou exceptionnel. Grâce à cet article 303, on évitera des difficultés sans nombre soulevées par certains extrémistes décidés à saboter la nouvelle constitution.

Il est certain, quelles que soient les répercussions qu'apportera dans l'avenir cette nouvelle constitution, que le gouvernement britannique aura moins de difficultés à gouverner l'Inde par le truchement d'une administration indigène que par le canal d'une bureaucratie purement britannique. On observe d'ailleurs un mouvement très sensible d'évolution de l'opinion publique — ou ce qui est censé la représenter — dans certaines provinces, dans celle de Madras en particulier. Les nationalistes perdent du terrain au profit des groupes dits démocrates, et il y a lieu d'espérer que la nouvelle forme de gouvernement finira par rallier à elle la majorité de l'opinion.

Mais pour le moment, l'hostilité reste ardente entre Indous et Musulmans ainsi que le montrent les récentes émeutes de Lahore, qui n'ont pu être étouffées que grâce à l'intervention opportune des troupes britanniques du Pénjab. C'est une chose qu'il ne faut pas oublier, quand on parle des problèmes de la péninsule et de ses habitants.

André BOWMAN



LEÇON DE GEOGRAPHIE

— Quelle est la capitale de l'Ethiopie ?
— Londres.

(Die Nation)



Vue aérienne impressionnante d'une nouvelle route pour automobiles dans les Alpes autrichiennes. Cette route, commencée en 1930, a été officiellement ouverte à la circulation au début de ce mois. La section que l'on voit ici part de Fusch pour atteindre, sur le versant nord, le sommet du Gross Glockner. Cette route permettra aux automobilistes d'admirer quelques-uns des plus beaux paysages d'Europe.

La presse ÉTRANGÈRE

France et Allemagne

De M. Emile Buré, dans VENDÉMIAIRE :

Il est très actif en ce moment le Führer ! On m'affirme qu'il a le plus vif désir de nous envoyer en août quelque Ribbentrop, dont la tâche sera de troubler un peu plus encore les cartes européennes. Beaucoup de gens dans tous les partis souhaitent une conversation franco-allemande. Ils disent que « si ça ne fait pas de bien, ça ne fera pas de mal ». Que lourde est donc cette erreur !

On ne noue pas conversation avec des gens quand on sait qu'ils vous demanderont ce que vous ne pouvez pas leur accorder. Le Führer a des projets au sud, des espoirs à l'est, et ses projets réalisés, ses espoirs satisfaits, il laisse entendre qu'il se désintéressera de l'ouest. Le fin renard ! L'Allemagne installée à Vienne, clef du proche Orient, verrait entrer dans son orbite politique les nations de l'Est européen et des Balkans, et la France ne serait plus qu'une expression géographique comme d'ailleurs l'Italie et l'Angleterre. Les Etats-Unis d'Europe seraient constitués et ils auraient pour capitale Berlin.

Du G.P.O. au G.Sta.Po.

Le correspondant du MATIN à Londres publie des précisions sur l'existence d'une police secrète hitlérienne existant à Londres.

Il existe à Londres, écrit-il, un système d'espionnage gouvernemental allemand fonctionnant contre tous les réfugiés politiques. L'installation de ces policiers officieux semble être effectuée avec la plus grande discrétion par des fonctionnaires de la Gestapo assistés directement par le commissaire de police allemand de Bentheim, sur la frontière hollandaise.

Il ne serait pas impossible, conclut le MATIN, que les services politiques de la Scotland-Yard prennent bientôt des mesures destinées à mettre un terme aux activités illégales des représentants de la Gestapo.

Installer une police secrète en plein pays étranger, c'est évidemment un comble !

L'importance du lac Tana

Le rédacteur diplomatique de l'OBSERVER insiste sur l'importance que présente pour l'Angleterre la région du lac Tana en Ethiopie.

Cette question, écrit-il, est envisagée actuellement avec anxiété, car il ressort des concentrations de forces italiennes en Erythrée qu'un mouvement vers cette région serait un des premiers qui se produiraient au cas où se déclancheraient les hostilités.

La Grande-Bretagne risquerait alors de se voir devant un fait accompli, les troupes italiennes occupant la région des hautes eaux du Nil, qui est d'un intérêt vital pour l'Egypte et le Soudan et qui est réservée à l'Angleterre en vertu du traité anglo-italien de 1925.

Le SUNDAY DISPATCH annonce que les troupes stationnées dans la région frontière soudano-éthiopienne seront renforcées par cinq bataillons d'infanterie, qui partiront pour l'Egypte le mois prochain, afin d'assurer la neutralité du Soudan anglo-egyptien en cas de guerre entre l'Italie et l'Ethiopie.

La légation d'Ethiopie à Londres s'est vue, selon le MORNING POST, dans l'obligation de décliner les offres d'engagement de sujets britanniques dans l'armée du Négus pour des raisons de nationalité et d'économie.

Le MORNING POST indique par ailleurs que le consulat d'Ethiopie à Berlin décline en moyenne une centaine d'offres analogues tous les jours.

« Mein Kampf »

L'apparition à Munich d'une nouvelle édition non expurgée du livre de Hitler suggère à M. André Suarez les réflexions suivantes qui ont paru dans le JOUR :

On ne traite pas avec l'Allemagne, ou c'est qu'on veut être dupe. Pour un homme d'Etat, être dupe n'est déjà pas un signe d'esprit ni la preuve qu'il est digne de mener les affaires. Mais vouloir être dupe, cette sottise ou cette ignorance est une forme ridicule de la trahison.

On peut toujours se tromper : Richelieu même n'est pas infallible. Mais se laisser mettre dedans l'onzième fois après dix autres, je n'y sais pas d'excuse. Depuis Versailles, chaque entrevue, chaque entretien, chaque traité, chaque négociation entre la France et l'Allemagne a été l'occasion d'une sanglante duperie, l'Allemagne toujours dupant et la France toujours dupée.

Aujourd'hui, on ose parler des bonnes intentions de Hitler, et Londres se donne le luxe insensé d'y croire. Cependant, Mein Kampf est tiré à deux millions d'exemplaires ; une nouvelle édition vient de paraître à Munich.

On n'en a pas adouci l'horreur, comme dans celles qui ont été faites à l'usage de l'Italie et de l'Angleterre. On y lit toujours les mêmes injures, les mêmes menaces, contre tout ce qui n'est pas allemand, depuis les Juifs noyés dans l'ordure par ces bourreaux contre un, jusqu'aux cousins anglais, en passant par la France, l'Italie,

les Latins, les Slaves, les Tchèques, enfin tous les peuples du monde.

Un pareil délire de maniaque, vomissant l'insulte et la haine, une pareille doctrine de la destruction, prêchée par un chef d'Etat et ses ministres, devenue l'Evangile de tout un peuple, voilà ce qui ne s'est jamais vu. Les gorilles jusqu'ici n'ont pas publié de livres, et ils n'ont pas eu de philosophe à queue prenante pour les écrire.

« Il n'est pas permis à un peuple humain et noble, écrit M. André Suarez en terminant, de traiter avec l'Etat allemand tel qu'il est aujourd'hui. »

Et il y a des gens qui veulent traiter avec ces gens-là !

La stérilisation

On mande de Berlin au TIMES :

On enregistre dans toute l'Allemagne une sourde opposition à l'égard de la loi sur la stérilisation, qui en une seule année a été appliquée sur 56.244 personnes, soit à la cadence de plus de 1000 opérations par semaine.

Les demandes de stérilisation volontaire sont rares et les patients désignés tâchent, par tous les moyens, de s'opposer à l'application de la loi. Le total des 56.244 opérations enregistrées au cours de la première année de fonctionnement des « tribunaux eugéniques » ne représente qu'une partie des cas en instance devant ces cours. En réalité, l'application de la loi a été demandée pour 84.525 cas — 42.903 hommes et 41.622 femmes — et il est probable qu'elle aura lieu pour le plus grand nombre des intéressés. Il y a 205 « tribunaux eugéniques » et 29 cours d'appel, mais dans la plupart des cas l'appel est rejeté. Sur 8.219 appels, 377 seulement ont été accordés. Les « tribunaux eugéniques » sont composés d'un juge et de deux médecins ; les cas sont jugés surtout sur des rapports médicaux écrits et l'intéressé est rarement entendu par le tribunal. 96% des cas de stérilisation sont d'ordre mental.

Dans les milieux professionnels médicaux, on est, en général, partisan de la stérilisation, dont certains aspects soulèvent cependant des critiques. Le docteur Oswald Bumke, psychiatre, soutient notamment que le génie artistique et littéraire s'accomode fort bien de certaines tares héréditaires — quand il n'est même pas commandé par elles — et que la stérilisation systématique peut aboutir à faire de l'Allemagne une nation de gens d'un niveau intellectuel médiocre.

Le Dr Bumke risque fort d'être mis au ban du parti nazi, s'il persiste à ne pas approuver sans restrictions toutes les élucubrations médico-politico-sociales des maîtres du Reich.

André BOWMAN

Exposition artistique de produits français

chez Henry Morgan & Co. Ltd

Nos lecteurs ont sans doute connaissance de l'exposition exceptionnellement brillante qui s'ouvrira le 4 septembre prochain chez Henry Morgan & Co. Ltd. Les quotidiens des deux langues au Canada, les grands journaux français et américains lui ont consacré des articles fort détaillés accompagnés de photographies des plus belles œuvres des manufactures françaises de Sèvres, des Gobelins, des Monnaies, etc., qui y seront présentées.

La RENAISSANCE est heureuse d'insister auprès de ses lecteurs pour qu'ils ne manquent pas de visiter cette Exposition artistique de produits français, qui se recommande à leur attention par tant de raisons.

A côté des grandes œuvres d'art sorties des manufactures d'Etat et qui sont la preuve du souci qu'à travers tant de vicissitudes politiques et sociales le gouvernement français a toujours eu de donner l'exemple d'une production de haute valeur artistique, les visiteurs de l'Exposition pourront voir les produits de 180 maisons françaises qui ne manquent pas d'intérêt tant par leur présentation de bon goût que par la vulgarisation de produits qu'en vain la concurrence du monde entier cherche à supplanter.

Les produits français d'exportation s'imposent depuis toujours aux marchés étrangers par la politique de qualité qui inspire l'activité industrielle et commerciale française. Si c'est une exposition du goût français qui nous est offerte aujourd'hui, c'est aussi l'occasion de réflexions salutaires, tant quant au choix des articles à la recherche desquels nous passons tant de temps, que quant au profit que nous pouvons tirer de la formule et de l'exemple français en matière de production.

S'il est malheureusement vrai que le nationalisme économique qui est de mode de nos jours enrayer l'expansion commerciale française au Canada autant

que l'expansion commerciale canadienne en France, du moins est-il bon que le public sache que les produits de nos deux pays n'ont point en concurrence et que c'est à lui, public acheteur, qu'incombe le devoir de forcer la main aux gouvernements intéressés en « achetant français » pour qu'en France on puisse « acheter canadien ».

Pour nous faire mieux comprendre, nous voulons insister sur le fait que les produits français sont généralement de consommation individuelle, c'est-à-dire qu'ils sont plutôt offerts tels quels au consommateur canadien, alors que les produits canadiens qui intéressent le marché français sont généralement sous forme de matières premières et sont offerts plus particulièrement aux industriels français. Si donc le public canadien a le bon goût de « choisir français » dans ses achats, outre la satisfaction qu'il aura de se procurer des produits excellents en tous points, il se fera l'adjuvant le plus sûr et le plus habile des exportateurs canadiens en France. Autrement dit, le public canadien est un facteur essentiel des échanges commerciaux franco-canadiens. A lui de le comprendre, à lui de répondre à l'offre de la production française, à lui de visiter soigneusement et intelligemment l'Exposition artistique de produits français.

Nous félicitons la Chambre de Commerce française de Montréal, et plus particulièrement son président, M. Lucien Bernard, qui s'est montré une fois encore si intelligemment dévoué à la cause française, pour l'initiative si opportune qu'ils ont prise, pour la collaboration si remarquable qu'ils ont su obtenir des grandes firmes françaises et pour la participation importante et précieuse que le gouvernement français leur a accordée.

Nous les en félicitons. Nous les en remercions plus encore.

A. V.

La route de l'Hudson

Le port de Churchill, creusé dans la baie d'Hudson, est destiné à séparer économiquement l'Ouest et l'Est du Canada. Ce port inutile n'a pas encore rompu l'interdépendance économique des deux extrémités de notre pays, mais elle a suffi à causer une rupture politique entre la vallée du Saint-Laurent et des Grands Lacs, et celle de l'Hudson. Sur cette question en effet les Canadiens ne se séparent plus en partis politiques ou en groupes ethniques : ils se partagent en unités géographiques. La GAZETTE est contre Churchill autant que le CANADA, tandis que la WINNIPEG FREE PRESS est pour la route de l'Hudson autant et plus encore que M. Bennett lui-même.

Chaque fois qu'un journal de l'Ouest revient à la charge pour réclamer de coûteux avantages pour ce port coûteux, la GAZETTE entreprend la tâche facile de réfuter ses arguments. La tâche est facile car la cause de Churchill est indéfendable, ce port inutile ayant été l'occasion de l'une des pires gabegies électorales dans laquelle les deux partis aient trempé.

La WINNIPEG FREE PRESS se plaint cette année encore du taux élevé de l'assurance maritime pour la navigation dans l'Hudson et reproche au Gouvernement de n'avoir pas fourni aux navigateurs des renseignements suffisants sur le mouvement des glaces avant le 10 août de cette année et après le 7 octobre de l'année dernière. La GAZETTE répond que ces deux dates marquent l'extrême limite de la navigation prudente par cette route et qu'en fait la saison maritime n'atteint jamais ces limites dans l'Hudson. Elle ajoute qu'il y a telle chose que les dangers de la navigation dans la baie et le détroit d'Hudson et que les taux d'assurance sont établis d'après ces dangers, et non d'après les prétentions ou les désirs des gens de l'Ouest.

Tout cela prouve que les millions dépensés à Churchill ont bel et bien été engloutis dans une entreprise invraisemblable. Et les incessantes réclamations des gens de l'Ouest prouvent qu'à ce prix on n'a même pas atteint le but avoué d'un politicien : contenter la population des Prairies.

Georges LANGLOIS

AVANT L'ENTRÉE EN CLASSE

surtout si l'enfant se plaint de sa vue, ne serait-il pas prudent de consulter votre réfractométriste ?

Optométristes-Opticiens A l'Hôtel-Dieu (Ajustement des yeux artificiels)
Carrière & Sénécal
LIMITÉE
271 Est, rue Ste-Catherine
TEL. LANCASTER 7070

Lisez

Le Canada

illustré

le seul journal du matin indispensable aux Canadiens-Français

Les lecteurs du « Canada » sont toujours les premiers et les mieux renseignés

En vente partout

2 sous le numéro

Le lot des Canadiens-

Français

Il a toujours été maigre dans notre confédération. Mais la portion n'a jamais été aussi congrue que sous le gouvernement arbitraire de M. Bennett. Cela est si flagrant qu'il ne vaut presque pas la peine de le démontrer. Il est bon néanmoins de signaler, de rappeler plutôt, quelques faits pour ceux qui ont la mémoire courte ou qui n'ont pas remarqué combien peu de Canadiens-Français ont obtenu quelque poste important dans les récentes fournées de nominations pré-électorales. Voici notre part dans la haute administration telle que la résume M. Charles Gautier, au DROIT :

Actuellement il n'y a plus de vacances dans les sous-ministres. Voici donc le bilan : un sous-ministre canadien-français, dix-sept sous-ministres de langue anglaise. Le premier ministre ne nous gêne pas et l'on ne peut reprocher à nos représentants, ministres et députés, d'avoir gaspillé leur influence.

L'ACTION CATHOLIQUE avait exagéré la situation en oubliant qu'un Canadien-Français, le lieutenant-colonel Léo-Lafleche, occupe le poste de sous-ministre de la Défense nationale. E.L. y écrivait en effet :

M. Bennett vient de nommer M. John Sullivan, avocat irlandais de Montréal, à la fonction de sous-ministre des Postes.

Tout est donc consommé : les Canadiens français ne comptent plus un seul sous-ministre en office. Quelques postes d'importance analogue leur restent, mais aucun ministre, d'ici un certain temps, ne sera dirigée par un sous-ministre de langue française.

Voilà où nous sommes descendus.

Ce qui fait écrire à G.P., au DEVOIR :

Jamais l'élément canadien-français n'eut si piètre représentation dans le haut fonctionnarisme. On dira en certains groupes que cela n'a guère d'importance ; ceux qui parlent ainsi sont gens détachés de tout ou qui ne veulent pas réfléchir à l'influence constante, tenace et sérieuse d'un sous-ministre dans le ministère qu'il dirige. Et dans le cabinet, qui avons-nous ? MM. Dupré, Gobeil, c'est tout. L'est-ce riche ? Nous avions auparavant MM. Sauvé, Durand et Dupré, ce qui n'était déjà pas extraordinaire. Et nous avons reculé. Ce qui était pourtant difficile...

Dans le même journal, E.B. avait précédemment écrit :

L'élément canadien-français représente environ un tiers de la population du pays. On lui accorde un poste de sous-ministre sur dix-huit.

Il est vrai que de ces dix-huit postes, il en est un, celui de la Marine, qui est encore vacant. Le confiera-t-on à l'un des nôtres ? Cela ne rétablirait pas le juste équilibre ; mais ce serait tout de même quelque chose dans la bonne direction. Les ingénieurs canadiens-français ne manquent pas, qui ont toute la compétence voulue pour accéder à cette fonction. Il en est un en particulier qui est déjà dans le fonctionnarisme fédéral, au ministère des Travaux publics.

Voudra-t-on choisir celui-là ? C'est douteux. Qu'on se rappelle que la chose n'a pu se faire du temps de M. Durand ; que c'est du temps de ce dernier qu'on a désigné un unilingue à la direction des chantiers maritimes de Sorel où la très grande majorité des employés sont des Canadiens français.

Tout de même espérons contre tout espoir. Que le gouvernement nous accorde deux postes de sous-ministres sur dix-huit et on ne pourra le taxer de favoritisme à notre endroit.

Tout cela montre à quel point ce Bennett se f... de nous, même à la veille d'une élection. C'est dire qu'il ne se fait évidemment pas d'illusions sur les chances de son parti dans notre province car il se préoccupait d'avantage de nous... en promesses, en 1930 ! Mais aujourd'hui qu'il n'a plus à offrir que la curée d'avant la débacle...

Les mémoires les moins fidèles devraient se rappeler nettement tout cela, au moins jusqu'au 14 octobre. Même si l'on n'est pas pour les autres, il faut être contre Bennett et sans merci ; car son attitude seule à notre endroit suffit à lui aliéner irréconcilablement notre sympathie sans qu'on ait à tenir compte de sa politique générale qui, elle-même...

Au Nouveau-Brunswick

S'il est sort des Canadiens-Français est précaire dans la Confédération, il n'est guère meilleur dans certaines autres provinces. L'ÉVÉNEMENT expose le cas du Nouveau-Brunswick où Acadiens et Canadiens-Français sont plus du tiers de la population (37 pour 100). Tout d'abord on a dessiné une carte électorale qui les empêche d'élire un nombre de députés proportionnel au nombre d'électeurs de langue française.

La carte électorale est ainsi faite que les comtés dont la population est française ont deux fois plus de voteurs

que les comtés anglais. Résultat, sur 48 députés les nôtres n'en peuvent faire élire que 10. C'est ce qui vient d'arriver aux élections qui ont renversé M. Tilley et porté M. Dysart au pouvoir. Il n'y a eu encore qu'une dizaine de Canadiens-Français élus.

Il va sans dire que dans ces conditions nos compatriotes du Nouveau-Brunswick ont reçu un traitement encore plus mesquin que le nôtre de la part de la Confédération. L'ÉVÉNEMENT décrit ainsi ce traitement :

Il y avait alors des sièges du Nouveau-Brunswick vacants au Sénat et deux situations de juges à donner. M. A.-J. Léger, ex-ministre dans le cabinet Tilley, a été nommé sénateur à la place de feu l'hon. Pascal Poirier. La population catholique et française voulait obtenir au moins un des nouveaux juges. Mais non. Le cabinet fédéral a choisi deux juges anglo-protestants, dans la province qui a vu naître M. Bennett. Aujourd'hui, les catholiques, qui forment 47 pour cent de la population totale, n'ont que 2 juges sur 13. Les Canadiens-Français, qui sont plus qu'un tiers de la population (exactement 37 pour cent) n'ont qu'un juge sur les treize. Ces faits et ces chiffres laissent à penser que les récentes nominations d'Ottawa ont causé du mécontentement ailleurs que dans notre province.

Et l'ÉVÉNEMENT termine par ces justes paroles sur le sort fait aux Acadiens :

Nos compatriotes ont fait beaucoup pour le développement de cette belle province, dont le progrès est si intimement lié à celui de la nôtre. La persécution commencée en 1755, dont nous regrettons aujourd'hui la continuation, doit avoir une fin. Avant longtemps, les Canadiens-Français seront la majorité au Nouveau-Brunswick. Pourquoi attendre cela pour leur donner la part qui leur est due ?

La Banque du Canada

L'INFORMATION, qui rappelle avec raison que nous n'avions pas besoin d'une banque d'Etat, approuve en bloc la façon dont on l'a organisée, car elle croit que les règlements qui régissent l'attribution des actions ont au moins le bon effet de l'empêcher de tomber sous le contrôle des « gros intérêts ».

Contrairement à la suggestion de M. King qui voulait une banque d'Etat on en a fait une banque privée ou semi-privée. Cela veut dire que n'importe quel Canadien a le droit d'être actionnaire de la Banque du Canada et, dans notre opinion, c'est une excellente chose. Naturellement il y avait le danger que la banque centrale tombe, un jour ou l'autre, sous le contrôle des soi-disant « gros intérêts ». On a pris les mesures nécessaires pour qu'une chose de cette nature n'arrive jamais. Chaque actionnaire, en effet, n'a pas le droit de détenir plus de 50 actions. D'un autre côté tout directeur de banque à charte, officier ou employé ne peut non plus être actionnaire. De toute façon les mesures nécessaires ont été prises pour que l'institution demeure toujours aux mains des Canadiens et pour qu'elle ne soit pas dominée par un groupe plutôt que par un autre. C'est encore là une excellente chose.

L'INFORMATION se déclare donc opposée à la nationalisation pure et simple que M. King a mise à son programme électoral. La Banque du Canada est une cinquième roue de charrée, écrit notre confrère ; mais puisque nous l'avons, ajoutons-le, il vaut mieux la garder telle qu'elle est. Il craint surtout que les actionnaires soient dépossédés de leurs actions au bénéfice des politiciens et des financiers qui leur détiennent trop souvent leur conduite ; et il s'alarme de voir les actions baisser à la suite des démentis de M. Hepburn avec M. Towers et des déclarations de M. King.

Nous ne voyons pas pour quelle raison on nationaliserait cette institution et qu'on la mettrait, en quelque sorte sous le contrôle des politiciens. On sait où cela mène d'ordinaire.

Nous ignorons si la colère de M. Hepburn contre la Banque du Canada est justifiée. Nous savons une chose, toutefois, et c'est que M. Hepburn, lorsqu'il n'a pu, pour une raison ou pour une autre, avoir les fonds dont il avait besoin par l'entremise des courtiers en obligations, s'est adressé à la Banque du Canada. Tout indique qu'il n'a pas eu satisfaction. On avait probablement de bonnes raisons pour refuser. Peut-être même la Banque du Canada n'avait-elle aucun droit de faire une transaction de cette nature. Admettons, en tout cas, que les officiers de la Banque du Canada n'ont fait que suivre les règlements. Si la Banque avait été la chose des politiciens on aurait probablement enfreint les règlements. On voit immédiatement où cela peut conduire et quels abus peuvent se commettre.

D'un autre côté nous ne voyons pas pour quelle raison on déposséderait, en quelque sorte, des centaines de Canadiens qui, de bonne foi, ont acheté des actions de la Banque du Canada. Lors de la souscription des actions et après ces gens étaient sûrs qu'ils faisaient un placement de tout repos. Va-t-on maintenant, sans raison suffisante, les déposséder quelques mois plus tard ?

Le point de vue de l'INFORMATION mérite qu'on le retienne.

Pendant ce temps le PROGRÈS DU

GOLFE s'intéresse à la monnaie pour s'étonner qu'après tant de débats sur le libellé des billets et des pièces aucun candidat ne prenne une attitude définie sur ce sujet et ne s'engage à réclamer du prochain Parlement l'instigation du bilinguisme intégral. Les partis se sont réciproquement jetés la pierre, écrit-il, l'un reprochant à l'autre de n'apporter qu'une solution boiteuse au problème, celui-ci reprochant à celui-là d'avoir fait encore moins quand il était lui-même au pouvoir.

Les candidats qui briguent les suffrages n'ont pas l'air bien anxieux, quels qu'ils soient, d'aborder cette question autrement que pour, à l'occasion, charger de blâmes leurs adversaires.

Autant que possible, croyons-nous, la question sera habilement escamotée par bleus et rouges. Ceux-ci voudront-ils s'engager formellement à réclamer la monnaie bilingue si leur parti prend le pouvoir, à la réclamer sans cesse et tant que l'absurde et injuste irrégularité sévira ? Les autres — les conservateurs — (sauf peut-être MM. Onésime Gagnon, Henri LaRue, J.-A. Barrette et Léo Duguay, qui se sont séparés de leurs chefs sur cette question) ne tenteront pas non plus, s'ils n'y sont contraints, de soulever la discussion, cela se conçoit ; ils n'y ont aucun intérêt.

Pourtant, il reste bien vrai que la seule solution pratique, rationnelle, équitable — on n'a plus à le démontrer — serait l'émission, non pas de billets tout anglais et de billets tout français, mais de billets libellés TOUS dans les deux langues officielles. Se trouvera-t-il des candidats sérieux, libéraux et conservateurs, qui jureroient de réclamer l'obtention de billets de la Banque du Canada réellement bilingues, advenant leur élection ou leur réélection, et quel que soit le parti qui aura la majorité ? Peut-être, mais, sans être prophète, nous aurons qu'ils ne seront pas légion.

Et l'on ne saurait accuser notre confrère de pessimisme.

Des projets à l'exécution

Il était trop facile de prédire que l'Angleterre nous enverrait des émigrants le jour où elle le voudrait pour prétendre avoir fait une prophétie en écrivant que certains des projets d'immigration déjà exposés ici se réaliseraient malgré la crise et malgré nous. L'Angleterre s'est toujours débarrassée de ses chômeurs et de ses enfants abandonnés en en exportant le plus possible dans ses possessions. C'est ce qu'on lui propose de nouveau et c'est ce qu'on a effectivement commencé de faire, d'après ce que nous apprend cette note du DEVOIR, signée E.B. :

Il paraît que ni le gouvernement ni aucune autorité publique ne l'encourage depuis la crise et le chômage.

Une dépêche de Calgary, transmise par la Presse Canadienne, nous apprend pourtant que cinquante jeunes garçons et jeunes filles de Grande-Bretagne sont en route pour Vancouver d'où on les dirigera vers la « Prince of Wales' Fairbridge Farm », près de Victoria, où ils recevront pendant cinq ans un entraînement agricole. Les jeunes colons ont de huit à douze ans.

La « Prince of Wales' Fairbridge Farm » n'est pas le ranch dont le prince de Galles est devenu propriétaire dans l'Ouest. C'est un établissement agricole lancé par une société d'émigration britannique s'intéressant au placement des enfants abandonnés du Royaume-Uni.

Après les cinquante premiers, ce sera cinquante et cent autres, et après un séjour plus ou moins prolongé dans cet « établissement agricole », ce sera autant de jeunes gens de 13 à 17 ans qui resteront au Canada avec un état-civil d'apocryphe, et qui prendront la place des nôtres. Au moins les Barnardo Boys subissaient leur « entraînement » en Angleterre ; ceux-ci viennent le faire chez nous : aux frais de qui ?

Georges LANGLOIS

Perrier

LE CHAMPAGNE DES EAUX DE TABLE

— le breuvage alcalin, pétillant, qui restaure les fonctions digestives — allège l'esprit au lendemain d'une veillée prolongée.



Le « MOIS » de juillet

Au sommaire du dernier numéro de la revue Le Mois — qui continue d'être la seule revue renseignant vraiment sur tout ce qui se passe dans le monde — nous relevons les articles suivants : *La politique du Japon*, par S. Exc. Nakagake Sato, ambassadeur du Japon à Paris ; *Les Tendances actuelles de l'histoire littéraire*, par M. Paul Hazard, professeur au Collège de France ; *Le choix du sujet en peinture*, par Kislind ; *Mon Service*, par le professeur Gosset.

Parmi les nombreuses études inédites que nous apporte ce numéro du Mois, citons *Le Conflit italo-éthiopien*, *Les problèmes de restauration monarchique en Europe*, *La crise morale du IIIe Reich*, *La France restaure ses finances*, *Les nouvelles lois militaires du Reich*, *Le Congrès international des écrivains pour la défense de la culture*, etc.

Pour obtenir ce numéro du Mois, s'adresser à ses représentants canadiens, La Librairie Méthot, 325 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal. Prix : \$1. Franco.



L'acier au manganèse, marque « Sorel », d'un alliage spécial, pour mâchoires de concasseurs, revêtement intérieur de malaxeurs d'asphalte, semelles de chenilles pour excavateurs et tracteurs, outillages miniers, etc., est reconnu de qualité supérieure ; il est employé par la majorité des entrepreneurs de pavage. En général, l'industrie minière du Québec fait aussi grand usage de ce matériau.

Aucun Canadien ne doit oublier qu'en achetant des marchandises ou des produits fabriqués par nos manufacturiers il accomplit un devoir social et collabore à l'expansion de nos propres industries. C'est là du patriotisme bien compris. (r)

MAISONS D'EDUCATION

COLLÈGE DE MONTRÉAL

Fondé en 1767 Dirigé par les MM. de Saint-Sulpice
Pensionnat et Externat — Cours Classique
RENTREE LE JEUDI 5 SEPTEMBRE
1931 SHERBROOKE OUEST. TEL. FITZROY 1356

L'ÉCOLE VIVANTE

La langue française
La composition française
La littérature française

Considérées non comme une « matière d'examen », c'est-à-dire un objet de vain savoir, mais comme un instrument de culture intérieure. Trois séries de leçons, réparties d'octobre à juin, à l'usage de celles et de ceux, jeunes, moins jeunes et plus vieux, qui, s'estimant heureux d'être français d'origine, sont prêts à se remettre à l'étude pour le demeurer.

Ne prépare à aucun grade, aucune carrière. Ne décerne aucun diplôme.

Prospectus « B » sur demande

s'adresser par lettre à Victor BARBEAU, 41 avenue Holton, Westmount
« ON SE LASSE DE TOUT, EXCEPTÉ DE CONNAÎTRE »

ARTS et LETTRES

DEUX CHEFS-D'OEUVRE DE PLAMONDON

II

Il y a mieux que le portrait de la Mère Saint-Joseph : c'est celui de sa sœur, la Mère Sainte-Anne. Marie-Mathilde Guillet dit Tourangeau, née à Saint-Roch de Québec en 1824, suivit l'exemple de sa sœur aînée et voulut se faire religieuse. Elle entra à l'Hôpital-Général le 28 mai 1840. C'est dans son costume de novice que Plamondon la portraiture au printemps de 1841. La jeune Hospitalière ne survécut pas longtemps à son entrée en religion. Atteinte de phthisie, elle ne devint professe qu'en prévision de sa mort prochaine. De fait, elle s'éteignit à la fin de l'année 1841, après avoir fait profession le 21 octobre.

Lorsque Antoine Plamondon peignit son portrait quelques mois avant sa mort, la Mère Sainte-Anne avait donc dix-sept ans. C'était alors une grande jeune fille, très jolie, enjouée, espiègle même, les traits réguliers et riants.

Sur son portrait, elle est sérieuse, ses yeux sont fixes et ses lèvres sont pincées comme si la novice réprimait un sourire. C'est qu'elle pose devant un célibataire de trente-sept ans — Plamondon était né en 1804 — et que cela la met un peu à la gêne. Avec son regard inquisiteur de portraitiste, son rictus sarcastique, ses réparties brusques et déconcertantes, Plamondon intimide ses modèles, surtout quand le personnage qui pose devant son chevalet est une novice qui n'a pas vingt ans.

Mais examinons bien la toile. Si le regard est fixe, c'est que la Sœur Sainte-Anne porte les yeux dans la même direction depuis quelques heures ; si la novice se penche un peu en avant, c'est que la fatigue envahit peu à peu son corps miné par la fièvre ; si le visage trahit quelque inquiétude, c'est que peut-être la jeune fille pressent la fin toute proche de son existence. Le peintre a rendu à merveille ces défaillances physiques. Il a peint avec conscience l'être fragile qui était devant lui. Et à mesure que la fatigue de la pose se fait sentir dans ce corps qui n'en a plus que pour quelques mois à vivre, la main de l'artiste en suit les effets avec attention, avec scrupule. Lui qui se f... trop souvent de son modèle, lui qui peint de *chic* et qui s'en fait gloire, il éprouve bien quelque ennui à rendre sur la toile exactement ce qu'il voit, à

analyser les tons, à penser d'avance où il appliquera le pinceau chargé de couleur. Cette tension de son esprit et de son regard lui vaut un chef-d'œuvre, tout au moins la plus belle pièce de l'Ecole canadienne du XIXe siècle.

C'est une œuvre d'une vie discrète mais intense, d'une grande facilité d'exécution. On ne sait ce qu'il faut le plus admirer : les chairs modelées avec une extrême souplesse ou les étoffes peintes largement avec une exactitude de tons qui rappelle ce que Philippe de Champaigne, les Clouet et Fragonard ont laissé de plus parfait.

La figure est séduisante. Elle attire par les yeux noirs et brillants, encadrés de longs cils sombres ; par les paupières humides et nettement indiquées ; par le nez droit aux narines bien ourlées ; par la bouche aux lèvres roses et aux commissures très fines, indiquée par un trait légèrement arrondi. Un peu allongé, le visage est plein, bien en chair, avec des reflets délicats et, aux joues, des taches de mauves. Physionomie intelligente et concentrée, mélancolique et soucieuse ; regard profond et distinction des traits ; carnation d'une joliesse un peu triste comme le teint d'une phthisique...

Regardons en bas de la toile : les mains rappellent, dans cet ensemble discret, les tons du visage. De la manche dorée par la lumière au livre vermillon, la main droite est une transition d'un singulier effet décoratif. Main nerveuse recouverte de chair molle et brillante de sueur fiévreuse.

La novice est assise dans le même fauteuil que son aînée ; on en voit le dossier à droite. C'est le même fond neutre rehaussé de mauve moins sombre, le même livre rouge, le même manteau noirâtre, la même robe d'un beige chaud. Mais au lieu du voile noir des professes, la Sœur Sainte-Anne porte un voile blanc drapé avec une fantaisie charmante.

Telles sont les deux plus belles œuvres de Plamondon. Dans le petit musée que les Hospitalières de l'Hôpital-Général ont établi au premier étage d'un pavillon, récemment construit, de leur monastère, les effigies des Mères Saint-Joseph et Sainte-Anne sont comme deux pièces précieuses qui éclipsent par leurs solides qualités



Portrait de Marie-Mathilde GUILLET dit TOURANGEAU, en religion Mère SAINTE-ANNE, peint par Antoine Plamondon en 1841. (Conservé à l'Hôpital-Général de Québec).

toutes les œuvres d'art qui les environnent. Et pourtant, il y a de jolies choses dans ce musée trop peu connu. Il y a des sculptures du XVIIIe siècle, des pièces Laurent Amyot, de riches émaux, des céramiques de couleur, des vases d'or et d'argent, des peintures assez ternes mais intéressantes de l'Ecole canadienne, des gravures rares, des objets d'utilité pratique que les religieuses ont su conserver religieusement. Les deux peintures de Plamondon attirent le regard mieux que les autres pièces du musée. Même l'*Ecce Romo*, de Ségué, qui est une belle chose de l'Ecole française du XVIIe siècle, pâlit devant les portraits des deux Hospitalières.

Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elles sont vivantes, parce que l'artiste les a portraiturées après les avoir longuement observées. Leçon précieuse qui devrait servir à nos artistes d'aujourd'hui.

Jetez un coup d'œil sur les ouvrages de l'Ecole canadienne. Que constatez-vous ? Absence d'observation. Nos artistes ont cru qu'il s'agissait d'emmagasiner quelques trucs de métier pour

faire de belles toiles, tout comme nos littérateurs s'imaginent écrire de beaux livres parce qu'ils savent un peu de syntaxe et qu'ils ne sont pas tout à fait brouillés avec l'orthographe et la ponctuation. Erreur. Le métier, c'est le moyen, le truchement. Tandis que le génie consiste à voir, et à bien voir, à observer longuement.

L'œuvre de Plamondon en est la démonstration péroratoire. Toutes les fois que l'artiste s'est borné à mettre en œuvre des recettes d'atelier et des reminiscences livresques ou de musées, il a fait œuvre banale. Au contraire, chaque fois qu'il s'est astreint à une observation méticuleuse et prolongée, il a produit des œuvres fortes. Celles-ci, en dépit de leur petit nombre, rachètent les authentiques *navets* que l'artiste a multipliés au cours de sa trop longue carrière.

Gérard MORISSET, attaché honoraire des Musées nationaux de France.

LA RENAISSANCE est un journal privilégié, puisqu'il n'a pas de concurrent.

L'impressionnisme exposé à Bruxelles

Alors que l'Exposition de l'Art Italien, au Petit Palais, vient de fermer ses portes après avoir connu un succès sans précédent, il importe de signaler une autre manifestation artistique qui, par sa richesse et sa signification, revêt un caractère de la plus haute importance. Il s'agit de l'Exposition de l'Impressionnisme, à Bruxelles, ouverte depuis plus d'un mois déjà et qui ne se clôturera qu'en septembre prochain.

Cette grandiose et unique rétrospective constitue, avec « L'Art Ancien » d'Anvers, en 1930, « Cinq siècles d'Art » de l'Exposition Universelle de Bruxelles et « L'Art Italien » de Paris, sans oublier l'intéressante rétrospective de la Peinture Française, à Burlington House, à Londres, en 1931, le plus remarquable effort de vulgarisation artistique de ces dernières années, en même temps que la plus précieuse évocation d'une école à laquelle on doit tant, et plus particulièrement d'avoir sauvé l'art pictural de sa sécheresse comme de sa déchéance.

Avec Manet, Pissarro, Renoir et leurs amis, l'art, émanation de la vie retourne à la vie. Il n'est plus la vaine tentative de résurrection ou d'illustration d'un temps glorieux, mais qui n'est plus. Il est ce qu'il doit être, la plus étonnante magnification du présent qui, seul, peut suffire à nous émouvoir et à nous conquérir.

De cette réunion de talents et de mentalités aussi diverses que contradictoires devait naître ce mouvement « révolutionnaire », d'une belle solidité et qui prend aujourd'hui figure d'un éclatant symbole.

Mais n'est-ce pas ici surtout que réside le miracle, dans cette étroite collaboration d'hommes décidés à rénover, à retrouver le chemin de la vérité, à redonner le caractère de véracité et de vie à leurs œuvres et à l'art en général ? Ils étaient pourtant bien différents les uns des autres ! A Degas, aux allures de bourgeois, s'opposait Vincent van Gogh ; Gauguin et Monet étaient l'un et l'autre un vivante antithèse ; Renoir critiquait Manet, Berthe Morizot l'admirait vivement. Ils surent malgré tout rester suffisamment unis pour marquer de leurs efforts non seulement une époque, mais tout un siècle.

Quand, s'effaçant devant une toile Impression Soleil levant de Claude Monet, un quidam prononça, pour la première fois, le mot d'« impressionnisme », on était loin de se douter du succès de la répercussion profonde qu'allaient avoir, sur le monde pictural tout entier, et la formule et l'étiquette.

Aujourd'hui encore, plus d'un demi-siècle après les premières manifestations « impressionnistes », telle ou telle école, dans ses recherches d'évolution, se rencontre avec l'impressionnisme et n'hésite pas — ce qui est rare — à le reconnaître. La peinture romaine — pour ne citer qu'un exemple du début de ce siècle à la fin de la guerre, doit énormément aux impressionnistes et aux théories nées du mouvement qu'ils défendaient.

Il y a dans cette ardeur, dans cet acharnement d'une poignée d'hommes à imposer un art nouveau, à rompre brusquement et définitivement avec le passé, un courage que l'on ne peut assez admirer, tant il dépasse en beauté et en foi les élans classiques ou des renaissances les plus enthousiastes.

Si l'on songe précisément à ce merveilleux ensemble italien qui offre le déroulement savant et nuancé d'un art infiniment serein et dans lequel chaque artiste — je devrais presque dire : chaque génie — est, à lui tout seul, le centre d'une révolution, sinon le noyau d'une évolution, on saisit mieux combien décisive fut l'intervention des impressionnistes, combien magnifique fut leur enthousiasme, eux qui n'avaient pas que des idées à exprimer ou des sentiments à vaincre, mais contre qui s'acharnaient les préjugés les plus sots d'un classicisme redondant et complètement décadent.

Outre les quolibets que le CHARIVARI ne manqua pas de leur lancer, avec l'esprit satirique qui lui était propre, la presse n'accueillit qu'avec une extrême réserve — voire avec suspicion — les « révolutionnaires ».

Les critiques belges ne furent certes pas les moins acerbes. « Monsieur Renoir », ainsi que presque tous les impressionnistes français, lisait-on... dans la *Fédération Artistique* de 1886, vise à l'originalité. N'est pas original qui veut ! » Et plus loin : « Rien

n'est plus trivial, plus bourgeoisement commun, que quelques unes des toiles de Renoir ».

Ce sentiment bourgeois, quand on le considère aujourd'hui, on voit mieux où il se trouvait. Les plus bourgeois, sans aucun doute, étaient ceux qui craient le plus fort. « Claude Monet, écrivait la même année le critique de LA GAZETTE, doit avoir été l'un des inventeurs de l'art incohérent. Paysagiste en chambre, pinceau dérangé qui aurait besoin d'un régime sévère, devant la Nature, pour se corriger de ce qu'on dit de faux, de malsain et de comique ses études passionnelles de décadence... Renoir, notre œil est trop famand pour goûter ce dévergondage de crudités rouges, vertes et bleues. »

Quelques-uns, malheureusement trop rares, comme Edmond de Goncourt et le marchand Durand-Ruel, comprirent toutes les possibilités qu'offraient ces théories. Ils sentirent jusqu'à quel point elles allaient bouleverser les règles et les usages jusqu'alors en vigueur et ne manquèrent pas d'apercevoir les immenses horizons ouverts par la nouvelle école.

En parcourant les salles du Palais des Beaux-Arts, consacrées à l'Impressionnisme et qui forment une des plus belles réunions de chefs d'œuvre qui furent jamais, c'est un visage connu, un dessin familier, une découverte, un nouveau motif d'admiration qui surgit à chaque pas.

Tout le combat infatigablement livré par Manet contre lui-même d'abord, contre les théories d'écoles ensuite, apparaît, au long de la cimaise, dans sa poignante et magnifique réalité. Du portrait romantique de *M. et Mme Auguste Manet* à cet *Argenteuil* où le peintre se revêt d'une robe de lumière et d'une liberté enfin conquises, c'est toute sa vie, avec ses espoirs et ses déceptions, qui nous est brusquement révélée.

Ces *Peupliers dans le vent* et cette *Route de Monte-Carlo*, de Monet, tout vibrants de soleil et de joie, cette magnification sensuelle et douce de la nudité féminine intitulée *Femme se peignant* de Degas, quels tableaux plus opposés par l'esprit, le sujet, la manière même, mais quels tableaux plus purs chefs d'œuvre ?

Précis, corrosif, gardant jusque dans ses plus basses visions une distincte morale et une facture qui témoignent du génie, Toulouse-Lautrec saisit par son impitoyable et lucide cruauté. Plus loin Gauguin, chanter exalté de Tahiti, Van Gogh, qui ne fut jamais mieux défini que par cette expression « le fou génial » et Pissarro, avec l'infinie douceur de ses brouillards ensoleillés, vous sollicitent tour à tour.

Puis vient Seurat, dessinateur prodigieux mais qui, par l'abstrait de son style, devait mener l'Impressionnisme dans une impasse. Comment ne pas évoquer devant une de ses plus belles compositions, *Le Cirque*, l'attitude dédaigneuse de Puvion de Chavannes ? ...un des plus grands chagrins de Seurat, qui devait le poursuivre jusqu'à la mort.

L'infinie tendresse de Sisley, la délicatesse profonde et sensible de Berthe Morizot s'opposent ailleurs à l'intellectualité de Cézanne, ce méridional sublime, dont « l'éternel comptoir » fit plus pour l'art de la peinture que toutes les compositions héroïques de David, d'Ingres et de Delacroix.

Enfin le plus grand de tous, celui qui devait non seulement marquer le sommet glorieux de toute une école, mais être encore le premier peintre de son siècle : Renoir. Amoureux de la Femme, Renoir s'inspire, pour l'exalter, de Jordans et de Rubens, mais toujours avec un tact, une délicatesse et une sensibilité bien français. Et ses deux *Baigneuses* ne doivent pas seulement être remarquées ou admirées, mais aussi placées loin en tête de cette galerie de deux cents tableaux, où l'on compte plus d'un tiers de chefs d'œuvre. L'impressionnisme n'est, à vrai dire, qu'une étiquette. Cette splendeur rétrospective suffirait à nous le prouver si nous n'en étions déjà convaincus. Autant d'impressionnistes que d'artistes, autant d'écoles que de peintres, qui se distinguent les uns des autres par des apports d'ordre sentimental, technique ou intellectuel, mais qui se rencontrent pourtant sur le plan sublime.

Robert MAILLARD

Tous droits réservés par L'ESPACE. Reproduction, même partielle, interdite.

LES LIVRES

J. KESSEL : *Le repos de l'équipage*, roman.

Dans la tragédie provençale d'Alphonse Daudet, l'Arlésienne envoûtée et fatale demeure jusqu'au dénouement dans la coulisse et ce jeune amour se tue sans que nous voyions luire sur la scène les yeux qui ont donné la mort. Dans le magnifique roman qui consacre, il y a dix ans, le talent de M. J. Kessel, l'héroïne de *L'équipage* restait semblablement invisible. Invisible, mais si intensément présente ! C'est son ombre seule, à elle aussi, qui s'étendait sur le drame et se dressait, néfaste, entre les deux hommes de l'épopée aérienne, Jean Herbillon et Claude Maury, et le pilote et l'observateur, amis de la vie et de la mort, ayant même âme et même cœur, mais pour qui le malheur voulait qu'ils eussent, par une atroce rencontre, le même amour.

Cette fois, la Femme est là. M. J. Kessel a décidé que nous connaissions la meneuse du jeu tragique et que cette chair soit enfin présente à nos yeux qui est la raison de vivre de deux hommes et la meurtrière de leur amitié. L'équipage est venu se reposer dans une petite ville de l'arrière-front et Denise arrive, Hélène pour le mari, Denise pour l'ami. C'est pour Herbillon, bien sûr, qu'elle est venue, et la bataille, plus rude que l'autre, entre avec elle dans la retraite qui était promise au repos. Et là, c'est, par le magnétisme de son corps, de ses yeux, de sa voix, de son souffle, le déclenchement du drame marchant, rapide, vers son inexorable fin, c'est la montée du soupçon dans l'âme du mari, le crescendo de son angoisse, la naissance

aussi, chez l'amant, du remords et la révolte contre la trahison dont le sort l'a chargé, les tentatives d'évasion, la flamme de la jalousie chez la femme, les face-à-face pathétiques et les passes d'armes dont chacune risque d'être mortelle, tous les déchirements de trois êtres à qui la passion livre le dernier combat.

Jailli du duel entre l'amour et le devoir, le dénouement atteint ici au sublime. Un volontaire est demandé comme instructeur pour l'arrière. L'arrière ! La fin des dangers, le salut de l'amant. Pour un soldat de la trempe d'Herbillon, une lâcheté ; mais qu'importe à Denise et l'honneur de l'équipage et les chers compagnons des heures sacrées ! Et l'amoureuse fait le siège de l'homme. Elle va gagner. Herbillon s'offre comme volontaire... Mais non, elle a perdu. Sur les visages silencieux de ses frères, Herbillon a lu le mépris, il l'a senti sourdre pour lui-même en lui-même et c'est vers la bataille qu'il part... Il faut bien que Denise, à son tour, se rende, qu'après s'être si farouchement tortue sous le fouet de l'amour, elle aussi se libère, et quand l'amant s'éloigne, c'est par ce cri de renoncement magnifique, qui semble faire écho à celui des héroïnes coréennes, qu'elle salue son départ : « Va, puisque tu le veux ! » — un cri dont la réponse ne viendra jamais.

André MAUROIS : *Malte*. Un vol. illustré de plus de 100 hélogr. et de 4 aquarelles hors texte.

Se souvenir sans doute du cri d'admiration que poussa jadis Disraeli abordant à Malte et saluant

dans La Valette « l'une des plus belles cités qu'il ait jamais visitées, quelque chose entre Venise et Cadix », ayant aussi présent à la mémoire l'enthousiasme de Lamartine devant la ville « qui semble sculptée dans le rocher vif », M. André Maurois a voulu connaître l'île chargée d'histoire et de gloire et ses spectacles aux étranges contrastes, ce microcosme du monde méditerranéen, des heures préhistoriques aux heures d'aujourd'hui ; ses terrasses où les femmes montent au crépuscule comme leurs sœurs de Fez et de Rabbat, ses rues vertigineuses où passent des capucins qui paraissent contemporains de Rabelais, ses maisons aux balcons verts qui rappellent tout ensemble les moucharabieh de Constantinople et les miradors de Séville, Malte, enfin, qui berce la double symphonie des cloches des couvents et des cloches des chèvres.

En coudoyant ce peuple maltais éternel, qui continue sa vie tranquille et sage, parle son antique langage aux étranges racines phéniciennes et regarde, après les galères multicolores de La Valette et les frégates blanches de Bonaparte, passer les grands croiseurs bleus d'acier de sir William Fisher, M. André Maurois évoque, à chaque page de ce nouveau livre de la belle collection « Les Grandes Escapes », un millénaire passé, peuplé tour à tour par les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois, les Romains, les Normands, les Aragonais, les grandes journées de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem et les figures de leurs Grands Maîtres, le duel entre les Chevaliers et les Turcs de Soliman et ce siège fameux, le « Verdun du XVIe siècle », qui, en arrêtant le flot musulman qui déferlait vers la Sicile et l'Italie détournait pour l'Europe le cours de l'histoire.

Fernand FLEURET : *Echec au Roi*.

Un jury littéraire — en l'espèce celui du *Prix de la Renaissance* — vient enfin de s'aviser que le talent de M. Fernand Fleuret valait d'être proclamé. Le public qui lit et qui sait fort bien distinguer les écrivains méritant l'estime, s'en était, Dieu merci, depuis longtemps aperçu. *Trois Contes anciens*, *Au Temps du Bien-aimé*, *Les Derniers Plaisirs*, *Jim Click*, et ce chef-d'œuvre du roman de mœurs dans l'atmosphère du XVIIIe siècle libertin, *La Bienheureuse Raton*, fille de joie, hier encore *La Boîte à perruques*, tous ces contes où le document historique est mis en œuvre avec tant de virtuosité et d'intérêt romanesque ont obtenu depuis quelque dix ans le plus vif succès par la seule vertu de leur qualité propre.

Dans *Echec au Roi*, le plus récent livre de ce lettré de grande classe et celui qui précisément vient de lui valoir — avec quelque retard — le *Prix de la Renaissance*, c'est la figure d'Henri IV qui domine une admirable évocation de son temps. Sauf en quelques légers détails de chronologie, M. Fernand Fleuret s'en est tenu à la stricte vérité historique, telle qu'elle apparaît dans les mémoires et les correspondances, les pamphlets et les dossiers de procédure qui sont parvenus jusqu'à nous. Mais avec quel art il a su rendre la vie à tout ce que le passé lui livrait, ressusciter un Sully, un Pierre Mathieu, un maréchal de Castelnau, et surtout nous peindre, aimable et brave, gaillard et truculent, un Henri IV prince génial et magnanime, et le plus grand peut-être de tous les Rois de la France !

Armand RIO

Rectification du vocabulaire

Extrait d'un excellent ouvrage paru il y a une trentaine d'années et que nous reproduisons par tranches, parce qu'il est encore et plus que jamais d'actualité.

La direction de la RENAISSANCE serait heureuse d'apprendre l'adresse actuelle de M. Henri Roulland fils, qui jusqu'au ter mai dernier habitait rue Berri, n° 7789.

SUITE

M. et Mme Laurent se sont affiliés à quelques sociétés charitables, dont l'une d'elles a la spécialité d'habiller les enfants pauvres pour leur première communion. Ils ont résolu de fournir le costume à six garçons. Ils s'adressent à Justine pour savoir où ils pourront trouver ce qu'ils désirent.

— Justine, demande monsieur, pouvez-vous m'indiquer un magasin de hardes faites ?

— Des hardes faites ! s'exclame Justine avec surprise.

— Allons, dit M. Laurent avec résignation, je vois que je demande encore quelque chose d'impossible. Nous voudrions acheter six costumes de communiants... Est-ce que hardes n'est pas français ?

— Si, monsieur, mais ce mot n'est pas employé dans le sens de vêtements neufs.

Hardes ou

Hardes faites. — Les hardes sont des vêtements usagers, généralement en mauvais état. C'est le synonyme de vieux habits. En parlant de pauvres gens, victimes d'un incendie où auraient péri leurs effets d'habillement, on dira qu'ils ont perdu leurs hardes, leurs frusques, leurs nippes. S'il est question d'un bourgeois coiffe, on dira qu'il a perdu sa garde-robe, supposant que les vêtements détruits étaient en bon état et avaient encore une valeur intrinsèque. Quant à l'expression *hardes faites*, c'est un détestable pléonasme puisque les hardes sont des vêtements usés. Il ne peut donc y avoir de hardes non faites, ou défectives. Ces sortes de vêtements dépenaillés, en loques ou en lambeaux, prennent le nom de guenilles.

— Ah ! ah ! dit M. Laurent intéressé, c'est sans doute avec ces rebuts qu'on fait le papier de guenilles ?

— Oh ! non, Monsieur.

Guenilles. — Les guenilles sont des haillons, des débris de vêtements crasseux, tout à fait hors d'usage. Ces débris ont été jadis du drap, du feutre, ou des étoffes foulées tout à fait impropres à être transformées en papier, sauf en grossières maculatures.

Maculatures. — On nomme ainsi le grossier et raide papier d'emballage, particulièrement celui qui sert à envelopper les rames de papier.

Le papier de chiffons est un papier de luxe, très résistant et d'un prix supérieur.

Chiffons. — Les chiffons sont les morceaux d'étoffe hors d'usage, parti-

culièrement des tissus de toile, de lin, de coton, de mousseline et de très légers lainages. Les vieux mouchoirs, les vieilles chemises, le vieux linge, les déchets de la coupe des vêtements de dames prennent le nom de chiffons.

La différence entre les chiffons et les guenilles, c'est que les chiffons peuvent être utilisés dans l'industrie et même dans les ménages, tandis que les guenilles sont des rebuts répugnants, bons à aller au fumier ou au feu.

— Vous m'apprenez là d'intéressantes choses que je n'oublierai pas, dit M. Laurent. Mais revenons à notre affaire. Puisque le mot *hardes* ne vaut rien, comment appelle-t-on les vêtements tout faits ?

Confections. — Il y a des confections pour hommes, pour femmes et pour enfants. Tout vêtement, tout costume qui n'est pas taillé sur mesure, qui est mis en vente tout fait, porte le nom de *confection*, et non de *hardes faites*. Les magasins où l'on vend ces articles sont des *magasins de confections*.

M. et Mme Laurent vont faire leurs achats dans la maison de confections que leur a indiquée Justine.

Au retour, ils s'arrêtent à la devanture d'un bijoutier et contemplent l'étalage.

— Si nous achetions une épinglette pour Justine ? dit Mme Laurent ; la brave fille est obligeante et mérite une récompense.

— Volontiers, dit Monsieur.

Ils entrent dans le magasin.

— Voulez-vous nous montrer des épinglettes ?

Le commis exhibe une collection de ces petits bijoux destinés à orner les cravates.

— Ce n'est pas cela que je veux, dit M. Laurent. C'est une épinglette de dame.

— Il ne s'en fait pas de spéciales pour dames, répondit le commis.

Voulant abréger une explication gênante, Mme Laurent intervint :

— C'est une épinglette dans ce genre, mais moins dispendieuse, dit-elle en montrant le bijou qu'elle portait au col de son corsage.

— Ah ! c'est une broche que vous désirez. Je vais vous en montrer.

Et le commis tira plusieurs écrans qu'il présenta à Mme Laurent en disant :

— En voici de moins dispendieuses que la vôtre.

Le vendeur prononça le mot *dispendieuses* sur un petit ton narquois qui le fit regarder fixement par Mme Laurent. Mais elle ne dit pas un mot, fit son choix et sortit du magasin avec son mari.

En remettant son petit cadeau à Justine, Mme Laurent lui fit part de l'erreur commise chez le bijoutier et la pria de lui expliquer la différence qu'il y avait entre une épinglette et une broche.

— Ces deux mots, répondit Justine, désignent différents objets dans diverses industries ; mais en bijouterie :

Épinglette ou Épingle. — C'est une tige en or ou en similor, surmontée d'une perle, d'une pierre fine, ou d'un ornement de fantaisie. L'épinglette ou épingle se pique verticalement dans les cravates d'hommes ou de dames.

Broche. — La broche est un bijou destiné à orner le col des dames ou à le tenir fermé. La broche se pique horizontalement et l'ornement visible est beaucoup plus gros que la tête de l'épinglette. Il y en a en médaillon, avec camée ; il y en a en forme de couronne, d'écusson, de cercle avec arabesques, de bâton couché incrusté de pierres, etc.

— C'est bien, dit Mme Laurent, je ne me tromperai plus à cet égard. Mais dites-moi autre chose, Justine. Lorsque j'ai demandé un bijou moins dispendieux que le mien, il m'a semblé que le commis se moquait de moi en répétant ce mot. *Dispendieux* n'est-il pas français ?

— Si, Madame. Mais vous l'avez improprement employé dans le sens de coûteux ou de cher.

Dispendieux. — Se dit d'une chose qui occasionne beaucoup de dépenses prévues ou imprévues. Un cheval et une voiture sont dispendieux, parce qu'en dehors du prix d'achat, il faut compter la dépense indispensable d'un palefrenier, des harnais et de leur entretien, du fourrage, de la ferrure, d'une écurie, d'une remise, et de bien des frais accidentels.

La fréquentation habituelle du théâtre, même si l'on y va sans payer, est dispendieuse à cause des dépenses de toilette, de voitures, etc., que cela occasionne. Mais un piano, par exemple, même lorsqu'on le paie un haut prix, n'est pas un objet dispendieux, attendu qu'une fois payé il n'entraîne d'autres frais que les frais d'entretien, ce qui est insignifiant.

D'une partie de chasse où un homme aura été convié et pour laquelle il n'aura pas eu un sou à dépenser, il pourra dire, s'il a involontairement

Le vocabulaire de l'assurance

De quelques termes employés en assurance sur la vie ¹

Term. — Le mot *term* revient fréquemment dans les documents d'assurance-vie. Dans certains cas, il se traduit par l'équivalent français *terme*, mais très souvent on ferait une grave erreur en le traduisant par son paronyme français sans se soucier de l'idée qu'il exprime.

Chacun sait que les compagnies d'assurance-vie émettent ce qu'elles appellent de la *term assurance*. Dans ce cas, le mot *term* est employé adjectivement ; il se traduit par temporel : *term assurance* — assurance temporaire. Il existe plusieurs variétés d'assurance temporaire. Ainsi, lorsqu'un proposant désire que la date d'échéance de sa première prime régulière soit postérieure à la date de sa proposition, la compagnie insère dans la police une clause dite *preliminary term assurance*, qu'on appelle en français une clause d'assurance temporaire préliminaire. Cette assurance, on le sait, peut couvrir une période de quelques jours ou de quelques mois, selon les circonstances, mais jamais plus de neuf mois.

Les compagnies émettent en outre des *term policies*. Tous nos agents connaissent les *convertible term policies* émises par la Sun Life. Ces policies sont désignées en français par le titre *policies d'assurance temporaire convertible*. Elles sont émises pour des périodes de cinq ou dix ans et peuvent être converties pendant leurs quatre ou huit premières années en policies d'assurance ordinaire.

Il existe une troisième variété d'assurance temporaire. Il en est question dans toutes les policies d'assurance vie ou dotation ayant une réserve. Une clause des dispositions relatives à la non-déchéance s'intitule *term assurance*, assurance qu'on définit : *a non-participating paid-up term policy*. La traduction la plus simple est la suivante : *police d'assurance temporaire libérée, sans dividende*. C'est la police primitive, que la Compagnie revêt d'un avenant lorsque l'assuré, ayant versé un certain nombre de primes et ne pouvant plus effectuer ses versements, désire être assuré pendant un certain temps pour le plein montant de sa police grâce à la réserve qui s'est accumulée à son crédit.

Employé au singulier dans le sens de période, le mot *term* se traduit tout simplement par l'équivalent français *terme*. C'est ainsi qu'on appelle un placement à long terme et une dotation à court terme, ce qui s'appelle en anglais un *long term investment* et un *short term endowment*.

¹ Nous reproduisons ici la chronique de vocabulaire que M. Belzile rédige pour le bulletin mensuel de la Sun Life.

blessé quelqu'un, qu'elle a été très dispendieuse par suite des frais médicaux et des indemnités qu'il aura dû déboursier ultérieurement.

Coûteux. — Se dit de toute dépense élevée. Mais une chose peut être très coûteuse et n'être nullement dispendieuse. Elle peut même être très avantageuse. Ainsi certaines valeurs de tout repos, des actions de certains réseaux de chemins de fer, par exemple, qui produisent 10 ou 12 pour cent d'intérêt annuel, peuvent avoir été acquises pour un prix bien supérieur à leur prix d'émission. Elles ont coûté cher, mais elles sont d'un bon rapport, par conséquent avantageuses et non dispendieuses.

Une ouvrière qui achète une machine à coudre à crédit la paiera deux fois sa valeur, c'est vrai. Ce sera un achat coûteux. Mais lorsqu'elle se sera libérée, le travail qu'elle accomplira avec sa machine lui donnera toutes les compensations désirables. L'acquisition d'une machine à coudre dans ces conditions est donc coûteuse, elle n'est pas dispendieuse.

Vous voyez, Madame, qu'il y a une très grande différence de sens entre ces deux mots.

Cher. — On dit un objet cher, une étoffe chère, pour indiquer qu'ils sont d'un prix relativement élevé, tandis que coûteux marque l'élévation réelle de ce prix. Une maison de 100,000 francs (\$20,000) peut être très bon marché par rapport à sa valeur réelle, c'est toujours une dépense coûteuse, à laquelle il faut appliquer une somme considérable dans toutes les circonstances et dans tous les pays.

D'une pièce de drap vendue 200 francs (\$40), et manifestement au-dessus de sa valeur, on dira que c'est une marchandise chère, et non une marchandise coûteuse. Cependant il n'y a là qu'une nuance, car coûteux et cher peuvent à la rigueur se dire l'un pour l'autre. Mais je n'ai pas besoin d'ajouter qu'il vaut toujours mieux observer la nuance.

Henri ROULLAUD

A SUIVRE

Mais le mot *term* s'emploie aussi au pluriel et c'est alors qu'il faut s'en méfier, car dans ce cas il se traduit rarement par « terme ». Sans doute devrions-nous parler des termes d'un contrat lorsqu'on emploiera en anglais l'expression *terms of a contract* pour désigner le libellé des clauses mêmes du contrat ; mais il faudra dire les conditions ou les dispositions d'un traité ou d'une convention pour traduire *terms of an agreement*, à un prix avantageux, pour traduire *on good terms*, etc. Bref, employé au pluriel, le mot *term* peut se traduire par un grand nombre d'excellentes expressions françaises, mais il se traduit très rarement par son paronyme « terme ».

Lien. — La paronymie de certains mots anglais et français nous induit facilement à croire que ces mots se traduisent réciproquement, alors que très souvent ils expriment des idées tout à fait différentes. Ainsi en est-il du mot *lien*. Il ne faut pas s'y laisser prendre. Le mot *lien* tire son origine du verbe français *lier*, mais il n'a jamais le sens du nom français « lien ».

Un *lien*, au sens le plus large, est un droit de rétention, c'est-à-dire un droit accordé à un créancier de garder les biens ou une partie des biens que son débiteur lui a transportés en garantie, advenant le cas où ce débiteur ne s'acquitterait pas de sa dette. En terme d'assurance, c'est le droit accordé à la compagnie d'assurance de garder une partie du capital assuré — ou d'un montant quelconque — payable en vertu d'une police au cas où l'assuré mourrait avant une date stipulée dans la police. On appelle cela en français une retenue sur le capital assuré, ou plus simplement une retenue. La retenue est en général décroissante, c'est-à-dire que le montant en diminue d'une année à l'autre depuis la date de l'émission de la police, ou depuis une date ultérieure, jusqu'à la date fixée dans la police pour l'extinction complète de la retenue. Lorsqu'on parle en anglais d'une police *subject to a lien*, il faut donc traduire soumise à une retenue ou frappée d'une retenue.

Le mot *lien* peut encore signifier privilège ou créance privilégiée. Ainsi, quand on dit que toute dette de non-déchéance constitue *a first lien on the policy in favour of the Company*, il ne s'agit évidemment pas d'une retenue,

mais d'une créance privilégiée, et il faut traduire comme suit : la dette de non-déchéance constitue une créance privilégiée, garantie par la police, en faveur de la Compagnie, ce qui veut dire que, advenant le règlement de la police, la Compagnie se rembourse, à même le produit de la police, du montant de la dette de non-déchéance.

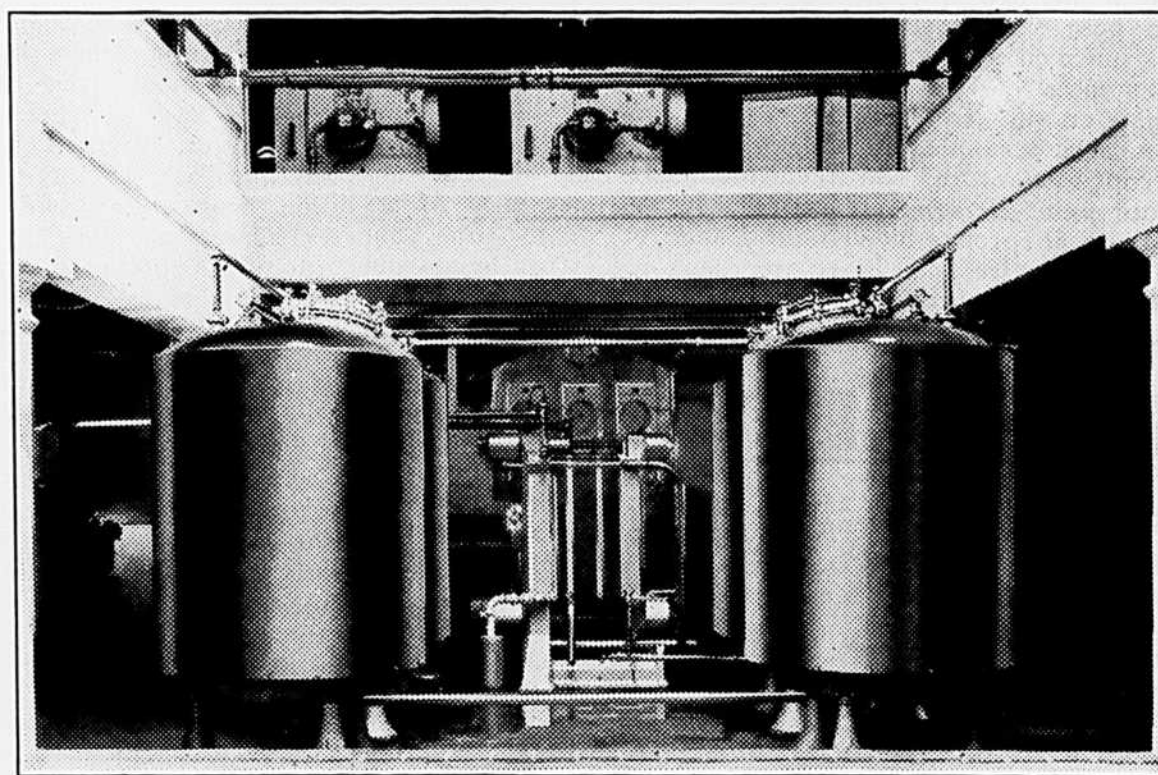
Ainsi donc, en terme d'assurance, le mot *lien* se traduit parfois par retenue, parfois par créance privilégiée, mais jamais par « lien ».

Thuribe BELZILE
A SUIVRE

La RENAISSANCE ne publie que des articles exclusifs. Prière aux collaborateurs éventuels d'en prendre note. Les manuscrits non publiés ne sont pas rendus.



Voici un charmant manteau d'automne LANGBURNE, modèle exclusif de Holt, Renfrew and Company, Limited.



LA PASTEURISATION DU LAIT

Aucune laiterie, au monde, ne possède un outillage plus moderne que celui de la maison Joubert pour la pasteurisation du lait. Des appareils à contrôle tout électrique, munis de cadrans spéciaux et de thermomètres de précision, régularisent le débit du lait et le maintiennent à la température voulue pendant toute la durée de l'opération.

Le lait est aspiré dans l'appareil, aussitôt après sa réception, au moyen d'un dispositif fonctionnant par le vide. Il est chauffé à 145° F. pendant 30 minutes, puis refoulé dans des réservoirs métalliques inoxydables d'une capacité de 1200 gallons. L'installation comprend quatre de ces réservoirs. Le lait y est maintenu à une température froide jusqu'au moment de l'embouteillage.

On reconnaît, de nos jours, l'importance primordiale de l'hygiène dans le traitement des aliments de consommation universelle comme les produits laitiers. La pasteurisation du lait est l'une des mesures sanitaires les plus aptes à protéger la santé publique.

La maison Joubert prend toutes les précautions imaginables pour rendre toute contamination impossible.

J. Joubert
LIMITÉE

Et la femme...

Entre nous

Jeune ménage

C'est un tout jeune ménage, il compte encore par semaines. Après un court voyage de noces, le voilà dans un minuscule appartement encombré de gros meubles et d'une quantité d'objets dont ils ont dû remettre une partie dans les caisses que l'on a envoyées chez papa... en attendant !

Sans grenier, ni cave, ni pièce de débarras, quand l'espace est mesuré au pouce, il faut bien s'en tenir au strict nécessaire.

Ils sont encore un peu dépayés, peu installés dans leur vie nouvelle. Elle s'essaye à faire la cuisine dont elle ignore les mystères : lui s'essaye à manger en souriant des mets mal apprêtés.

Il arrive au petit logis fatigué, affamé ; il trouve sa femme courant de la salle à manger à la cuisine, échevelée, rouge, presque de mauvaise humeur tant elle est affairée, et si pressée qu'elle n'est pas venue l'embrasser.

— Tu ne trouves pas le bifteck bon ? fait-elle pincée et soupçonneuse.

— Un peu dur... et cette sauce... — J'ai pourtant fait mon possible ! dit-elle, prête à pleurer.

Il s'empresse de s'excuser, conciliant : — Il a bon goût, tu sais, et j'ai une faim !

Et il engouffre le plus rapidement possible afin que le supplice dure moins longtemps.

La dernière assiette essuyée et rangée, elle a retrouvé son animation :

— Où allons-nous ce soir ? — Si nous restions à la maison ? Il pleut, j'ai eu une journée de chien... nous serions bien ici, tu ne trouves pas ?

Elle fait la moue : — Je pensais que nous irions au cinéma.

— Tous les soirs alors ? C'est une véritable passion, mon petit ! — Puisque cela t'ennuie, nous resterons à la maison.

C'est bien ce qu'il fallait dire mais quel ton désagréable ! Il est surpris :

Voilà une petite dinde qui commence à jeter des grains de sable dans les rouages de son ménage.

Vous pensez peut-être : il n'y a pas là de quoi fouetter un chat ! Ce n'est pas mal de vouloir aller au cinéma !

C'est pire : c'est bête. Elle ne comprend rien. Son mari est affamé et fatigué : elle lui sert un repas détestable et refuse de rester à la maison où il se reposerait.

Elle continuera sûrement à accumuler gaucheries sur maladresses et arrivera même à lui faire regretter

ses repas au restaurant et surtout sa liberté de célibataire.

Construire sa maison ce n'est pas seulement la meubler et l'orner, c'est faire un foyer vivant rempli de sourires et de sérénité, un lieu de repos où il est tout naturel de se détendre les nerfs dans un contentement paisible.

Une telle maison ne peut être créée par la femme égoïste et puérile, qui ne pense jamais que son mari puisse être las et qui préfère opposer son propre caprice au désir de repos qu'exprime son mari.

Une jeune fille, pour être aimée, n'a qu'à être jolie, et si elle veut plaire elle y réussit facilement : son mari en l'épousant, croit posséder le trésor dont elle a les apparences.

Mais c'est une autre histoire quand elle est mariée : pour être aimée elle devra être aimable et prouver qu'elle est ce trésor.

Je pourrais en dire autant des hommes qui croient naïvement que l'amour de leur femme durera, même s'ils se rendent désagréables.

Non, dans l'un et l'autre cas l'amour s'effrite, tombe en poussière légère un peu tous les jours, et finalement il ne reste plus que le vide, la désolation et l'abandon, même si les apparences subsistent.

Venons-en à la conclusion qu'il faut beaucoup d'esprit pour entretenir un amour réciproque. Un sot et une sotte, dans ce duo conjugal, gâtent la musique car ils s'appliquent à multiplier les notes fausses et à faire naître l'exaspération suivie de regrets, et je le répète, d'un côté comme de l'autre c'est un danger redoutable.

On devrait enseigner aux jeunes que « le mariage est une chose très grave et complexe et que pour approcher le plus possible du bonheur dans la famille, il faut que chacun cherche à deviner l'autre sans que l'autre s'exprime, à satisfaire non seulement les aspirations qui correspondent aux siennes, mais celles qui sont différentes, à comprendre les origines naturelles de ce qu'il croit être les défauts de l'autre, à les considérer sans amertume avec une affectueuse indulgence qui lui permette de les excuser et de les corriger avec un tact infini. Ce n'est que de cette façon que l'un et l'autre pourront arriver au point précis où peuvent s'équilibrer le devoir de rendre heureux et le désir de l'être soi-même. »

Je livre ces sages paroles de Gina Lombrosa à la réflexion des jeunes et des vieux ménages. Tous pourront en tirer du profit.

Hélène ROLLIN

Utiliser les restes

C'est avec juste raison qu'on appelle, en cuisine, « l'art » d'accommoder les restes, la façon de tirer parti des plus petits reliefs de la table. Comme en tout art véritable, il y faut de l'imagination, du goût et de l'habileté.

Mais ce n'est pas seulement en tant que cordons-bleus, chères lectrices, que vous pouvez faire montre de talents de cet ordre. Je suis bien sûr que votre garde-robe estivale de l'an dernier, celle que vous avez emportée en vacances, contient de quoi mettre à l'épreuve votre ingéniosité et votre adresse.

Certains vêtements, transformés, retournés, débarrassés de leurs parties trop défraîchies, pourront certainement s'utiliser et être portés avec agrément cette saison encore.

Il y a d'abord les blouses, vareuses, tuniques dont le haut — c'est toujours là que commence l'usure — pourra être supprimé. Il vous sera facile de composer avec le reste de gentils corselets bain de soleil et de ces pointes si à la mode, qui, fixées au cou, dissimulent la poitrine et laissent le dos nu.

Un pantalon de pyjama aux jambes très vastes deviendra une petite jupe de promenade ou de sport. S'il est de toile ou de flanelle unie, vous le transformerez très aisément en short.

Une jupe de lin ou de piqué blanc taillée en forme et qu'un accroc ou une tache rebelle aux lavages avait fait mettre de côté, pourra fort bien servir encore sous forme de cape courte et ronde. Ce gracieux accessoire, qui connaît cette année une vogue immense, pourra accompagner à peu près n'importe laquelle de vos toilettes de vacances.

Et n'oubliez pas que la petite cape est le complément le plus nouveau et le plus pratique d'une robe bain de soleil quand, après une journée sur la plage, on désire recouvrir le grand décolleté du dos pour regagner l'hôtel ou la villa.

Celles qui se sentiraient la patience de « détricoter » un paletot, un pull-over, un chandail au crochet ou aux aiguilles, auraient certainement assez de laine encore fort utilisable pour confectionner un gilet ou une pointe au tricot, ou encore une écharpe avec la coiffure assortie.

Enfin, songez, amies lectrices, que dans la crotte fleurie d'anciennes robes démodées, vous pouvez trouver de quoi chiffonner une quantité de choses charmantes et... fort utiles — tablier de jardinage, barboteuse pour bébé, sac à goûter ou à tricot, capeline pour le soleil, etc. — qui ne vous auront coûté qu'un peu de soin et de bon goût.

(de MADAME)

RECETTES

Filets de truites des lacs

2½ livres de poisson, 6 tranches de lard salé, 1 oignon, 1 feuille de laurier, 3 cuillers à soupe de farine, 3 cuillers à soupe de beurre, 3 biscuits au soda, 3 autres cuillers à soupe de beurre.

Coupez le poisson par tranches après l'avoir bien essuyé. Ensuite mettez le lard dans la poêle, recouvert avec l'oignon haché très fin, et la feuille de laurier brisée en petits morceaux. Liez ensemble les trois cuillerées de beurre et de farine, jusqu'à ce que cela devienne comme une crème, versez sur le poisson. Roulez les biscuits au soda en miettes bien fines, ajoutez les trois dernières cuillerées de beurre fondu et mettez le tout sur les filets de poisson. Placez maintenant le poisson sur le lard, et faites cuire dans un fourneau très chaud.

Vous pourrez servir avec la sauce suivante : enlevez le gras de lard qui est dans la poêle, moins 2½ cuillers à soupe, ajoutez 2 cuillers à soupe de farine, remuez jusqu'à ce que le tout soit parfaitement lié. Ajoutez lentement une tasse de crème, remuant continuellement. Quand la sauce est au point d'ébullition, ajoutez le quart d'une cuiller à thé de sel, une pincée de poivre, et 1 cuiller à soupe de beurre par petits morceaux.

Salade de pêches et de cerises

Epluchez et enlevez les noyaux de pêches mûres que vous disposerez ensuite sur un lit de laitue. Enlevez les noyaux de cerises blanches et garnissez les centres avec du fromage Neufchâtel. Garnissez les centres des pêches avec les cerises, puis le tout, avec la sauce dont nous avons donné la recette ci-dessus.

Le confort au foyer

Une des conditions essentielles au bonheur est un confortable chez-soi. Je suppose que votre logement n'est pas grand, et que vous ne pouvez vous offrir le luxe d'un tapisier ou d'un décorateur tous les six mois. Tâchez donc simplement qu'il soit propre, sain, net et intime.

Et, d'abord, ne l'encombrez pas de meubles inutiles, de tentures poussiéreuses. Peu de choses et qui se lavent. Aérez le plus possible et dormez les fenêtres ouvertes. Meublez-vous peu à peu. Choisissez bien vos meubles ; qu'ils soient d'excellente qualité, c'est une économie ; qu'ils soient de lignes simples et pures, qu'ils répondent exactement à leur usage. Et disposez votre appartement de telle sorte qu'il soit intime et ordonné, que vous retrouviez avec plaisir votre coin après le dîner, avec vos livres ou vos journaux. Si tout est en ordre, vous ne perdrez pas dix minutes pour retrouver votre bouton de col, vos jarretelles ou votre cravate, pour découvrir dans le chiffonnier une chemise propre, un pyjama, une paire de chaussettes. Ceci est surtout pour vous, Madame.

Soignez l'éclairage. Une pièce claire, le soir, des petites lampes commodes dans les coins où l'on se retire, voilà qui donne de la gaieté et du confort. Et n'hésitez pas à faire des économies pour acheter ces petits objets précieux qui simplifient l'existence et qui s'adaptent à des prises de courant électrique. Il faut se trouver chez soi comme dans un bain de paix, un petit paradis où les soucis du dehors se trouvent effacés et dont aucune fausse note ne vienne troubler l'harmonie.

Conseils du jour

Voulez-vous conserver des fleurs ? Coupez le bout des tiges et trempez celles-ci soit dans de l'eau bouillante, soit dans de l'eau où vous aurez jeté quelques gouttes d'alcool.

Après avoir cuit des fruits en compote, il vous reste un jus que vous pouvez utiliser comme boisson. Filtrez-le au travers d'une peau de

Le silence

Ne trouvez-vous pas ce mot-là ample, tranquille et apaisant, un peu mystérieux aussi, comme une eau calme le soir, qui se déploie jusque dans la brume ? Silence auquel nous aspirons dans la rumeur incessante de la ville, et qui serait un baume pour les nerfs, la sensibilité...

« Vous perdrez le silence » disait Ronsard à ceux qui détruisaient la forêt de Gastines. Hélas oui ! nous l'avons perdu, pauvres citadins que nous sommes. Et vous qui vous plaignez de le sentir trop profond autour de vous, dans les rues calmes de la province, dans une maison de campagne isolée, vous ne connaissez pas votre bonheur ! Il n'est pas triste le silence ; il est doux, moelleux, riche et fécond. Il n'est pas uniforme non plus : évoquez sous les arbres feuillus « le fond des bois et leur vaste silence » ; le silence de la montagne déserte et le silence confortable de l'intimité familiale, que rompt à peine le froissement d'une feuille de livre tournée, le cliquetis d'une aiguille, et qui, mieux que les paroles, marque la paix et la confiance des cœurs à l'unisson.

Il est pourtant un silence haïssable, et celui-là, qu'une bonne fée vous garde de ses ailes de chauve-souris quand vous avez rassemblé vos amis ! ce silence subit qui surgit au milieu d'une conversation entre gens qui ne se connaissent pas très bien. Celui-là est glacial, paralysant, il rend niais les plus spirituels. N'évoquez jamais son spectre : cela pourrait suffire à le faire tomber comme un moëllon au milieu de la

chamois bien nettoyée au sel de soude et rincée.

Les mouches ont souillé les dorures des cadres. Faites fondre du savon blanc dans un peu d'eau-de-vie et étendez ce mélange avec un pinceau.

Vos plantes d'appartement battent un peu de l'aile à cause de la chaleur. Rendez-leur de la fraîcheur en les arrosant avec de l'eau camphrée.

(De LA MODE ILLUSTRÉE)

MERCIER & DION

Fourrures de qualité

Réparations
Remodelage
Coupe parfaite



M. A. GAGNE
dessinateur diplômé

ci-devant chez
Walter-F.
Cummings,
est à notre emploi.

2117 EST, MONT-ROYAL
Près Delorimier
FR. 2711 — Montréal

La Sonate

Ce soir-là, il faisait froid et sombre, et deux jeunes gens marchaient à larges enjambées, en devisant, par les rues obscures de Bonn. L'un d'entre eux, front bombé, cheveux en broussailles, regard ardent, était Beethoven.

Il allait, ce soir-là, avec un camarade, jusqu'au Rhin, afin de voir s'y étaler, en vagues de cristal, le clair de lune. Les rues s'étendaient, vides et silencieuses. En longeant une petite demeure, les deux garçons entendirent soudain de la musique. Beethoven s'arrêta alors brusquement :

— Ecoute... dit-il.

Fort étonné, il venait de reconnaître le thème d'une de ses symphonies. Qui pouvait bien l'interpréter dans cette maisonnette ?... Tout à coup, le piano s'arrêta court, tandis qu'une voix féminine déplorait :

— Je ne peux pas aller plus loin... Ah ! que je voudrais retourner au concert...

Un homme répliqua :

— Tu sais bien, sœur, que nous n'avons pas d'argent...

Beethoven se sentait ému, il poussa son compagnon interdit, et proposa :

— Entrons...

— Tu es fou, dit l'autre, pénétrer comme cela chez des inconnus, que vont-ils penser ?...

Mais Beethoven ouvrait déjà la porte mal close.

Dans une pièce se tenait un jeune homme qui rapetassait une chausserie ; devant un piano était assise une jeune fille. Longues tresses couleur de maïs, taille pliante. Déjà le visiteur s'exécutait :

— J'ai osé venir, exposait-il, parce que la demoiselle aime la musique ; je suis Beethoven...

Ce fut un concert d'exclamations étonnées. La jeune fille se leva, avançant des bras tâtonnants, car elle était aveugle et ne jouait du piano que de mémoire, reconstituant ce qu'elle entendait sur le clavier. Beethoven se sentait de plus en plus ému. Il prit la place de la jeune fille et annonça :

— Je vais jouer, Mademoiselle, quelque chose d'inédit pour vous seule.

Par la fenêtre maintenant béante, entrant, nappée de nacre et de poudre bleue, tout le clair de lune. Beethoven improvisait, les motifs musicaux coulaient sous ses doigts, emplissant l'humble demeure d'un bourdonnement divin.

Quand il cessa, les auditeurs pleuraient.

— Allons, dit Beethoven, en prenant congé, je reviendrai vous voir, Mademoiselle, un autre soir.

Dehors, il expliquait à son compagnon :

— Je me hâte de rentrer chez moi, cette sonate, que je viens de composer me paraît bien venue, il ne faut pas que j'en oublie les notes, je vais les transcrire immédiatement.

Il se dépêchait, par les rues silencieuses, chantonnant, agaçant les thèmes, notant mentalement des mesures.

— La jeune aveugle était jolie... murmurait l'ami.

— Oui, oui... reconnaissait Beethoven, et il pensait : « J'intitulerais cet ouvrage la Sonate au clair de lune. » ...

— Est-ce que tu iras la revoir, comme tu le lui as annoncé ? interrogeait son compagnon.

— Bien sûr, promettait Beethoven. Mais il n'y retourna jamais.

Janine RICEY



Ces magnifiques ensembles de lainage font partie de la collection de modèles présentés par la maison Belding-Corticelli pour cet automne.

La lutte et la boxe, sports jumeaux

Les notions du public sur ces deux sports sont en général bien diffuses. Nombre de gens les confondent facilement alors que d'autres, tout en connaissant les différences fondamentales, ne s'expliquent guère certaines règles essentielles. Nous croyons qu'une mise au point ne sera pas sans intérêt pour le lecteur.

Les deux sports, il est vrai, présentent plusieurs points de similitude et résumés presque à eux seuls tout l'art de la défense, puis-que tout individu attaqué à l'improviste ripostera par un coup de poing ou tentera de maîtriser son agresseur. Dans les deux cas, les adversaires en présence se rencontrent dans un ring avec cordages, bien que cette condition ne soit pas indispensable en lutte.

En boxe, pour éviter d'inutiles et stupides boucheries, les mains des antagonistes sont munies de gants rembourrés dont l'épaisseur varie suivant les cas. Tout l'art consiste à porter des coups rapides au corps et à la tête, aux endroits névralgiques le plus possible, mais toujours au-dessus de la ceinture. Tenter avec toute l'énergie possible de se mettre réciproquement et prestement hors de combat, se *knockout* en un mot. S'il est impossible à un boxeur, envoyé au plancher par un coup de poing, de se remettre sur pied avant les dix secondes réglementaires que compte l'arbitre, son adversaire est déclaré vainqueur par K.O. (knockout).

Frapper dur, au bon endroit et avec précision, est certes bien; mais il importe aussi de savoir

Il est bon d'être poli

En se promenant dans les rues de la ville qu'elle habitait en Amérique, une vieille demoiselle, miss A. Van H., rencontrait souvent un jeune homme qu'elle ne connaissait pas et qui, à son grand étonnement, la saluait chaque fois avec le plus grand respect.

— Pourquoi me saluez-vous ? lui demandait-elle un jour.

— Parce que l'on m'a enseigné le respect des personnes d'âge ! répondit le jeune homme.

Avec discrétion, miss A. Van H., s'enquit de son nom et de son adresse, et à sa mort, elle lui légua 10.000 dollars.

Ainsi fut récompensée une vertu qui devient rare.

Mais beaucoup de femmes gardant des illusions sur leur jeunesse enfaînaient de voir suivre l'exemple de ce jeune homme bien élevé et n'auraient pour lui aucune reconnaissance.

J.-E. FOURNIER

L'imité

Manufacturiers de valises et d'articles de voyages

17-25, Ouest, rue Notre-Dame

Succursales :

931 rue St-Laurent,
287 est, rue Ste-Catherine,
1011 est, rue Mont-Royal,
4222 rue Wellington, Verdun,
861 ouest, rue Notre-Dame.

LES BIOGRAPHIES CANADIENNES-FRANÇAISES

publiées par RAPHAËL OUIMET

Il est nécessaire que tous les Canadiens-Français en vue aient leur biographie et leur photographie dans l'ouvrage que publie depuis 15 ans M. Raphaël Oumet. Cet ouvrage, exclusivement consacré aux nôtres, est le seul du genre au pays.

Plus de 5000 biographies et photographies de citoyens marquants, sont contenues dans les douze volumes parus jusqu'ici.

Les « Biographies Canadiennes-Françaises » ont depuis longtemps acquis une importance nationale.

La treizième édition est en préparation pour l'année 1936.

RAPHAËL OUIMET 531, rue Claremont Téléphone : DEXter 4723



Cigarettes
GRADS

Parce qu'elles sont

UN CHANGEMENT POUR LE MEUX

52 "Mains de Bridge", en série ou non, sont acceptées

L. O. GROTHE LEE — MAISON CANADIENNE ET INDEPENDANTE

esquiver les coups, feindre intelligemment pour amener l'adversaire à s'ouvrir afin de lui loger le coup de poing décisif. Quand les athlètes ne réussissent pas à se coucher après le nombre convenu d'assauts, une décision est rendue en faveur de l'un d'eux par les deux juges placés tout près mais hors de la lice. La décision est fondée alors sur l'agressivité et le courage déployés. La méthode actuelle et universellement adoptée est de totaliser les points que les juges doivent noter au fur et à mesure que le combat se déroule. De cette façon, il est difficile d'errer à moins de manifester une partialité évidente, révoltante.

Dans la lutte, un tapis est requis et doit être placé au centre du ring avec cordages; à défaut de ring, il suffit d'étendre le tapis. En tout cas, celui-ci doit être recouvert d'une forte toile retenue aux quatre coins par des cordes, afin d'empêcher les lutteurs de s'effriter la peau. Inutile de rappeler que lutter sans tapis est excessivement dangereux, même dans la plus inoffensive pratique. Vêtus d'un court maillot, les lutteurs ne doivent pas se gratter le corps mais doivent se couper les ongles, se débarrasser de bagues ou solitaires bref de tout ce qui peut blesser ou égratigner. Contrairement à la boxe où il faut sans cesse frapper l'adversaire, lutter consiste à se saisir de son adversaire pour lui plaquer les épaules à terre au moyen de prises variées. Il n'est permis de frapper qu'à main ouverte et à corps défendant. Défense aussi de tirer les cheveux, mordre, mettre les doigts dans les yeux ou la bouche, étouffer avec les mains, les bras ou les jambes; quiconque passe outre à ces prescriptions encourt une disqualification immédiate. Dès qu'un lutteur a réussi à plaquer les épaules de l'adversaire pour une durée maximum de trois secondes, l'arbitre le déclare vainqueur en lui touchant légèrement le dos. En termes du métier, une chute est alors dite concédée au plus heureux.

En boxe comme en lutte, on divise les athlètes en deux classes bien distinctes : les professionnels et les amateurs. Comme leur nom l'indique suffisamment, les premiers en tirent certains bénéfices — qui sont quelquefois des fortunes colossales, particulièrement en boxe — voire une existence très confortable sinon dorée. Les seconds, au contraire, ne peuvent être rémunérés. Bien que l'amateurisme pur et intégral soit l'objet de cruelles et fréquentes plaisanteries, il est loin d'être un mythe et se rencontre souvent en boxe et en lutte. Un amateur livrant un combat avec un professionnel devant un public payant perd ipso facto son titre d'amateur.

Entre la boxe professionnelle et la boxe amateur, la différence essentielle réside dans le nombre d'assauts — bien moindre pour celle-ci — et dans l'épaisseur et

le poids des gants, beaucoup plus grands chez les amateurs. En boxe professionnelle, les matches de championnat durent généralement quinze assauts de trois minutes chacun avec intervalle de deux minutes pour le repos. Par contre, les combats amateurs sont au maximum de cinq assauts ou trois assauts avec deux assauts supplémentaires en cas de contestation.

La lutte professionnelle et la lutte amateur diffèrent grandement. Les combats professionnels, à moins d'être limités à l'avance, sont de « deux dans trois à finir », c'est-à-dire que le lutteur qui réussit deux chutes sur trois est déclaré vainqueur. La durée des combats de deux dans trois — aujourd'hui très rarement don-

nés — est illimitée. On a vu des combats de lutte s'éterniser au point de dépasser quatre heures. Chez les amateurs, il en va autrement. La limite est de dix minutes, avec cinq minutes supplémentaires pour les rencontres de championnat, si aucune chute n'a été prise. Les quinze minutes écoulées, un verdict doit être rendu de toute façon en faveur de l'un des combattants.

Mais la grande différence entre les deux classes de lutte est surtout dans le genre de prises. Tout est permis au professionnel, y compris les prises de force et de douleur, sauf les réserves formulées plus haut, alors que l'amateur ne peut serrer les jambes (ciseaux de tête et de corps), renverser le bras à l'américaine

La Belgique est forte

Au moment où les grandes puissances de l'Europe s'apprêtent à être les mieux outillées pour assurer la paix, les déclarations énergiques du Ministre compétent du gouvernement belge prennent une importance toute particulière.

Nos forces se trouvent désormais pourvues de l'armement qui leur est indispensable, dans les limites correspondant aux crédits mis à ma disposition. De Vise à Arlon, le terrain est organisé défensivement par la création de lignes d'abris échelonnées en profondeur; trois forts, au plateau du Herve, sont en construction. Grâce au zèle, à la compétence technique, au patriotisme élevé de nos officiers et sous-officiers, l'instruction est satisfaisante; la cohésion des unités est assurée; des chefs, choisis pour leur mérite, leur caractère, leur passé de guerre, s'imposent à la confiance de ceux qu'ils conduiraient au combat. La formation des cadres de réserve est l'objet d'une attention constante et vigilante, l'entretien de leurs connaissances théoriques et pratiques est poursuivi; leur nombre et leur qualité répondent aux besoins d'une mobilisation. Et surtout, digne des années de 1914, l'armée tout entière, par son moral enthousiaste, par sa foi dans sa noble mission, donne au pays la certitude d'être défendu à outrance contre tout péril.

Tout cependant n'est pas pour le mieux. Des besoins d'armement nouveau s'affirment de jour en jour — notamment pour la défense contre les chars, contre les avions, et pour la protection contre les gaz. Les réserves de munitions, qui n'ont pu être augmentées que parcimonieusement, apparaissent encore bien inférieures à ce qu'elles devraient être pour suffire aux consommations énormes des premiers mois d'une campagne. Les fortifications doivent être complétées, tant vers notre frontière nord où la défense instantanée des lignes d'eau doit être préparée, qu'au plateau du Herve, où la construction d'un quatrième ouvrage est commandée par la disposition des lieux. L'effort budgétaire représenté par les crédits spéciaux de 1934 devra donc être poursuivi dans toute la mesure qu'imposeraient les circonstances extérieures sans dépasser les possibilités financières de la nation.

Mais une émotion, née de la crainte d'une irruption brusquée à travers notre territoire, s'empare aujourd'hui de l'opinion publique. Toutefois il ne faut pas oublier que les unités cyclistes-frontières, formées de volontaires, veillent en permanence à la garde de points d'entrée — et que tout est mis en œuvre pour qu'elles disposent sur place du matériel de destruction.

Nos unités de mitrailleurs n'étant composées que de miliciens astreints à huit mois de service, ne sont instruites, au maximum, que pendant quatre mois de l'année. Nos corps d'armée licencient la classe instruite tout entière après la période de camp qui est le couronnement de l'instruction; il en résulte qu'ensuite, pendant plusieurs mois, chaque corps n'est composé que de recrues et devrait être reconstitué, avant toute intervention, par rappel de classes libérées. En réalité, l'armée n'a donc jamais son complet d'une classe instruite. A certains moments, la déficience s'étend aux garnisons les plus proches des frontières. Et le mal est d'une gravité spéciale en ce qui concerne les mitrailleurs, élément essentiel du combat moderne.

Pareil état de choses a cependant été voulu par le législateur de 1928. Il faut reconnaître qu'alors, aux points de vue militaire et diplomatique, la situation internationale était différente de ce qu'elle est aujourd'hui; sur ce point, toute démonstration serait superflue. Et dès lors, faut-il décider que jusqu'au retour d'une meilleure fortune, la présence permanente d'effectifs instruits sera exigée, la classe nouvelle étant préincorporée de façon à venir, une fois instruite elle-même, remplacer dans les corps la classe devenue libérable? La question ainsi posée peut être résolue. Sans charges supplémentaires de logement ou d'armement, sans augmentation des cadres, des bataillons d'instruction peuvent être constitués, l'équipement serait prélevé sur nos réserves de mobilisation. Et si l'entretien prolongé des miliciens incombait au budget de la Défense Nationale, cette dépense serait compensée, en tout ou en majeure partie par la réduction du budget du chômage. Tout se borne donc à savoir si la Belgique appréciant les risques auxquels elle est exposée, et résolue à y parer, est prête aujourd'hui à consentir pour sa sécurité un effort personnel plus grand qu'en 1928.

On ne peut que repousser tout marchandage dont la défense nationale serait l'objet; il faut souligner l'inutilité des sacrifices consentis s'ils ne correspondent pas, dans toutes les éventualités possibles, à la protection vraiment efficace du territoire; il faut également souhaiter que ce point de vue, et lui seul, domine l'esprit de tous les Belges devant la responsabilité la plus haute et la plus grave qui puisse s'imposer à leur conscience.

M. DEVEZ,

Ministre de la Défense Nationale de la Belgique.

(Tous droits réservés par l'ESPACE. Reproduction, même partielle, interdite.)



Pêche à la truite sur le lac Maligne, en Alberta.

Photo du Canadien National

Un sport facile

Il est un sport, presque unique en son genre, qui peut être pratiqué avec autant d'agrément en plein air qu'à l'intérieur... sport pour tous les âges, auquel les enfants très jeunes s'intéressent vivement et deviennent rapidement très habiles; représentant vraiment l'idéal pour les jeunes filles ou les femmes que rebutent les exercices violents nécessitant une résistance spéciale ou une préparation appropriée... Vous avez deviné? Je veux parler du ping-pong.

Sport économique qui n'exige que très peu de frais de mise en train, si encourageant de par la facilité de ses débuts, le ping-pong s'est développé avec une rapidité inattendue en France et s'est déjà incrusté de telle façon dans nos mœurs que l'on trouve partout maintenant des tables de jeu; dans les cafés où elles ont remplacé les billards, dans les jardins, dans tous les clubs et cercles sportifs.

Le ping-pong est plus qu'un divertissement. Pratiqué par de bons joueurs, il devient un sport spectaculaire et passionnant et exige des qualités de rapidité, de réflexe, de coup d'œil et de souplesse.

La gymnastique involontaire, mais obligatoire, que vous pratiquerez, Mesdames, en courant et en vous baissant pour ramasser les balles constituera un excellent exercice d'assouplissement.

C'EST LA MODE

« Votre téléphone a la valeur que vous lui donnez. »

LE téléphone, c'est la voix de tous vos amis. Si grande soit la distance qui vous sépare, il vous met à portée de leur voix. Sa valeur ne s'estime pas plus en dollars que la valeur de leur amitié.



ÇA VAUT BIEN UNE
BIÈRE

Dow
OLD STOCK

À LA VÔTRE!



075F

La SCÈNE et L'ÉCRAN.

PROPOS DE THÉÂTRE

Gil Roland

Il est fort heureux que le verdict des Montréalais n'ait guère d'influence sur la carrière des comédiens.

L'hiver dernier, Gil Roland jouait au théâtre His Majesty's devant des salles presque vides. Son stage au Stella se termina de façon aussi brusque que malheureuse.

Aujourd'hui, M. Gil Roland veut bien oublier tout cela et ne se souvient que d'un concert donné à Sherbrooke sous les auspices de l'Alliance française où l'excellent comédien occupa le plateau pendant deux heures, seul avec son camarade Pierre Jourdan. Le succès remporté suggéra à Gil Roland ce projet : « Puisque la modestie des ressources nous interdit de songer à des troupes brillantes, n'est-il pas préférable de partir seul, de créer soi-même son ambiance ? »

Le projet fut mis à exécution et au début de juillet Gil Roland rentrait de nouveau en France d'une tournée qui le conduisit à l'île Maurice, à Tananarive, Tamatave, Majunga, Diégo Suarez et enfin à Djibouti.

Le comédien garde un merveilleux souvenir de son passage à l'île Maurice : « J'ai débarqué un beau matin dans ce magnifique jardin qu'est l'île Maurice. On y parle une langue française pure et harmonieuse. Pierre Jourdan et moi avons été accueillis avec autant de sympathie que de célérité. Et quel public ! Habits et robes blanches ! Je faisais une brève conférence sur *Les Bouffons* et j'en disais des fragments. Après quoi Jourdan chantait des refrains de Montmartre. Les moindres allusions étaient saisies et les rires fusaient aux mêmes endroits qu'à Paris. Nous jouions *La Lettre chargée* et *Monsieur Badin* de Courteline, *Le Mariage au téléphone* de Hennequin. Nous récitaient du La Fontaine, du Musset, du Ronsard, du Vigny, du Victor Hugo, du Verlaine... »

M. Jean-Pierre Liausu, de COMÉDIA, à qui Gil Roland raconte ces souvenirs ajoute : « J'ai parcouru les critiques. Elles témoignent d'une culture précise et elles sont pleines de ces comparaisons et confrontations dont l'écho nous permet ici de constater que la parfaite qualité des programmes de Gil Roland ne s'adressait pas à des salles incapables de les suivre. »

« Je suis si ravi, poursuit Gil Roland... que je repars. J'ai pour tout capital l'amour du théâtre et la certitude qu'il vaut mieux s'expatrier, s'exposer à la fatigue, à des climats souvent durs, que de pleurer sur des théâtres fermés en attendant la réouverture. L'immense public de la plus grande France de cent millions d'habitants, les amis de notre pays reçoivent bien, il suffit de se rendre à leur appel. »

L'itinéraire comprend l'Indochine, la Chine, le Japon, la Guadeloupe, la Martinique, Haïti, la Colombie et le Mexique. Il n'est pas question du Canada, et c'est bien notre faute.

Le théâtre est un genre littéraire

Nous avons publié ici même il y a plusieurs semaines une étude qui portait cette conclusion : La décadence du théâtre moderne n'a pas d'autre cause : les dramaturges, ne sachant pas écrire, se trouvent privés de l'élément essentiel à leur art.

La récente publication du volume de critique de Pierre Brissou, *Au hasard des soirées*, nous porte à y revenir.

M. Brissou croit fermement que le théâtre est inséparable de la littérature. Il va plus loin : « Le théâtre est le premier des genres littéraires, et d'ailleurs le plus difficile. »

Débarassé, grâce au cinéma, du mélodrame, de l'artifice comique ou

dramatique et du sentimentalisme rose, le théâtre, dit Pierre Brissou, ne tolère plus de pièces qui ne soient d'une certaine classe.

Or une pièce de classe est toujours une pièce bien écrite. Vérité admise depuis toujours et qu'on n'oublia que durant le siècle dernier.

Ce retour du théâtre à la littérature l'éloigne de ces « réussites » techniques qui provoquent l'émotion chez le spectateur par des artifices peu recommandables.

A l'heure actuelle, le défaut de notre théâtre serait qu'il est trop intellectuel et trop sec. Oh ! c'est par une réaction fort louable contre le théâtre tzigane de Bataille. Il y a eu, à l'époque qui a précédé la nôtre, d'épouvantables escroqueries à l'émotion. J'en veux d'autant plus à cette espèce de mensonge que j'y ai été pris quand j'avais seize ans... Mais je crois que, maintenant, le jour où éclatera, sur le théâtre, une émotion vraie, ce sera un triomphe.

Procédant de ce critère que le théâtre est le premier genre littéraire, la critique de Pierre Brissou est nécessairement très sévère. « La vérité, dit André Rousseaux, est qu'il se fait du théâtre une trop haute idée pour être souvent satisfait de ce qu'il y voit réalisé. »

Exemple à suivre.

Louis PELLAND

CREATORE

La trop courte série de concerts où nous avons retrouvé un Createur toujours égal à lui-même constitue une magnifique ouverture à la saison musicale.

Createur est à la fois interprète hors pair et merveilleux créateur. Ses arrangements pour orchestre, loin de dénaturer l'œuvre initiale, lui conservent toutes ses qualités premières en y ajoutant parfois une couleur plus riche.

La maîtrise avec laquelle le fougueux chef d'orchestre dirige ses 45 musiciens est proverbiale, et c'est à cette direction énergique que nous devons cette impression de fini qui se dégage de chaque interprétation.

Le programme était fait de manière à plaire à tous les auditeurs, ce qui explique certains items que les spectateurs avertis ont moins goûtés. Il faut tout de même accorder à Createur, à Mlle Elvira Helal, à Mlle Anna Pinto le mérite d'avoir su présenter ces pièces populaires avec un art qui les rend agréables même à l'élite.

Il convient de remercier M. Gauvin de ces quatre concerts qui, nous l'espérons, ne sont que le très brillant début d'une riche saison musicale.

L. P.

Conchita Montenegro

J'ai connu Conchita Montenegro, il y a cinq ans, écrit Roger Régent dans *Pour Vous*. Jacques de Baroncelli, qui avait décidé de tourner *La Femme et le Pantin*, cherchait alors une femme capable d'incarner à l'écran le jeune et charmant petit monstre décrit par Pierre Louys. Aucune des vedettes du moment ne le satisfaisait complètement et il me dit un jour :

« J'ai trouvé la Concha idéale !... Elle a quatorze ans et demi et n'a jamais fait de cinéma ; je crois que ce sera une révélation... Elle s'appelle Conchita Montenegro. »

Ce fut, en effet, une révélation. Elle déploya, dans ce premier film, de telles qualités, de tels dons, qu'elle s'embarqua quelques semaines plus tard pour Hollywood : un seul film lui avait suffi pour affirmer sa photogénie !...

C'est au studio, pendant la réalisation de *La Femme et le Pantin*, que je l'ai connue... C'était une enfant. Entre les prises de vues, elle s'amusa avec sa sœur et son chien, et devant ce visage à peine achevé, je ne pus m'empêcher de dire à M. J. de Baroncelli :

« Êtes-vous sûr qu'elle est capable d'incarner *La Femme dans toute sa sensualité*, telle que Pierre Louys a imaginé Concha ? Votre vedette est une enfant !... »

Le résultat montra combien le metteur en scène avait vu juste, et la récente incarnation de Marlène Dietrich dans le film de Sternberg prouve que la petite fille de quatorze ans et demi d'alors était plus près du personnage que la « star » chevronnée, prétendue chargée de sex-appeal !...



Voici une scène touchante d'ANGÈLE, le film magnifique de Marcel Pagnol, que tout le monde devrait avoir vu.

Gracieuseté de France-Film

ANGÈLE

Le succès soudain et démesuré qui accueillit Topaze, puis Marius et Fanny, menaça de s'arrêter brusquement lorsque Marcel Pagnol reniait le théâtre qu'il avait si bien servi, s'aventura dans des théories cinématographiques qui parurent plus ou moins justes et laissèrent croire un moment que Pagnol faisait fausse route.

Que le cinéma dût être la photographie du théâtre, comme l'avancait Pagnol, personne ne l'a jamais cru, mais on a eu tort de jeter la pierre au novateur pour qui cette affirmation brusque n'était que le point de départ d'une théorie qui a depuis évolué.

Le texte d'Angèle est copieux et ce n'est pas très cinéma. Mais le dialogue est juste et vient tout naturellement se greffer à l'image. Pagnol n'est pas un gâte sauce ; lorsqu'il bouscule les théories, il sait où il va, et devant son œuvre on a toujours mauvaise grâce à marchander son approbation en vertu de tel ou tel principe.

Angèle ne se juge pas. Disséquer le film c'est lui enlever toute sa beauté. Heureux celui qui peut admirer en toute quiétude, ignorant cette hantise de la critique à faire. Un film de Pagnol, il faut l'aimer avec simplicité, il faut se laisser aller à sa poésie.

Le mot poésie exprime une chose si rare qu'il faut se garder de l'employer inconsidérément. Il vient tout naturellement lorsqu'on se rappelle Angèle. Poésie des choses, des gens, des mots. La grande Colette note que le poète est incontinent. Certaines tirades d'Angèle tiennent de l'incontinence, nous y reviendrons plus loin. La faute, si vraiment faute il y a, en revient autant à Jean Giono qu'à Pagnol. Le cinéaste s'est assimilé toute entière l'œuvre du romancier, avec ses défauts et ses qualités.

L'auteur de Marius et de Fanny devait se laisser tenter par l'œuvre de Giono, toute empreinte, elle aussi, d'amour pour les méridionaux, d'un amour qui s'attache à tous les personnages, même à ceux qui se trompent. Car pas plus que César, le père d'Angèle n'est méchant : il met du temps à comprendre, voilà tout. Son incompréhension, même si elle est cause de drames, ne le rend pas indigne de pitié, car, en somme, c'est lui le plus malheureux.

Pas plus que Giono, Pagnol ne pose au moraliste. Si nous dégageons d'Angèle et de Fanny une leçon quelconque, nous le faisons gratuitement. Il est vrai que certaines situations donnent lieu à de belles phrases : celles de l'homme de la montagne lorsqu'il veut empêcher Angèle de partir, lorsqu'il demande sa main au père, ainsi que la tirade allégorique du tumeur. Mais tout cela est dit de façon si simple qu'il faut être fort sur ses gardes pour en noter la légère extravagance qui n'a tort heureusement aucun rapport avec le préchi-précha genre Dame aux Camélias.

Le dialogue est la grande qualité du scénario, qui se recommande en plus d'un pont. Notons-en la forte structure et cette cadence qu'on a, à juste titre, préféré aux surprises de l'intrigue.

Enfin c'est chercher les points noirs que de relever les quelques négligences d'une technique généralement très sûre. La photographie est bonne, les angles bien pris, sans grande originalité c'est vrai, mais le sujet demande de la simplicité en tout. Dieu merci, il n'y a pas trop de paysages. Non pas que je les déteste, mais l'abus qu'on en

fait verse trop souvent dans le genre carte postale, et c'est odieux.

De l'interprétation, je ne saurais que répéter les louanges qu'on en a faites, en les atténuant un peu. Si Orane Demazis se surpasse, si Fernandel se découvre des qualités dramatiques très réelles, le reste de la distribution, très bonne c'est exact, n'atteint pas la perfection de celle de Marius et de Fanny. Somme toute, ce n'est peut-être pas un mal qu'aucun interprète n'écrase les autres de sa trop grande supériorité.

Bref, Angèle est un très beau film qui plaira à tout le monde. Ce qui prouve qu'on peut atteindre le grand public autrement qu'avec des stupides.

Louis PELLAND

ÉCHOS

Scénario modèle

On demandait récemment à un écrivain de soumettre un « synopsis » de scénario africain. Grande mise en scène, extérieurs, fauves, fuite à travers la brousse, et tout le tralala...

L'écrivain rapporta le lendemain le « scénario » que voici :

- Première scène :
Un lion, deux chasseurs...
- Deuxième scène :
Un lion, un chasseur...
- Troisième et dernière scène :
Un lion...

Lyrisme

Un de nos confrères parisiens, expliquant avec enthousiasme le cinéma en relief, s'écrie — ou plutôt écrit : « Finies, les femmes plates... finis, les arbres collés au fond du paysage... finies les routes sur lesquelles roulent par miracles des automobiles sans épaisseur... On va bientôt pouvoir apprécier les quatre dimensions des choses... »

Quatre, mon bon monsieur ? Wells sera content : ça permettra de filmer — dans la quatrième dimension précisément — la machine à explorer le temps.

Merlusse

La publication dans la PETITE ILLUSTRATION du texte intégral de *Merlusse*, le prochain film de Pagnol, fournit à M. Maurice Bardèche les réflexions suivantes :

On n'a pas d'objection de principe à une pareille formule : Principalement lorsque M. Pagnol la précise en déclarant qu'il lui paraît nécessaire qu'un seul artiste décide à la fois du scénario, du découpage, de la mise en scène et du montage du film. La fragmentation des responsabilités est

une des causes de faiblesse les plus graves du cinéma. On ne sait à qui s'en prendre de la médiocrité ; chacun y concourt dans la mesure de ses moyens qui est souvent importante. Et il est bien légitime que ce point de vue excellent en soi ait conduit à donner au thème dialogué une importance éminente qu'il n'avait jamais connue jusqu'ici. Seulement ce genre amphibie qui tient du roman ou plus exactement de la nouvelle par sa maniabilité et du théâtre par sa présentation, n'échappe pas au reproche de sacrifier à l'apparence littéraire et à l'apparence seulement.

Ce que donnera *Merlusse* sur la pellicule, on l'ignore : ce qu'il donne sur le papier, on ne le voit que trop. Un sujet mince qui évoque l'historiette et rien d'autre, une psychologie réduite à ses plus simples ressources, une sensibilité plus évidente que subtile alimentent mal l'admiration. Et c'est pourquoi le geste de M. Pagnol est plus courageux qu'habile.

France Film PRÉSENTE

Devant le formidable succès que remporte ce film, nous avons décidé de garder une

SECONDE SEMAINE

ANGÈLE

avec

la pathétique vedette de

"Fanny"

Orane Demazis

et le célèbre comédien

FERNANDEL

Le clou du film français !

CINÉMA DE PARIS

CHEZ WOODHOUSE

Vente extraordinaire de complets pour garçons à notre nouveau rayon

COMPLETS DE QUATRE MORCEAUX POUR GARÇONS.

Age : de 10 à 15 ans

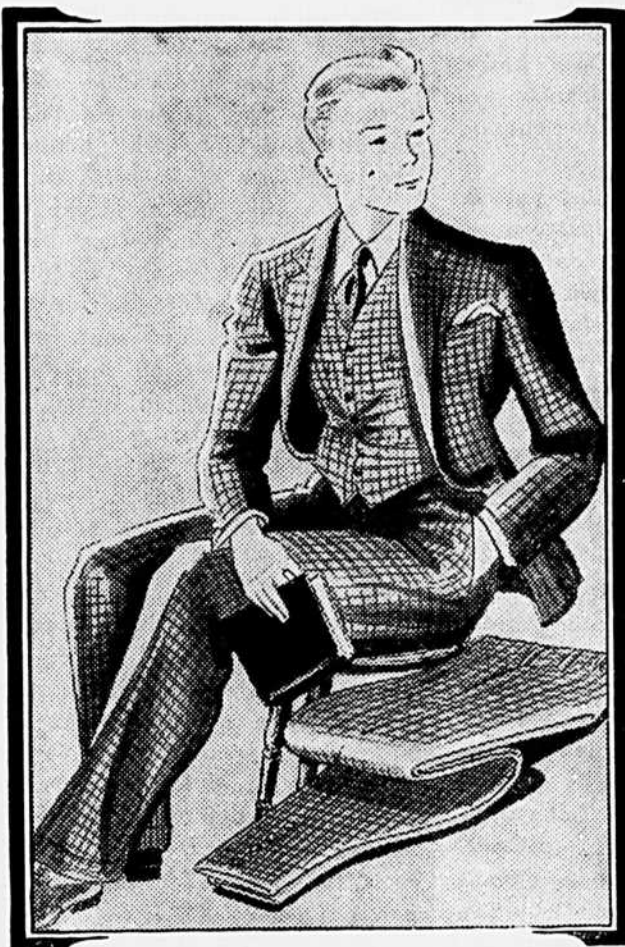
taille : de 28 à 33

Vous serez enchantés du coup. Votre garçon sera sûrement bien habillé avec l'un de ces complets de fantaisie, à devant simple ou croisé. Couleurs : brun, gris et bleu en tweed tout laine ou cheviot de renard. Quelques complets comportent un gilet. Vous pouvez choisir entre deux culottes, ou un pantalon et une culotte.

Prix régulier : \$12.50

\$9.95

Premier acompte : \$0.95. Versements mensuels, sans intérêt : \$1.50



COMPLETS DE TROIS MORCEAUX POUR ENFANTS.

Age : de 5 à 10 ans

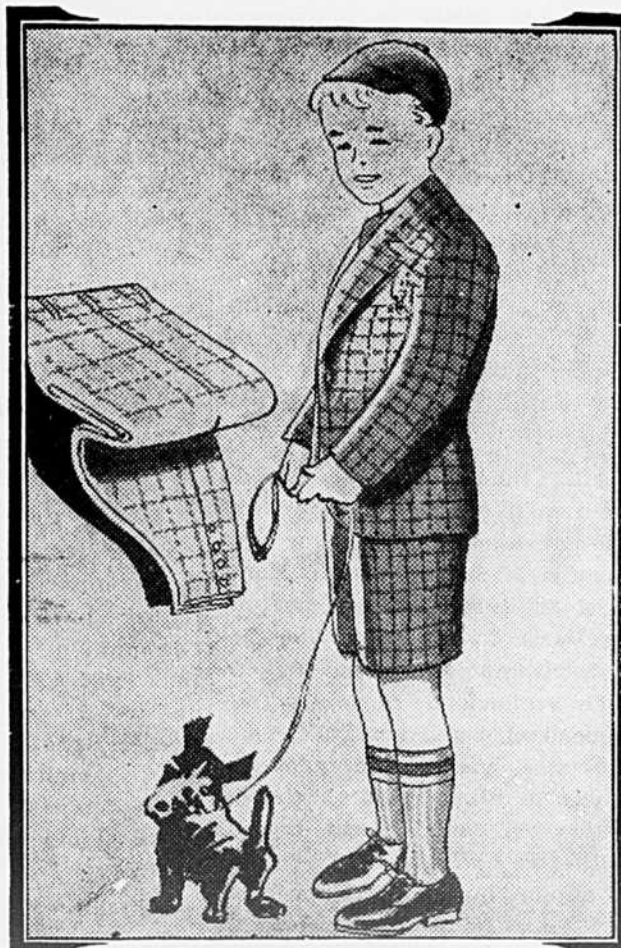
taille : de 23 à 28

Attrayants complets tout laine avec une culotte droite et une culotte bouffante. Couleurs : brun et gris à patron uni et à dos de fantaisie.

Prix régulier : \$10.50

\$6.95

Premier acompte : \$0.95. Versements mensuels, sans intérêt : \$1.



France Film PRÉSENTE

DEUX PRIMEURES

la célèbre opérette

de Johan Strauss

Le Baron Tzigane

avec

JACQUELINE FRANCEL

et DANIELLE PAROLA

JEAN MURAT

dans

la célèbre vaudeville

La sonnette d'alarme

avec

Josette Day

SAINT-DENIS

WOODHOUSE & CO., Limited

105 rue Ste-Catherine

Quart. Montréal.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton

Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

Lettres de l'étranger

Lettre de Londres

Les armements navals

Les nombreuses préoccupations actuelles, d'ordre intérieur et international, du gouvernement de Londres ne l'empêchent pas de se souvenir que la question des armements navals doit se poser de nouveau à une date prochaine. Pour faire suite aux conférences de limitation de 1921 et de 1930, il est convenu que les principales puissances navales doivent se réunir de nouveau, vers la fin de cette année ou au début de 1936, pour réduire leurs armements sur mer. On sait que, outre la consultation anglo-allemande de juin dernier, qui a abouti d'une façon un peu inattendue à un accord de limitation (18 juin), il y a eu plusieurs échanges de vues entre des représentants techniques de l'Amirauté et les experts navals des principaux pays étrangers. La date de la prochaine conférence navale, non plus que le lieu de sa réunion, n'ont encore été fixés. On croit toutefois que ce sera vers le début de 1936 qu'aura lieu cette consultation entre les nations les plus puissamment armées sur mer.

Ceux qui ont assisté aux conférences de Washington (1921-22) et de Londres (1930) savent l'importance que l'Angleterre attache à ce problème. « La mer, c'est nous », a dit M. MacDonald dans son discours d'ouverture de la Conférence de 1930 ; c'est-à-dire que non seulement la sécurité de l'Empire britannique, mais encore la vie même de la métropole, dépendante des pays d'outre-mer pour son ravitaillement en nourriture et en matières premières, ne sont assurées que par l'armée de mer. Toutefois, pour l'observateur étranger, il semble que la consultation de 1936 devra différer des deux qui ont précédé, de deux points de vue importants : le nombre des participants consultés, et la méthode de limitation qui sera adoptée.

On sait de reste que l'Allemagne, dès maintenant, s'est imposée dans la

conversation. A la suite des entretiens Simon-Hitler à Berlin en fin mars, le Reich a fait en sorte que, en dépit des clauses navales du Traité de Versailles, il a fallu compter avec lui. Non pas que la nouvelle Allemagne veuille, comme avant 1914, arracher à Britannia le trident, insigne de la suprématie sur les mers : le bon sens de Hitler l'a emporté ici, pour une fois, contre le nationalisme agressif des anciens officiers de la *Hochseeflotte*, et l'accord anglo-allemand du 18 juin dernier a fixé une proportion de 35 à 100 entre la puissance navale du Reich et celle de l'Angleterre, proportion qui ne pourra être modifiée, dans les catégories de bâtiments, que si Londres y consent. On dit que, depuis lors, le parti naval en Allemagne s'est montré mécontent et a déclaré que, pour un avantage moral ou politique passager, l'Allemagne s'est liée d'une façon dangereuse pour l'avenir. Quoi qu'il en soit, les premières conséquences de cet accord anglo-allemand sont, non seulement la représentation du Reich à la prochaine conférence, mais encore la présence de l'U.R.S.S., qui en est le résultat inévitable, et le sentiment régnant en France, et sans doute aussi en Italie, que l'on n'est plus tenu par les conventions de limitation des traités antérieurs. Ajoutons que, dès longtemps déjà, le Japon avait fait savoir qu'il n'accepterait plus la méthode de limitation des proportions (en anglais : *ratios*) qui fut adoptée à Washington, puis à Londres, parce qu'elle est humiliante pour l'amour-propre national. Par quelle raison en effet, ont dit les Japonais (et d'autres), dira-t-on que, pour la masse globale ou pour telle ou telle catégorie navale, le chiffre anglais et américain étant 5, le Japon aura 3, la France et l'Italie 1.75 ? Posé sous cette forme, l'argument est irrésistible. Mais alors, doit-on revenir

à un système absolument illimité, et à une course effrénée aux armements sur mer ? Du point de vue financier, et même de celui du simple bon sens, il y a contre un tel retour à l'anarchie navale d'avant-guerre de fort bonnes raisons à faire valoir. Les Anglais se sont dit : le système des *ratios*, ou proportions, inauguré un peu théâtralement à Washington en 1921 (on se rappelle le ministre de la marine du Président Harding s'écriant : « *We shall scrap...* » — « Nous allons mettre à la ferraille... » tant et tant de tonnes en construction, ou même déjà bâties), ce système est inacceptable désormais — amour-propre national — fort bien : il faut trouver autre chose. Le système des *ratios* étant mort, on lui a substitué le système des programmes. Je ne veux pas dire seulement qu'on envisage un tel système pour la prochaine conférence navale, où il tiendra certainement le haut du pavé ; je veux dire que dès l'accord naval anglo-allemand de juin dernier on l'a déjà appliqué.

Qu'est-ce à dire ? Et quel est ce système nouveau de limitation ? C'est bien simple. Il consiste à dire, à la puissance à qui l'on a affaire : « Quels sont vos besoins navals ? » Ce qui revient un peu à ceci : « Vous voulez tant de tonnes, ou tant d'unités, dans chaque catégorie navale ? Pourquoi ? Et contre qui ? » On peut se dire ces choses-là, entre amis, et confidentiellement. Il ne s'agit pas, naturellement, de l'Angleterre seule ; mais de tous les rapports navals entre les diverses puissances en consultation. Les Etats-Unis parleront de la menace japonaise ; le Japon fera valoir ses intérêts spéciaux en Extrême-Orient ; la Russie montrera du doigt la force navale allemande dans la Baltique ; la France et l'Italie continueront de démontrer, comme depuis 1930, l'antagonisme de leurs thèses sur l'équilibre naval en Méditerranée — à moins que l'accord du 7 janvier dernier n'ait mis cette question au magasin des accessoires. Rien ne vaudra, disent les Anglais, un bon débat sur toutes ces questions. Cela mettra de l'air dans les relations

internationales. Et si deux des parties, ou davantage, ne peuvent pas s'accorder, comme la France et l'Italie en 1930, on les laissera poursuivre leur course aux armements, les autres se protégeant contre toute éventualité par des clauses dites de sauvegarde (*escalator clauses*).

On ne se dissimule pas que ce système est un pis-aller, et qu'il risque de ramener tout le monde à une course aux armements — pourquoi, par exemple, chaque puissance à la conférence ne pourrait-elle réclamer la parité avec les Etats-Unis et l'Angleterre ? — mais on espère que, en mettant sur table les cartes, c'est-à-dire les programmes navals des six années 1936-1942, on pourra aboutir à des engagements plus raisonnables, de la part des gouvernements consultés, que lorsque les amirautes des divers pays font leurs plans, pour ainsi dire, dans l'absolu.

Le nouveau système des programmes navals déclarés d'avance aura l'avantage de ménager l'amour-propre des diverses nations, de concilier les jalouses souverainetés nationales avec la nécessité d'une limitation internationale sur mer, et de faire triompher la méthode des « accords libres et librement négociés » de feu le président Wilson (*free covenants openly arrived at*) sur les funestes principes des régimes dictatoriaux. Pour ce qui concerne l'Angleterre et la France, un Anglais de bon sens me disait à ce propos : « Vous ne voulez pas nous prendre le Kent, et nous vous laissons le Pas-de-Calais ; vous ne voulez pas plus l'Inde que nous ne voulons l'Algérie ou Madagascar ; vous ne voulez même pas la Jamaïque, et nous, même pas la Martinique. Pourquoi donc toute unité nouvelle de votre flotte ne serait-elle pas une unité supplémentaire pour nous, et réciproquement ? »

Cela s'entend, bien entendu, des pays qui n'ont rien à prendre — pour parler poliment — aux autres.

R. de MONTMEYRAN

Londres, août 1935.

Déficit budgétaire et pouvoir d'achat

De France nous arrivent les échos d'une discussion très vive sur la question du déficit budgétaire. On sait les débats nombreux qui ont eu lieu à ce sujet tant à la Chambre des députés que dans la presse. Aux économies qu'un gouvernement peut faire dans son budget en réduisant les traitements des fonctionnaires et les coupons de rente, on objecte généralement que le pouvoir d'achat du pays se trouve par le fait même diminué. Le professeur Charles Rist, fameux économiste français, a rédigé à l'usage des journaux une consultation à ce sujet dans laquelle on lit notamment ce qui suit :

Les traitements des fonctionnaires sont payés sur le produit des impôts ou des emprunts. Quand une économie est faite dans le budget, c'est autant de moins que l'Etat prélève sur les revenus du public par l'impôt ou par l'emprunt : c'est une somme équivalente qui reste dorénavant dans la poche du contribuable ou du souscripteur et devient disponible pour ses propres dépenses ou ses propres placements. Supposer que le bénéficiaire origininaire du revenu soit plus enclin à le thésauriser que le bénéficiaire secondaire est absurde. Ainsi, la masse du pouvoir d'achat du public reste identique avant et après l'économie budgétaire. Par contre, une fois l'économie faite, des sommes plus grandes restent disponibles pour l'entreprise privée, la charge nouvelle résultant d'emprunts nouveaux est écartée pour le contribuable, et le marché des capitaux cesse d'être absorbé par les besoins écrasants de l'Etat.

Un long article, paru dans la Tribune des Nations du 8 août sous la signature de J. D., fait une étude surprenante de ce texte et établit de façon fort précise la différence qui existe entre le pouvoir d'achat résultant d'un emprunt contracté par un gouvernement en vue de combler un déficit budgétaire, et le pouvoir d'achat résultant de la distribution à des fonctionnaires du seul produit de l'impôt.

Il est vrai, en effet, que dans le dernier cas il n'y a pas création de pouvoir d'achat, mais seulement virement ou transfert de celui-ci des mains du producteur aux mains du fonctionnaire. Mais J. D. s'exagère certes l'importance du pouvoir d'achat que peut « créer » le déficit budgétaire qui, si on l'en croit, aurait sauvé la situation en empêchant que « tout soit depuis longtemps fini ». Il fait, à ce sujet, une comparaison invraisemblable dans les termes suivants :

L'Etat, en créant du déficit budgétaire automatiquement dès que la baisse des prix fait obstacle aux rentrées fiscales escomptées, agit comme un tenancier d'un cercle qui, voyant chez lui la partie fléchir, consent des crédits hasardeux et tente un découpage de caisse pour la maintenir en état d'animation.

Et l'auteur de ces lignes appelle à son aide l'explication que MM. Romier et Gignoux ont donnée de la relative prospérité française dans l'ensemble de la crise mondiale, disant qu'elle tenait, pour une part, aux ressources que distribuait le déficit budgétaire existant.

Si, d'une part, il n'est pas douteux que le déficit budgétaire crée un certain pouvoir d'achat, artificiel et essentiellement temporaire, il n'a cependant rien de commun avec le crédit qu'un tenancier de cercle peut accorder à des joueurs. Alors que le déficit budgétaire est le résultat d'une carence des rentrées fiscales, qu'il est subi par le gouvernement et que celui-ci n'a, en le faisant, aucune intention de créer volontairement un pouvoir d'achat pour des bénéficiaires qui n'en profitent pas moins d'ailleurs, le tenancier qui accorde crédit à des joueurs le fait, lui, dans l'intention d'en recevoir son pourcentage sur les mises et sans affecter pour autant sa créance sur les prêteurs. Dans un cas, l'Etat se trouve débiteur par le jeu de l'emprunt avec lequel il comble (si l'on peut dire) son déficit budgétaire ; dans l'autre cas, le tenancier est créancier de ceux à qui il prête. Le raisonnement de J. D. reviendrait donc à dire qu'un emprunt et un prêt sont mêmes choses !

Si une comparaison était possible ici, ce serait plus facilement entre l'Etat et le joueur, qui tous deux s'endettent, l'un par nécessité, l'autre par passion.

Plus loin, dans le même article, l'auteur prétend que l'argent récupéré par l'Etat au moyen d'un emprunt fait en temps de crise est prélevé sur un capital qui, sans cela,

serait thésaurisé. La simple observation des faits prouve cependant l'infirmité d'une telle affirmation. Les thésaurisateurs ne demeurent généralement lors d'un emprunt gouvernemental. Un tel emprunt est prélevé soit sur les disponibilités ou réalisations récentes des placeurs, soit sur l'épargne publique déposée dans les banques qui, elle, est productive puisqu'elle permet aux institutions qui en ont le dépôt de financer l'activité industrielle et commerciale de la nation. L'emprunt fait par un gouvernement pour combler un déficit budgétaire fait donc un trou dans le crédit, effectif ou en puissance, que représente l'épargne, plutôt qu'il ne crée cette « couche de consommation », de caractère essentiellement provisoire, qu'est le pouvoir d'achat résultant de l'emprunt.

« En temps de crise, affirme J. D., le prêteur n'a de choix qu'entre la thésaurisation et le prêt à l'Etat. » Assertion insensée, que dément le chiffre des emprunts privés. Mais si, en temps de crise, le taux de rendement des valeurs immobilières et des effets de commerce monte tant et tant, en grande partie, à ce que l'Etat, à cause même des emprunts qu'il fait et de leur nature, aggrave encore la situation financière des entreprises privées par le jeu de l'augmentation des impôts que nécessite l'amortissement de tels nouveaux emprunts. Si l'Etat répartit alors un certain pouvoir d'achat « en gouttelettes infimes », comme l'avoue J. D., parmi les fonctionnaires qui en bénéficient, il creuse d'autre part, et à pleine pelle, dans les fonds privés et des grandes entreprises et devient ainsi un triple obstacle (par absorption du marché des capitaux, par concurrence avec les besoins de la production et par affectation du crédit privé par le jeu des impôts) un triple obstacle au capital, producteur celui-là, qui serait consacré à la production nationale. C'est dans ce sens qu'il faut prendre les paroles de M. Rist quand il veut que « le marché des capitaux cesse d'être absorbé par les besoins écrasants de l'Etat ».

Il était difficile d'écrire un article intitulé *Volonté et pouvoir d'achat* sans mentionner l'« Expérience Roosevelt ». J. D. n'y manque pas, pas plus qu'il ne manque d'affirmer que « la force de ce pouvoir d'achat, dont on a le regret d'entendre nier la réalité, est telle qu'elle a suffi à ranimer les aspects mercantiles du monde américain dans des proportions que chacun juge étonnantes » (c'est l'auteur qui souligne lui-même ces derniers mots). Nous qui, au Canada, sommes les témoins les plus intéressés des « proportions étonnantes » en question, nous savons quoi penser de l'expérience Roosevelt. Point n'est le moment de l'étudier ici.

Mais l'article auquel nous nous référons nous conduit à terminer ces quelques remarques par une attaque aussi nette que possible contre la mystique américaine du pouvoir d'achat et tous les désordres qu'elle entraîne. La question est extrêmement simple pourtant et il est inadmissible que les Yanks n'aient jamais voulu la comprendre. Elle revient à opposer au principe américain « augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs pour permettre l'absorption de la production », cet autre principe de bon sens : offrir une production qui puisse être absorbée par le pouvoir d'achat du consommateur. Alors que le premier procédé conduit à une montée continue des prix, de tous les prix, dans la course effrénée qui les amène à la crise en passant par la congestion du crédit, le second procédé, au contraire, vise à une réduction continue du prix coûtant de la production, ce qui entraîne une diminution bienfaisante des prix, déflation nécessaire à l'équilibre des budgets, tant gouvernementaux que particuliers.

André VERRIER

Le premier journaliste

Il y a quelque temps, l'Association nationale italienne des journalistes fascistes a fêté Jules César, non pas en tant que grand général, mais en tant que journaliste.

Les membres de la presse italienne ont, en effet, choisi le conquérant des Gaules comme leur patron laïc. Ayant créé en 50 avant J.-C. les *ACTA DIURNA*, le premier organe public d'informations qui ait existé dans l'ancienne Rome, Jules César peut donc, à bon droit, être considéré comme le premier en date des journalistes de l'antiquité.

Lettre de Paris

La fin du Trocadéro

Le sort en est jeté : le Trocadéro va disparaître. Depuis le temps qu'on le béche, que l'on répète à tout venant que rien ne pouvait être moins parisien, que si les services du Jardinage de la Ville font une telle débâche florale sur ses belles terrasses en gradins c'est pour faire pardonner sa lourde laideur ; depuis le temps enfin que l'on parle de le démolir, la nouvelle que ce sera bientôt chose faite n'en a pas moins causé un petit pincement douloureux au cœur de tous les familiers de la silhouette aérienne de Paris.

C'est que depuis 57 ans qu'il domine, à l'entrée de Passy, tout l'Ouest de la ville, l'œil s'y était habitué. Il faisait partie de l'horizon, servait de point de repère, comme le Panthéon au sud, Notre Dame sur son île au centre, la basilique du Sacré-Cœur sur sa butte au nord. Témoin de cette Exposition de 1878 qui démontra au monde entier le relèvement miraculeux de la France au lendemain des désastres de 70-71, il faisait partie de l'histoire de la capitale, comme la Tour Eiffel demeure le témoin de l'Exposition de 1889, et les deux Palais qui bordent l'Avenue Emmanuel III — le « Grand » où ont lieu toutes les manifestations exigeant de vastes locaux, Concours Hip-pique, etc., et le « Petit » d'où repartent en ce moment les merveilles de l'Art Italien — rappellent l'Exposition de 1900.

Les plus indulgents disaient du Trocadéro qu'il était démodé, si tant est que ce vague byzantinisme, qui inspira aussi le Sacré-Cœur de Montmartre et fit surgir un peu partout dans le Paris d'alors toute une floraison de champignons-minarets, eût jamais été vraiment de mode. On l'admirait cependant beaucoup à l'époque, et il parut si majestueux qu'on ne voulut pas le sacrifier à la fin de l'Exposition : il devint partie musée, partie théâtre populaire. Le voilà abattu aujourd'hui par l'Exposition de 1937 — dont je vous entretiendrai quand les projets en seront plus nettement établis — qui ne veut plus de ce monument rococo.

D'où vient ce nom bizarre — et si peu parisien, lui aussi — de « Trocadéro » ? C'est le souvenir d'un fait d'armes accompli à Cadix par des troupes françaises, sous le commandement du Duc d'Angoulême, dans la nuit du 30 au 31 août 1832. L'Espagne s'étant révoltée contre son roi Ferdinand VII, le roi Louis XVIII envoya au secours de celui-ci — prisonnier des Cortès et du gouvernement révolutionnaire — une armée de 55,000 hommes avec mission de le rétablir sur son trône. Cette expédition s'avant presque sans coup férir jusqu'à Cadix où s'étaient enfermés, avec Ferdinand VII leur otage, les chefs de l'insurrection.

Cadix, solidement défendue par plusieurs forts dont le principal occupait la petite presqu'île de Trocadéro, fut assiégée pendant quinze jours. Protégeant la ville et le port, cette citadelle du Trocadéro, armée de 50 gros canons qui en faisaient la clé de la résistance, fut enlevée d'assaut dans un combat où les Français n'eurent que 35 tués et 110 blessés. Grâce à quoi, Ferdinand récupéra sa couronne quelque peu bosselée...

On voit donc que ce brave Trocadéro si décrié a ceci d'intéressant et de sympathique qu'il commémore une prouesse accomplie avec un minimum de perte tout à fait exceptionnel. Sans parler du souvenir remarquable que lui doivent tous les veinards qui, sous son toit, ont gagné à la Loterie Nationale les fortunes que leur adjugeaient les deux grandes boules d'acier qui maintenant font leur Tour de France et seront prochainement à bord du S.S. « Normandie ».

Chosie vers 1800 comme fête patronymique par Napoléon dont le nom ne figurait pas au calendrier, la fête de l'Assomption — tombant en pleine période creuse — n'a jamais cessé d'être un des congés les plus observés de l'année, peut-être aussi parce que cette solennité religieuse se trouve en même temps la Sainte Marie que célèbrent toutes les Maries de France et de Navarre.

Car on sait qu'en pays latins, ce n'est pas l'anniversaire de la naissance qui est commémoré — on évite, prétextant, de rappeler ainsi la fuite inextinguible des ans — mais le jour de la fête du saint dont on porte le nom, d'où la coutume d'indiquer les saints du jour sur les éphémérides.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la tradition a, depuis longtemps, beau-

coup étendu l'importance de ce congé auquel se rattache maintenant, selon le cas, soit le week-end précédent, soit le suivant, ce qui explique l'expression devenue d'usage courant du « pont du Quinze Août ». Quand, ainsi qu'il en est cette fois-ci, le quinze tombe un jeudi, nombre de débrouillards s'arrangent pour y raccrocher les deux week-ends, aussi il ne fera guère bon voyager soit sur route soit sur rail, pendant la dizaine dont l'Assomption est le centre.

Ces villégiatures d'occasion, puisqu'il s'agit ici surtout de ceux qui ne prennent pas de vacances régulières en été — bon nombre se réservant maintenant pour les sports d'hiver — abandonnent alors leur bonne ville aux terrassiers et à leurs fondrières. Il y en a partout. On pioche, on décape, on repave, on creuse des trous que l'on remplit ensuite, on prolonge des rues, on en crée d'autres, on inspecte les égouts qui sont, paraît-il, une des merveilles du sous-sol parisien. Paris profite du grand ralenti pour mettre de l'ordre : la réfection de la grande place de la Trinité est commencée, ainsi que le ravalement des façades de maints édifices publics ; le joli carillon de St Germain l'Auxerrois dont l'ancien et complexe mécanisme provoquait parfois un arrêt de l'horloge qui en dépendait, fera bientôt « chambre à part », occasionnant des travaux assez importants. Bref, partout on se heurte à des échafaudages, à des barrages, à des entassements de sable, de pavés, de ciment. C'est le mois d'Août à Paris, et qui a son charme quand même.

Les premiers décret-lois signés, le Président Lebrun a lui-même donné le signal du grand exode en mettant le cap sur la maison de famille qu'il possède en Lorraine, dans le petit village de Mercy-le-Haut, dont les abords sont maintenant « négligemment surveillés » — du moins en apparence — par la Sûreté. C'est une demeure d'aspect fort simple, sa façade de crépi blanc en plein alignement avec la route n'ayant aucun caractère particulier. C'est côté jardin, un joli jardin rustique et reposant, que sont les pièces aux belles proportions d'autrefois ; un pavillon qu'on y a adjoint récemment permet maintenant une plus large hospitalité, et bien que M. Lebrun ait souvent à revenir à Paris pour présider aux réunions du Conseil des Ministres que nécessitent les fournées de décrets-lois qui ne cessent de paraître, il est

probable qu'il remettra jusqu'à l'ouverture de la Chasse sa visite annuelle au Château de Rambouillet, résidence d'été officielle des Chefs de l'Etat.

C'est une noble demeure, incontestablement, mais combien triste à habiter ! Construit en 1375, le Château n'a gardé de l'ancien manoir que la tour crénelée où mourut François Ier. Il fut le dernier asile de Napoléon avant Sainte-Hélène, et Charles X y signa son abdication en 1830. Le parc qui l'entoure, de toute beauté, avec son millier d'hectares planté de belles et rares essences forestières, renferme la *Laiterie de Marie Antoinette*, une *Bergerie des Ménéons* dont les moutons, importés par Louis XVI, ont conservé la pureté de leur race, un joli étang — but favori de M. Doumergue qui aimait y aller donner du pain aux cygnes avant de se retirer dès 9 h. 30.

Quant à la forêt de Rambouillet, à 600 pieds d'altitude, c'est une des plus belles de cette admirable « grande ceinture » de forêts (désormais la « petite ceinture » : St Germain, Sénart, etc., est délicate) qui est une des gloires de la région parisienne : Fontainebleau, Chantilly, Montmorency, Compiègne. Les promenades sont si nombreuses que l'on pourrait y faire un long séjour en les renouvelant sans cesse, car 1200 kilomètres de routes la sillonnent, sans compter les innombrables sentiers en sous-bois. Les clairières succèdent aux hautes futaies, et les nombreux étangs — servant d'abreuvoirs aux futures victimes des chasses présidentielles — dont les eaux calmes sont parsemées d'iris et de nénuphars, complètent ce merveilleux décor. Des canaux entourant des îles charmantes conduisent au fameux Tapis Vert, vaste pelouse dont le velours n'a rien à envier aux gazons millénaires dont s'enorgueillit à bon droit l'Angleterre, et c'est de là que l'on voit le Château sous son plus bel aspect, reflété dans un miroir d'eau.

A ceux qui ont le devoir de l'habiter pendant quelques semaines chaque année, il paraît peut-être moins engageant. C'est la rançon des grandeurs.

Hélène ROULANS

Avant l'apparition de LA RENAISSANCE, plusieurs personnes souhaitaient la fondation, au Canada, d'un hebdomadaire politique et littéraire français. LA RENAISSANCE répond à un besoin.

la Vie économique

A TRAVERS L'ACTUALITÉ

par J.-M. NADEAU

Le paradis albertain

M. Aberhart, fondateur de religion, maître d'école et politicien, mettra-t-il en pratique ses théories économiques et sociales ou, plus exactement, celles du Major Douglas, apprêtées au goût de l'Ouest canadien et ramenées à la formule simpliste d'une rente mensuelle de 25 dollars pour tout le monde? Dieu sait comment le nouvel apôtre s'y prendra. Mais il est bien permis de penser que M. Aberhart est encore plus embêté que ses adversaires. Comme il fallait s'y attendre, les éparagnants retirent déjà leurs économies des banques albertaines pour les déposer ailleurs, à Toronto ou à Montréal. Et les chômeurs des provinces voisines? N'émigreront-ils pas vers le paradis albertain? M. Aberhart, qui a tout prévu, est décidé à mettre ordre à cette immigration. Pour toucher les 25 dollars promis, il faudra justifier d'un certain séjour dans la province albertaine. N'habitera pas la bienheureuse province qui voudra.

En attendant, M. Aberhart, pour remplir ses promesses, devra trouver quelque chose comme 120 millions de dollars à distribuer. Le plus curieux, c'est que le chef du crédit social, qui d'ailleurs n'a jamais voulu divulguer au public les secrets de sa trouvaille, a pro-

mis qu'il n'augmenterait pas les impôts. Il se contentera tout simplement du prélèvement jugé nécessaire sur la richesse collective. Evidemment un prélèvement comme celui-là n'est pas, dans l'esprit du distingué évangéliste, un impôt. Les électeurs-contribuables diront-ils la même chose? Pour notre part, nous suivrons avec la plus grande curiosité les résultats de l'expérience Aberhart dans le paradis albertain. Il faudra d'autant moins négliger de surveiller et d'étudier la nouvelle politique économique-sociale de l'Alberta qu'elle prend déjà la forme d'une ferveur religieuse et qu'elle aura bientôt droit de cité dans les provinces voisines et même jusque sur la colline parlementaire d'Ottawa. Aux dernières nouvelles, M. Aberhart fera venir d'Angleterre deux experts reconnus en cette sorte d'évangélisme économique, le fameux major et un pasteur protestant de je ne sais plus quelle dénomination. Le parti qui s'est fait battre de si honteuse manière ne l'a pas volé. Il a scélé la branche sur laquelle il était assis en louant à grands frais les services du major expert-financier. Les électeurs albertains ont jugé bon d'essayer de cette panacée. Espérons qu'il ne leur en coûtera pas trop d'avoir fait leur petite révolution électorale.

La politique et les finances publiques

Nous attendons encore le chef politique qui promettra d'équilibrer les finances publiques par des compressions budgétaires inexorables, par un réaménagement rationnel et équitable des impôts, par la suppression des offices trop onéreux et souvent inutiles, par l'abrogation des lois qui sont causes de dépenses improductives continues. Pas un chef de parti ne définit clairement son attitude à l'égard du problème vital des finances publiques. Est-ce que tous sont animés du même désir de continuer la suite des orgies budgétaires aux frais d'un contribuable qui n'en peut mais? Tous nos hommes politiques veulent sans doute ramener la prospérité. Mais ils n'en prennent pas les meilleurs moyens dont le principal est, comme on dit, de prendre le taureau par les cornes et d'aborder le problème économique et social de l'heure par le commencement.

En admettant le principe et aussi l'application de l'assurance-chômage, on ne fait que continuer les errements coûteux de notre politique financière traditionnelle. Ceux qui soutiennent la nécessité de l'assurance-chômage sont tout aussi démagogues que les adeptes évangélistes qui promettent à leurs partisans une rente mensuelle de 25 dollars par mois. La maîtresse pièce de la politique du crédit social ressemble, en bien des points, à l'assurance-chômage qui promet aux chômeurs une rente prélevée sur le produit du travail des autres. Ce n'est pas parce que les mots ne sont pas les mêmes que les choses diffèrent.

Un parti politique qui prêcherait des économies, des dégrèvements et un réaménagement complet de notre administration fi-

nancière aurait autant de succès que les partis qui promettent la lune à leurs électeurs, que ce soit sous la forme d'assurance-chômage ou d'une rente mensuelle de 25 dollars. Les deux politiques finissent par donner les mêmes résultats: des déséquilibres budgétaires continus. Quel est le parti politique qui aura assez de courage pour soutenir et démontrer la nécessité de mettre fin aux orgies budgétaires?

Qui paye les impôts?

Ce sont, d'après les politiciens aux idées «partageuses», les gros, ceux qui font beaucoup d'argent à ne rien faire, bref les capitalistes. Il est entendu que la plus grosse part du produit de l'impôt vient de ceux qui accusent les plus gros revenus. Mais le salarié ou le cultivateur est souvent loin de se douter dans quelles proportions il paye les impôts. Pour le savoir, il n'y a qu'à suivre d'un peu près l'histoire de nos principales industries depuis une trentaine d'années. Pour la seule industrie du bois, les prix moyens sont inférieurs à ceux de la période d'avant-guerre. En quantité, la diminution, qui est de moitié à comparer à la même période, est encore plus considérable. Il y a donc diminution générale sur toute la ligne à l'exception des impôts et taxes de toute sorte qui ont augmenté dans des proportions étonnantes. Certains impôts, inconnus avant la guerre, sont une charge extrêmement lourde qui paralyse les facultés d'expansion des industries dont la production a diminué de moitié environ depuis plusieurs années. Citons, comme nouveautés fiscales, la loi sur les accidents du travail, les impôts fédéral et municipal sur le revenu, les taxes de vente fédérale ou municipale. Les taxes municipales et scolaires ont triplé. Ce n'est pas tout. Les frais de transport ont doublé de même que les droits à l'exportation. Rappelons, pour mémoire, que le coût des salaires minima, de la réduction des heures de travail, des taxes sur les achats des compagnies, de la réglementation industrielle, de la restriction de la production comptent pour beaucoup dans l'établissement du prix de revient. Comment s'étonner après cela que les industries du bois travaillent à perte et réduisent considérablement leur production?

Qui fait les frais de cet appauvrissement général traduit par une augmentation des impôts et par une réduction, sinon une confiscation, des profits? Il y a d'abord le capitaliste et l'éparagnant dont les crédits sont rapidement «gelés». Le volume des crédits improductifs, à l'heure actuelle, dans les seules industries du bois dépasse le demi-milliard. Le consommateur paye tout aussi cher qu'avant le bois dont il a besoin malgré une diminution des prix de gros. Il lui faut bien aussi payer sa part d'impôts. Enfin, le dernier qui paye son tribut au fisc, et ce n'est pas le moindre, est l'ouvrier. Ce que l'Etat prend en impôts, il le lui rend en allocations de chômage, mais dans des proportions réduites, car il faut bien rémunérer les fonctionnaires chargés de la distribution de la manne de «secours».

Ce sont surtout les industries exportatrices qui sont les plus frappées. Les industries «protégées» sont plus à leur aise pour rançonner le public tout en s'accommmodant très bien d'une réduction de la production. Pour redonner vie à nos industries exportatrices, il ne suffit donc pas de prêcher une politique commerciale nouvelle. Il nous faut aussi une politique du prix de revient. De cela, il n'est guère question dans les discours politiques que les électeurs entendent en temps d'élections.

Jean-Marie NADEAU

Pudeur

Ce romancier, dont la vue baisse, se faisait dernièrement lire un roman américain par sa secrétaire. Or, dans ce livre, il y a un passage scabreux. En y arrivant, la lectrice baissa la voix et subitement se tut.

Notre confrère comprit la raison de ce silence, mais ayant envie de connaître la suite, il dit à sa secrétaire: «Bouchez-vous les oreilles, et continuez.»

CHRONIQUE FINANCIÈRE

par AUGUR

L'événement le plus considérable de la semaine, quant au marché de New-York, bien entendu, a été le passage, à la onzième heure, du bill Wheeler-Rayburn, sorte de compromis sur les «holdings» de services publics. Dans sa forme finale, le bill est nettement dirigé contre ce que l'on appelle le «big business»; sévère et prudent, il peut devenir une arme redoutable entre les mains d'un gouvernement décidé à faire plier les grands «holdings» de services publics. Il se peut néanmoins que la Cour suprême le juge anticonstitutionnel. D'ailleurs, il s'écoulera plusieurs années avant que l'administration puisse exiger la dissolution des «holdings». De plus, on croit savoir que l'organisme chargé d'administrer la loi n'insistera pas pour obtenir la dissolution de la plupart des compagnies qui tombent sous sa juridiction et que, de toute façon, il y a de grandes chances pour que ce soit un nouveau gouvernement qui soit chargé d'appliquer la loi Wheeler-Rayburn.

L'avenir des services publics

Il ne faudrait pas croire que l'avenir des compagnies de services publics, sociétés exploitantes ou holdings, soit tellement sombre. Il se peut qu'un jour la plupart de ces entreprises soient nationalisées, mais en ce qui concerne l'avenir immédiat, la chose est assez peu probable. Cependant le passage de la loi Wheeler-Rayburn est un coup dur pour les services publics, ou plutôt pour les spéculateurs qui s'intéressent à ce groupe. Le vote a fait l'effet d'une douche froide et a calmé l'ardeur de certains spéculateurs, qui vont naturellement se tourner vers des entreprises moins risquées, c'est-à-dire vers les entreprises industrielles et les ferroviaires.

Un nouvel élément s'est donc ajouté à ceux que nous avons discuté précédemment, sur les raisons pour lesquelles les valeurs industrielles étaient appelées à monter dans un avenir rapproché. Maintenant que le bill Wheeler-Rayburn est passé, l'activité spéculative se trouve détournée et se portera plutôt vers les industrielles et les ferroviaires. Il y aura donc un élément de plus de hausse sur le marché pour ces deux groupes importants. En étudiant les statistiques des chemins de fer américains, nous constatons que la tendance est assez satisfaisante. A l'automne, on assistera probablement à une reprise des chargements de wagons et, par conséquent, à une amélioration de la tenue des ferroviaires.

Le marché local

La bourse n'a pas encore pris une position définie. On attend encore le mouvement de hausse parallèle à celui de New-York. Mais malgré cette difficulté de départ, on constate que les cours se maintiennent et que les réactions ont été négligeables. On est en droit de s'attendre, au lendemain de la fête du Travail, à un renouveau d'activité spéculative.

Nous avons déjà signalé les groupes de valeurs sur lesquelles il semble que l'on enregistrera les plus-values les plus importantes. Au risque de nous répéter, nous rappellerons nos pronostics sur *Montreal Power*, que nous avons recommandé cet été, alors qu'il était au-dessous de 30. Nous estimons que son rendement était mieux assuré que celui de nombreuses autres valeurs de même niveau et nous avons prévu une augmentation de sa production d'énergie électrique. Les statistiques de juillet nous ont donné raison et nous ne croyons pas trop nous avancer en disant que nous attendons encore mieux dans les mois qui vont suivre.

Dans le même groupe, nous avons assisté à la hausse de *Shawinigan* que nous avions recommandé alors qu'il était dans les environs de 16. Nous avions fait remarquer que la compagnie servait des industries de premier ordre, entre autres certaines qui exportent aux Etats-Unis et qui seront normalement appelées à voir augmenter leur activité. Nous avions prévu que les recettes atteindraient de nouveaux sommets et que l'on

pouvait escompter des dividendes plus considérables. Notre opinion ne s'est pas modifiée et nous continuons de recommander cette valeur.

Nous rappelons également ce que nous avons dit au sujet des autres titres industriels, en particulier sur *Asbestos*.

AUGUR

Questions et réponses

J. L. nous écrit: Pouvez-vous me dire la raison pour laquelle *Walkerville Brewery* se trouve actuellement dans les environs de \$2,50 l'action, après avoir atteint environ \$10 il y a un an à peu près?

Réponse — On peut voir dans cette différence de cours un exemple frappant des répercussions que peuvent avoir certaines mesures politiques et les exagérations de la spéculation des amateurs.

AUGUR

QUESTIONS QU'IL Y A LIEU DE SE POSER:

Pourquoi dois-je déposer mon argent dans une banque?

TRANSIGEZ avec une banque, déposez-y vos économies. Vous ne pouvez trouver d'endroit plus approprié pour y mettre en sûreté votre argent.

PARCE QUE les banques, au Canada, ont un record sans précédent de sécurité;

Parce que, depuis le début de la crise, elles n'ont pas fait perdre un seul sou aux déposants canadiens;

Parce qu'elles offrent à ceux qui y confient leur argent, tous les avantages d'une banque aux multiples succursales;

Parce que les banques canadiennes, en général, possèdent des correspondants dans toutes les parties du monde entier;

Parce qu'elles offrent au déposant modeste tous les services que les gros clients requièrent et reçoivent d'une banque moderne;

Parce que l'argent en dépôt dans une banque est à votre disposition en tout temps;

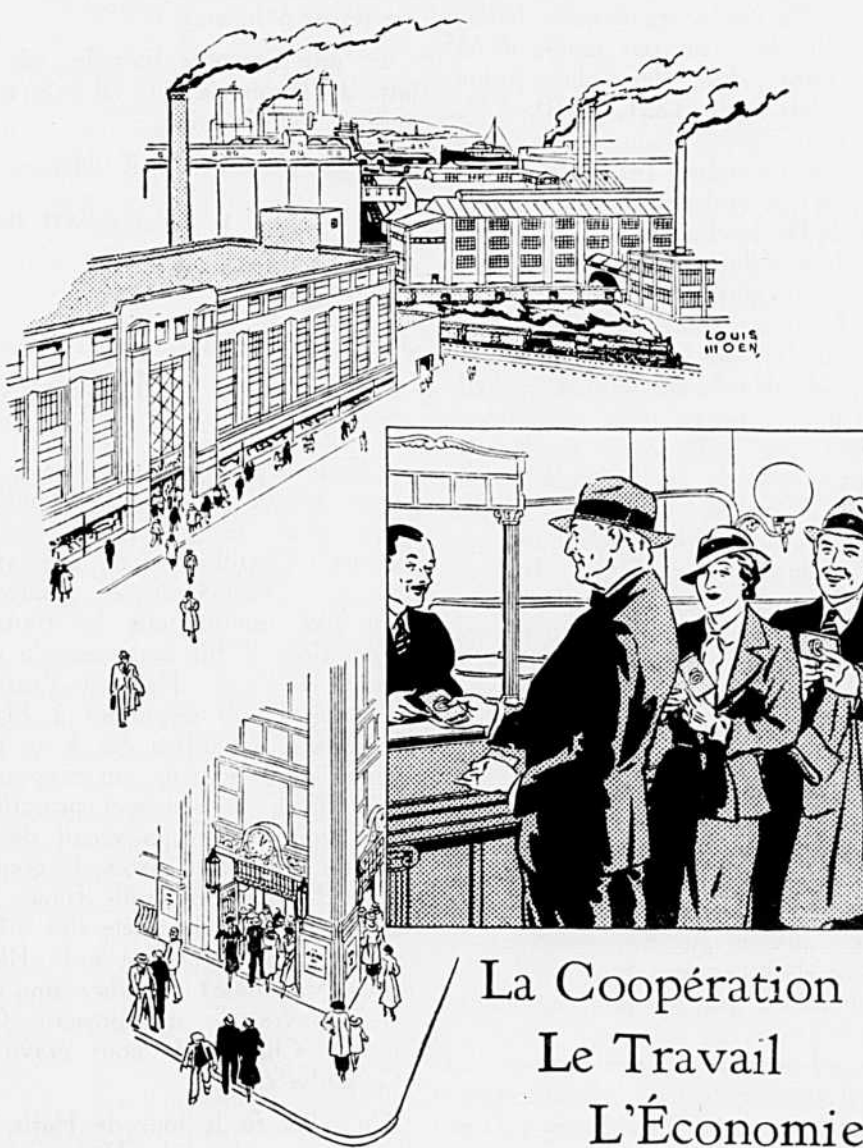
Parce que l'argent est soustrait aux aléas de la perte, du vol, ou de toutes autres éventualités.

Parce que c'est l'endroit sûr et rationnel où tenir ses disponibilités.

Telles sont les réflexions qui surgissent à l'esprit de tout citoyen canadien lorsqu'il réfléchit au système bancaire de son pays et aux avantages qu'il offre.

Transigez avec une banque aux succursales multiples

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA



La Coopération
Le Travail
L'Économie

sont les facteurs essentiels de tout retour de prospérité.

LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

FONDÉE EN 1846

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux. Service de "La garde des titres" au Bureau Principal.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE.

Soyons Conséquents...

Les Campagnes de «Achat chez nous» se multiplient devant l'angoissant problème posé par la décroissance de nos forces économiques.

Acheter chez nous ne doit pas se limiter aux seules choses indispensables à notre vie matérielle, mais bien s'étendre à toutes les sphères où nous exerçons notre activité.

Dans le domaine de l'assurance-vie, notre Compagnie vous offre des contrats attrayants, garantis par de solides réserves et par nos trente ans de service au bénéfice du public canadien-français.

Réserves \$4,000,000 Versé aux assurés \$8,000,000

Compagnie d'assurance sur la vie

La Sauvegarde

Siège social: Montréal

La seule compagnie canadienne-française d'assurance sur la vie

LA DERNIÈRE édition de notre Bulletin périodique contient une analyse concise et un jugement sur un titre américain que nous considérons comme d'un achat intéressant à l'heure actuelle.

Nous serons flattés de votre demande de renseignements

GARNEAU & OSTIGUY

AGENTS DE CHANGE
IMMEUBLE ALDRED, PLACE D'ARMES.
Montreal Stock Exchange Montreal Curb Market
Canadian Commodity Exchange Inc.

APERÇUS SCIENTIFIQUES

L'assèchement du Zuyderzee

Les pays à territoire restreint sont aux prises avec maintes difficultés. S'ils sont puissants, ils peuvent s'annexer d'autres territoires; mais la chose ne leur est pas toujours possible, comme c'est le cas de la Hollande. Celle-ci a quand même décidé de s'agrandir... en asséchant le golfe de Zuyderzee. Les Pays-Bas reprendront à la mer ce que la mer leur a pris, ainsi que l'explique l'article ci-dessous paru dans la GAZETTE DE LAUSANNE.

L'un des plus petits pays de l'Europe annexe en ce moment plus de 200.000 hectares à son territoire. Mais il ne s'agit là que d'une conquête toute pacifique. Aussi peut-on dire avec le poète :

Gij rukte't zwaard niet bloot
Gij liet het in zijn schede,
Gij hebt in volle vrede
Unweer en erf vergroet!

Ainsi, la Hollande, ou, comme la nomme Da Costa, la Néerlande supprime le golfe du Zuyderzee.

L'idée d'assécher le Zuyderzee devait naître tôt ou tard dans ce pays, dont on a pu dire qu'il était une victoire de l'homme sur la mer, et dont l'histoire tout entière se résume en une lutte sans répit entre l'homme et l'Océan.

Certes, les combats livrés furent terribles, les défaites navrantes!

En 832, l'onde furieuse submergea la Frise. Son butin fut des plus glorieux : elle avait englouti des milliers



de personnes, arraché de leurs étalles de nombreux troupeaux, emporté plus de 2.500 habitations.

Au XIII^e siècle, les annales hollandaises ne décrivent pas moins de 35 inondations, dont les plus importantes datent de 1221, 1230, 1242, 1282 et 1287.

Le 19 novembre 1421, un raz-de-marée d'une violence inouïe forma le golfe de Biesboch, détruisit 72 villages et fit de la Zélande un archipel. C'était la fameuse marée de 1421, certainement la plus terrible au cours de ces cinq derniers siècles, et connue sous le nom de *Marée de Sainte-Elisabeth*.

Je citerai encore, pour mémoire, la tempête de 1825 qui inonda une grande partie de la Hollande septentrionale. Plus de cinquante villages furent dévastés; dix mille vaches, cent mille moutons disparurent dans les flots. La peste se mit de la partie, provoquée par la putréfaction des cadavres, et mit à rude épreuve le courage du paysan hollandais.

Terres dévastées, troupeaux emportés, population décimée! Voilà le bilan de ces défaites.

Mais si ces invasions de la mer furent aussi épouvantables, si, par des assauts répétés, elles formèrent le golfe du Zuyderzee, — point le plus exposé aux effets des tempêtes — c'est qu'elles trouvèrent un allié dans le sol même qui est plat, mobile et mou.

On admet généralement que la formation du Zuyderzee s'est accomplie en deux phases bien distinctes : l'une antérieure, l'autre postérieure à l'époque romaine. La première période donne naissance à la ceinture d'îles existant au nord de la Hollande et à la Mer des Wadden. La seconde apporte la transformation du lac Flevo en un golfe : le Zuyderzee. Mais ce changement ne s'opéra que lentement

et grâce à des inondations successives. La configuration actuelle du golfe ne doit dater probablement que du XVI^e siècle.

Ce qui caractérise le Zuyderzee, c'est son peu de profondeur, constatation qui facilitera singulièrement le problème de son assèchement. En effet, sa plus grande profondeur ne dépasse pas 8 mètres. D'autre part, les marées se font à peine sentir dans cette mer intérieure. Et pourtant, son eau est traîtresse, car cette tranquillité n'est qu'apparente. Il suffit d'un violent vent du sud-ouest pour provoquer des tempêtes terribles.

Le vent siffle, les arbres se tordent, et, dans le fracas des éléments déchaînés, l'œil épouvanté, hagard, voit tout à coup se dresser devant lui la lame menaçante, terrible, hérissée d'écume blanche. Elle a rompu les ligues, envahi le pays, semant la terreur, semant la mort, partout, partout...

Le peuple hollandais supporta courageusement tous ces cataclysmes et toutes ces avances de la mer sur son territoire. Mais sa patience fut vite à bout : dès le VIII^e siècle, il commença à lutter contre l'Océan. Et cette lutte perpétuelle de l'homme sur l'eau ne contribuera pas pour peu à l'exécution de l'assèchement du Zuyderzee, car la mer façonna son caractère. Il devint entêté, obstiné, s'acharnant à reprendre ce que l'Océan lui avait volé, ou même à conquérir ce que la mer gardait jalousement. Et cela, des siècles durant!

Les premières digues qu'il éleva datent du VIII^e siècle. Mais ses tentatives furent tout d'abord vaines. La mer, furieuse, se vengea en emportant comme des fétus de paille les quelques digues qu'il avait construites avec tant de peine. Et ce n'est qu'au XVI^e siècle que commença une lutte âpre, sans trêve et sans merci, défensive d'abord, offensive ensuite.

Le premier polder² reconquis sur la mer remonte au XV^e siècle. Puis, en 1555, ce fut le tour du lac de Zype qui procura 5.000 hectares de terres cultivables. Au XVII^e siècle, trois noms sont à citer : les lacs de Beemster, de Purm et de Schermer. Enfin, en 1849, on s'attaqua au lac de Haarlem. Son assèchement avait déjà tenté un constructeur de moulins : l'ingénieur Leeghwater. Son projet fut repris et exécuté en trois ans, pendant lesquels 925 millions de mètres cubes furent pompés. Il est intéressant de noter que la valeur de ces terres a quadruplé en un demi-siècle. En résumé, depuis le XV^e siècle, 380.000 hectares ont été repris à la mer.

Et une nouvelle bataille, véritable lutte de Titans, se livre en ce moment, ardente mais sublime :

L'assèchement du Zuyderzee.

R. LE GRAND ROY

Je golgothe, tu golgothes...

L'historiette vaut d'être contée. Un pauvre poète, Auguste de Châtillon, vivait dans le dénuement le plus complet. Châtillon avait son violon d'Ingres. Dessinateur et peintre, il avait fixé sur la toile les traits de Hugo, dont il fut longtemps le commensal et l'ami. Pendant l'exil, et alors que Hugo séjournait à Hauteville-House, Châtillon fut à ce point démuné qu'il sollicita un secours, si faible fût-il, de son ami proscrit. Il faut savoir que Hugo venait de toucher, de l'éditeur Lacroix, la coquette somme de cinq cent mille francs. Or, voici la réponse du poète des « Châtiments » (la minute est à la Bibliothèque Nationale) : « Cher ami, vous êtes pauvre. Je suis proscrit. Qu'y faire? Chacun de nous gravit son Golgotha ».

Ce billet fit le tour de Paris. Un chansonnier, Alexandre Pothey, écrivit les couplets du « Golgotha », sur un air de Béranger. L'intention est féroce. On nous permettra bien de citer les derniers vers :

— Grand maître, prêtez-moi cent [sous?]
— Ami, je ne peux rien pour vous
Que de vous déclarer poète,
Sous le crâne ayant la tempête.
Maintenant, tirez-vous de là :
Chacun gravit son Golgotha.
On ne peut pas me tirer de carotte.
Faites comme moi, mon ami, je [golgothe].
Et tout doucement je golgothe.

Chronique médicale

L'âge critique

Les glandes endocrines, et tout spécialement la glande thyroïde, tendent à occuper une place de plus en plus importante tant dans la genèse de nombreuses affections que dans l'équilibre et la conservation des fonctions organiques. Le temps n'est pas encore éloigné où Voronoff prétendait redonner aux vieillards tous les attributs de l'homme adulte par le seul moyen des greffes glandulaires; le succès ne répondit pas à ses efforts parce que sa théorie, si séduisante et si rationnelle qu'elle pût tout d'abord paraître, ne répondait pas à la réalité du fait et que ses applications ne convenaient qu'à un nombre fort limité de sujets. On s'aperçut qu'il ne suffisait pas, par exemple, de greffer la glande testiculaire d'un jeune animal pour conférer à un vieillard une vigueur nouvelle, parce que la vigueur caractéristique de l'homme adulte n'est en somme que la résultante d'un ensemble fonctionnel harmonieux auquel participent toutes les autres glandes, sans exception.

La glande thyroïde est la reine des glandes, sans elle la vie ne serait pas possible, du moins celle d'un être humain normalement constitué. Un individu qui à sa naissance est dépourvu de corps thyroïde est un crétin dont le développement physique, mental et sexuel est définitivement arrêté; l'insuffisance thyroïdienne ne se manifeste-t-elle que plus tard, il se produit encore une espèce de crétinisme à retardement, le myxoédème, avec toutes les apparences de la sénilité à trente ans. Mentionnons aussi ces cas, plus nombreux qu'on ne croit, de sujets chez lesquels on remarque, sous le couvert d'une constitution apparemment normale, tous les signes de dysthyroïdie : fatigue inaccoutumée, sensibilité au froid, peau sèche, constipation, courbatures, somnolence, apathie, troubles de la mémoire et de la compréhension, etc., bref ces sujets deviennent et se sentent devenir prématurément séniles. Tous ces symptômes ne se rencontrent pas au même degré chez tous les gens, mais ils ressemblent tellement aux signes propres à la sénilité elle-même qu'il est rationnel de penser que l'inactivité de la glande thyroïde, qui commence précisément à se manifester vers la quarantaine, n'y est nullement étrangère.

A l'insuffisance thyroïdienne se rattache étroitement l'insuffisance d'une autre glande importante, l'ovaire. Il en est du fonctionnement des glandes endocrines comme de celui d'un moteur; viennent à faire défaut qu'aussitôt éclatent des troubles dont la gravité n'est pas tant à la brusquerie de leur apparition qu'au déséquilibre parfois profond qu'ils provoquent. C'est à ce déséquilibre endocrinien, survenant entre quarante et cinquante ans, que l'on donne les termes de ménopause, d'âge critique, de retour d'âge — cette dernière appellation est impropre et il serait, à notre avis, plus juste de dire : l'âge du retour. Elle est critique en effet cette période de la vie qui marque la cessation des manifestations visibles, périodiques de la fonction ovarienne, chez la femme; c'est l'âge où la sclérose commence à envahir progressivement tous les organes, où le tissu fibreux prend la place des éléments nobles au niveau du cœur, des poumons, des reins et des glandes à sécrétion interne. Les inflammations répétées, les infections, les intoxications d'une part, et les chocs nerveux, les douleurs morales, le surmenage d'autre part, concourent à nous rapprocher inévitablement de cette période de la vie qui n'est pas encore la vieillesse mais qui en revêt chez d'aucuns tous les caractères.

La ménopause s'installe parfois de la façon la plus normale du monde, n'occasionnant pas la moindre indisposition. Plus souvent cependant cet arrêt des saignées mensuelles qui provoquent l'élimination de nombreuses toxines n'est pas sans produire certains maux qu'il n'est pas indifférent de connaître si l'on veut les rattacher à leur véritable cause. On note tout d'abord une tendance à l'obésité; localisée tout d'abord à l'abdomen, elle gagne progressivement le cou, le thorax, les membres et pré-

sente cette particularité de progresser rapidement en dépit des restrictions alimentaires. Les troubles circulatoires sont bien connus : bouffées de chaleur, transpiration, vertiges, palpitations de cœur, maux de tête, migraines coïncidant avec les périodes menstruelles absentes. Des hémorragies apparaissent, saignements de nez ou crachements de sang, pour compenser celles qui ont définitivement cessé. D'un pronostic plus sérieux sont les hémorragies d'origine organique, continuant d'être le siège, alors qu'on peut raisonnablement penser qu'il ne s'agit pas des menstruations ordinaires parce qu'elles sont continues et qu'elles n'ont pas leur caractère de périodicité habituelle; un examen peut révéler alors l'existence d'un cancer ou d'un fibrome de l'utérus, mais l'ablation de l'organe, si elle est pratiquée sans retard, constitue dans ces cas l'une des interventions les plus heureuses de la chirurgie moderne.

Il ne faudrait pas croire que les troubles de l'âge critique soient l'apanage de la femme seulement car l'homme lui aussi, à un moindre degré cependant, subit les mystérieux effets de cette période de transition. Le changement de caractère, les sautes d'humeur, une certaine irascibilité s'observent fréquemment à l'approche de la cinquantaine. Chez d'aucuns, on note des signes de dépression nerveuse profonde, un fond de mélancolie coïncidant avec l'amoindrissement de toutes les facultés, et c'est ce qui faisait tenir à Alphonse Daudet ce propos qui n'a rien de réjouissant : « La quarantaine, ce palier du quatrièm, où l'homme trouve et ramasse la clef magique qui ouvre la vie jusqu'au fond, en montre

la monotone et décevante enfilade ». Chez d'autres, au contraire, les phénomènes d'excitation cérébrale et génésique occupent un tout premier plan, les tentations se font plus pressantes, plus obsédantes, et la recrudescence des désirs s'exaspère davantage de l'insuffisance ou de l'impuissance de leurs moyens d'expression. Le « Démon de midi » — malicieux et remuant diabolique qui se prélassait à son aise dans les glandes sexuelles — les tenailles, les harcèle sans cesse, lançant les uns dans des entreprises commerciales insensées, les autres dans des aventures amoureuses dont ils reviennent amers, fourbus, écorchés. Et la préexistence de tares nerveuses aidant, certaines fantaisies plus ou moins avouables se transforment à la longue en perversions sexuelles qui trahissent un déséquilibre profond du psychisme.

Les interventions chirurgicales de castration, l'ovariotomie double et l'hystérectomie totale, entraînent une ménopause artificielle dont les signes sont assez analogues à ceux de la ménopause naturelle; ils peuvent aussi parfois manquer. Mais dans la majorité des cas cependant, en remplaçant les ovaires absents par des extraits de glande fraîche on remédie à la plupart des maux, et tout particulièrement aux troubles circulatoires et nerveux. Parmi les produits employés, citons l'extrait d'ovaire seul ou, mieux, associé à l'extrait de glande thyroïde, la poudre d'ovaire; plus actif parce qu'injectable est l'extrait de corps jaune d'ovaire, la folliculine, dont les indications relèvent surtout de la castration chirurgicale. Les échecs de l'opothérapie ovarienne seule ou même associée tiennent à ce fait que les troubles de l'âge critique ne dépendent pas uniquement de l'insuffisance de l'ovaire, ce qui explique pourquoi la médication pluri-glandulaire elle-même n'a pas toujours les heureux effets dont on est normalement en droit de s'attendre.

Les extraits de glandes ne suffisant pas, on en vint bientôt, et Voronoff le premier, à la pratique de la greffe ovarienne. Fraîchement enlevée à un animal, le singe, dont la constitution se rapproche le plus de celle de l'être humain, l'ovaire est ensuite greffé sur la paroi abdominale; les menstruations réapparaissent pour un certain temps — on a même cité plusieurs cas de grossesses ultérieures — mais ce qui frappe davantage chez ces opérées c'est une sensation nette d'euphorie, de renouveau, un retour à une sensibilité génitale, qui pour être temporaire, ne laisse pas de les plonger dans un délicieux émoi. Il n'en fallait pas plus pour crier au miracle et ces messieurs, pour ne pas être en reste, à leur tour de troquer leurs testicules et de se pâmer. Nous verrons dans une prochaine chronique ce qu'il faut penser de cette méthode de rajeunissement, quand cela ne serait que pour en montrer, en même temps que le ridicule, l'infinité pitié.

Docteur G. A. SEGUIN

Le dernier voyage

Je vais faire un voyage et je n'emporte pas mes pinceaux.

Je vais chercher la réponse qui n'est pas dans le chant du rossignol, ni dans le sourire de la femme, ni dans le parfum de la rose.

Je vais laisser mes poésies. Relisez-les quand le silence de l'univers vous obsédra, quand vous frissonnerez d'inquiétude.

J'ai célébré le parfum de la rose, le sourire de la femme, le chant du rossignol et je n'ai jamais tracé le caractère qui signifie la tristesse.

Un soir que vous regarderez la lune posée sur un amandier fleuri, donnez une pensée au poète dont la tristesse fut si grande qu'il s'en alla faire un voyage au pays d'où l'on ne revient pas.

(Poème chinois)

ELECTRIFIEZ VOTRE MAISON ET VOUS AUREZ PLUS DE LOISIRS

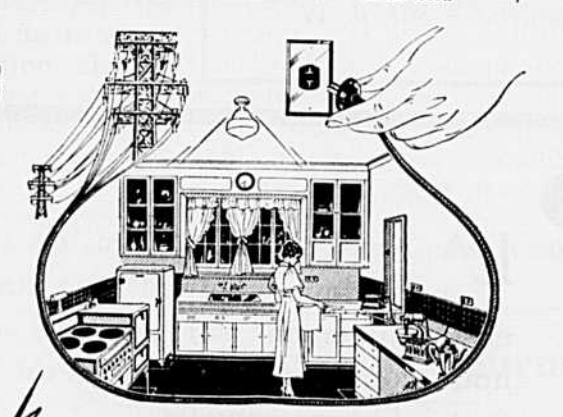


"Oh! papa, comme c'est amusant! Pourquoi ne sommes-nous pas allés plus souvent en pique-nique?"

"Parce que maman avait tout le ménage à faire et était bien trop fatiguée pour sortir."

"Nous pourrions mieux nous amuser maintenant, mon chéri: papa m'a acheté des « serveurs électriques » pour faire tout le travail et nous permettre d'aller nous promener souvent."

NOUVEAUX TARIFS PAR KILOWATT-HEURE
13-70 kw-hrs 2.52¢ 71-200 kw-hrs 1.8¢ 201 kw-hrs et au-delà 0.9¢



L'augmentation de l'utilisation de l'électricité assure à l'abonné des avantages d'une plus grande portée sociale que le confort et la commodité qui en résultent pour la maison. Meilleure santé, loisirs plus nombreux, récréation au grand air assurée, économies de temps, d'argent et d'énergie, voilà d'importants sous-produits de l'électrification domestique qui contribuent fortement au bien-être de l'individu et de la société.

Les nouveaux tarifs promoteurs de consommation maintenant en vigueur pour le service domiciliaire rendent l'électrification domestique complète pratique pour la moyenne des foyers.

Montreal Light Heat & Power
CONSOLIDATED

TELEPHONES :
Résidence CR 4298 Bureau HA 8593
CONSULTATIONS :
de 9 h. du matin à 9 h. du soir
Dr Henri Brennan
CHIRURGIEN-DENTISTE
2045, RUE BLEURY
MONTREAL